

MÉTÉOROLOGIE  
Clair et très froid  
Min.: -15 - Max.: 0

FÊTE DU JOUR  
La Purification de la Sainte Vierge

Les Libraires  
**F. PILON INC.**  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

Gracieuseté de  
Shearer Lumber  
Co. Ltd.  
MONTREAL

10c

## LES DECISIONS DE PUNTA DEL ESTE VONT CREER DES DIFFICULTES DANS LE MONDE LIBRE

# RUSK: les E.-Unis demanderont à leurs alliés de l'OTAN de rompre avec Cuba

### Ottawa peut-il résister à une "invitation" de Washington?

OTTAWA. — Des sources dignes de foi ont annoncé hier soir que le ministre canadien des affaires étrangères avait commencé à étudier la dernière déclaration de M. Rusk relativement aux échanges commerciaux entre Cuba et divers pays de l'OTAN. Il est probable que lors d'une de ses prochaines séances, le cabinet sera saisi des conclusions et des recommandations de ses spécialistes.

Il convient de rappeler que mercredi soir, le premier ministre Diefenbaker déclarait que le gouvernement canadien n'avait aucune intention de modifier sa politique envers Cuba par suite de la conférence de Punta del Este. Dans ces conditions, une soudaine volte-face du Canada est peu probable.

Mais dès hier, des observateurs se demandent si Ottawa sera en mesure de résister longtemps aux pressions américaines et si d'ici quelques mois, le gouvernement canadien n'abandonnera pas un "virage" aboutissant à un alignement sur la politique de Washington.

WASHINGTON. — Une nouvelle crise menace d'éclater dans les relations entre les pays de l'Alliance Atlantique, cette fois au sujet de Cuba. Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, retour de la conférence de Punta del Este (où les Etats-Unis ont réussi de justesse à faire admettre le principe de l'exclusion de Cuba de l'Organisation des Etats américains) a en effet annoncé à mots peints couverts que Washington demandera avec insistance à tous ses alliés d'adopter envers le régime de Fidel Castro une attitude conforme à celle qui a prévalu à la fin de la conférence de l'OEA.

Au cours d'une conférence de presse, M. Rusk a en effet invité tous les alliés des Etats-Unis, le Canada au premier chef, à contribuer à l'isolement économique et diplomatique de Cuba au sein du monde occidental. Il a ajouté que les Etats-Unis mettront tout en oeuvre pour empêcher l'exportation d'armements venant du bloc communiste, de Cuba vers les autres pays latino-américains.

### APPEL PROCHAIN AUX ALLIES

Là-dessus, le ministre américain répondit: "Eh! bien, nous espérons que les gouvernements des autres pays du monde libre, ayant constaté clairement quelle est l'attitude de l'OEA, se demanderont sérieusement s'ils ne doivent pas aligner leur propre politique sur la politique de la majorité des pays de l'Organisation américaine (en ce qui concerne Cuba)".

"Je pense que beaucoup de nos alliés estimeront devoir le faire".

Après cette déclaration, les cercles diplomatiques dans la capitale américaine prévoient que Washington exercera prochainement des pressions de plus en plus fortes sur les autres pays de l'OTAN afin de les amener sinon à rompre leurs relations diplomatiques avec Cuba, du moins à suspendre progressivement jusqu'à l'interrompre totalement les relations commerciales avec ce pays. Il est probable que les Etats-Unis feront un effort particulier en direction du Canada, étant donné que ce pays est traditionnellement un allié sûr et que le maintien de ses relations économiques avec Cuba encouragerait divers pays latino-américains à maintenir aussi les leurs.

### ET LE CANADA?

M. Rusk a affirmé, d'autre part, que le gouvernement américain a découvert que le régime de Castro se sert de dollars et d'autres devises fortes pour répandre la "subversion communiste" dans divers pays latins d'Amérique. Invité à dire si une partie de ces dollars dont dispose La Havane vient de ses relations commerciales avec le Canada et si Washington entend demander formellement à Ottawa de suspendre son commerce avec Cuba, le secrétaire d'Etat a répondu: "C'est là des questions dont nous devons nous occuper ces jours prochains. Pour l'instant, je préfère ne pas répondre".

Mais à un autre moment, un journaliste canadien lui demanda: "Dans quelle mesure les résolutions adoptées à la conférence de Punta del Este peuvent-elles être appliquées efficacement sans la participation, la coopération active du Canada?"

## Argentine: l'armée exige de Frondizi une rupture immédiate avec La Havane

BUENOS-AIRES. — Il semble que plusieurs gouvernements latino-américains devront faire face à de graves difficultés à la suite de l'attitude qu'ils ont adoptée au cours de la conférence inter-américaine de Punta del Este concernant le gouvernement de Cuba. Tandis que le gouvernement de l'Uruguay est aux prises avec une agitation sociale et politique considérable pour avoir appuyé la thèse de l'expulsion de Cuba de l'Organisation des Etats américains, le gouvernement argentin fait face à la colère des officiers généraux pour avoir, lui, refusé d'approuver cette expulsion.

Les chefs des forces armées ont en effet demandé au président Frondizi de se rallier aux décisions de la conférence inter-américaine et de rompre les relations diplomatiques et économiques avec le gouvernement de Castro. Ils auraient exigé de plus le renvoi immédiat du ministre des affaires étrangères qui représentait l'Argentine à Punta del Este.

si les chefs des trois armées agitent la menace d'un coup d'Etat.

Le ministre des affaires étrangères, Miguel Angel Canciano, a conféré avec le président pendant plus d'une heure hier à son retour de Punta del Este. Il a ensuite nié les rumeurs voulant qu'il ait démissionné ou qu'il s'apprête à le faire. Il a publié un communiqué pour expliquer la position de sa délégation au cours de la conférence inter-américaine. Mais les cercles politiques continuaient à prédire que le ministre démissionnerait d'ici peu.

## Le règlement de la question algérienne serait imminent

PARIS. — Certaines mesures d'extrême urgence mises en place par le gouvernement français portent à croire qu'un règlement de la question algérienne est proche malgré les dénégations et les mises en garde des milieux proches du général de Gaulle.

Hier, le cabinet a annoncé que deux compagnies blindées de la Gendarmerie nationale prendraient position dans la région parisienne afin d'appuyer les forces de l'ordre déjà en place pour lutter contre les agents de l'OAS. Ces nouveaux renforts portent à 25,000 le nombre de policiers à Paris et dans la banlieue.

Toutes les mesures sont prises afin de prévenir un coup d'Etat de l'OAS au moment où le général de Gaulle s'adressera à la nation française, lundi soir prochain.

Les observateurs politiques estiment que ces forces resteront en état d'alerte aussi longtemps que le gouvernement provisoire de la République algérienne n'aura pas fait connaître sa décision d'accepter ou non de signer un accord avec la France.

**AU MAROC**

Les membres du GPRA doivent se réunir à Tunis aujourd'hui. Le premier ministre algérien M. Ben Khedda a gagné hier la capitale tunisienne après une série d'entretiens avec le roi du Maroc, Hassan II. Dans un communiqué conjoint, les deux hommes d'Etat laissent entendre qu'un règlement du conflit est imminent.

Voir page 12: Le règlement de

## La Commission Parent: une faculté d'agronomie sur le campus de Laval

QUEBEC. — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement appuie, à l'unanimité de ses membres, la recommandation majoritaire du comité Régis qui demande d'établir une seule faculté d'agronomie à l'intention des francophones du Québec et qui demande que cette faculté soit située sur le campus de l'université Laval.

Les membres de la Commission Parent prennent ainsi officiellement position dans la querelle qui a fait suite à la publication du rapport du comité Régis sur l'enseignement agricole et agronomique qui préside le R. P. Louis-Marie Régis. Trois des membres de ce comité ont enregistré leur dissidence concernant l'emplacement de la future faculté d'agronomie; ils ont soutenu que cette faculté unique devrait être située dans la région de Montréal.

Au début de l'audience d'hier après-midi, le secrétaire de la Commission Parent a remis aux journalistes le communiqué suivant:

"Les membres de la commission royale d'enquête sur l'enseignement ont étudié le mémoire préparé à l'intention du ministre de l'Agriculture par le comité d'études sur l'enseignement agricole et agronomique. Ils appuient unanimement la recommandation majoritaire du comité Parent concernant l'établissement d'une seule faculté d'agronomie pour les étudiants d'expression française sur un campus universitaire. Ils réservent cependant leurs recommandations définitives sur plusieurs autres points de ce rapport qui seront intimement liés à des problèmes plus généraux."

**Révolution intérieure**

Sept organismes et particuliers se sont présentés hier devant la commission Parent qui, pour la deuxième fois depuis le début de ses audiences publiques, tenait de telles audiences au Palais de justice de Québec. (On trouvera en page 6, des résumés de différents mémoires qui ont été présentés à cette occasion.)

Au cours de ces assises, le directeur national de la Fierté française, M. Jacques Lamarche, a déclaré que les réformes que son groupement réclamait nécessitent une révolution intérieure. Il a souligné que cette révolution pourrait prendre cinquante ans à venir.

Le porte-parole de l'organisation a insisté sur le fait qu'il faut canaliser tout le problème de l'éducation entre les mains d'un seul organisme, à savoir le Conseil supérieur de l'éducation. Il ne faut laisser au pouvoir aucune autorité en éducation, a-t-il précisé.

Le surintendant de l'Instruction publique serait remplacé par le président du Conseil supérieur de l'éducation. Ce président sera nommé par les membres de ce conseil. Il n'aurait pas un rôle de conception mais de direction de tous les organismes qui s'occupent d'éducation.

Le conseil échapperait complètement au contrôle de l'Etat, a répété M. Lamarche.

Voir page 12: La Commission

## LESAGE: ce n'est pas du patronage de faire connaître certains cas de misère

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — Les députés qui attirent l'attention du gouvernement sur certains cas de misère ne font pas de "patronage".

Le premier ministre a tenu à faire cette mise au point à la fin du débat sur les crédits supplémentaires réclamés par le ministère de la famille et du bien-être. Ce débat a duré deux jours. Il reste encore à étudier les requêtes de crédits de quatre ministères. Après une passe-d'armes entre M. Jean Lesage et M. Daniel Johnson, l'opposition a finalement décidé, à l'ajournement de la séance à 6 h. hier soir, d'accepter les quelque \$11,500,000 additionnel que demandait le ministre, M. Emilien Lafrance.

La plupart des députés de l'Union nationale ont participé à ce débat. Leur argumentation se résume en deux

points. Ils ont accusé le gouvernement de retard dans la distribution des allocations sociales et lui ont reproché d'avoir enlevé aux agences sociales le soin de distribuer ces allocations.

Dans son discours, le chef

de l'opposition a reproché aux libéraux d'avoir, au cours de la campagne électorale de 1960, accusé l'Union nationale de faire du "patronage" avec les cas spéciaux d'allocations sociales.

"Quand nous recevions les

### M. Pickersgill: deux drapeaux

QUEBEC (DNC). — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier soir, M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonaville-Twillingate aux Communes, a suggéré l'adoption de deux drapeaux pour le Canada. Il a recommandé, premièrement le choix d'un drapeau sur lequel apparaîtrait l'Union Jack (Red Ensign) pour la représentation du Canada en Angleterre et dans les autres pays du Commonwealth. Deuxièmement, il recommande l'adoption d'un drapeau distinctif, sans aucun signe d'appartenance, pour la représentation du Canada à travers le pays et aux Nations Unies.

On rappelle que M. Bona Arsenault, ministre provincial des terres et forêts, avait fait une suggestion à peu près semblable au temps où il était député aux Communes.

### M. St-Laurent cité en exemple aux Canadiens

QUEBEC. — M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, a cité, hier, M. Louis Saint-Laurent en exemple aux Canadiens. Interrogé par les journalistes, en marge du 80e anniversaire de naissance de M. Saint-Laurent, le premier ministre du Québec a déclaré:

"Au cours de sa fructueuse carrière politique, le t. h. Louis Saint-Laurent a souvent insisté sur le rôle primordial des jeunes dans le développement de notre patrimoine. Ne convient-il pas de rappeler aujourd'hui, à l'occasion du 80ième anniversaire de naissance de ce grand Canadien, qu'il a été pour tous un exemple alors qu'il dirigeait les destinées du Canada."

"La sérénité qui le caractérise est celle qu'apporte la satisfaction du devoir accompli. Je n'ai pas besoin de rappeler l'intégrité de sa vie privée, professionnelle et politique."

"M. Saint-Laurent a rendu d'éminents services à tous ses compatriotes. A l'occasion de son anniversaire, je veux adresser mes hommages à ceux qui lui viennent de sa famille et de ses innombrables amis et admirateurs. Toujours fort actif, M. Saint-Laurent le demeurera encore longtemps. C'est là le vœu de tous ceux qui le connaissent."

"J'invite tous ceux et celles qui voudront lui présenter leurs hommages de vive voix à venir à la réception que je donnerai demain en son honneur."

On sait que M. Lesage offre cette réception à titre personnel à M. Saint-Laurent, aujourd'hui, le 2 février, au Château Frontenac de 5:00 à 7:00 p.m.

### Martineau: je veux rester pour les jeunes un témoin du passé!

QUEBEC (DNC). — "Je veux demeurer, parmi les plus jeunes un témoin du passé, et c'est pour remplir ce rôle que je désire écrire mes mémoires", a déclaré hier, M. Gérard Martineau, au Conseil législatif.

C'est la deuxième fois depuis quelques mois que l'ex-grand argentier de l'Union nationale annonce qu'il écrira ses mémoires.

Le conseiller de Lauzon a souligné que "nous traversons actuellement une époque de confusion. Au lieu de penser à l'avenir, a-t-il dit, trop de gens cherchent à faire le procès du passé pour tenter de le détruire. Tout est remis en cause: nos traditions, notre foi, nos institutions."

"Le régime actuel, a ajouté M. Martineau, n'a que le triste mérite d'avoir déclenché une crise d'hystérie que le gros bon sens du peuple aura tôt fait d'endiguer."

L'orateur a reproché au gouvernement d'avoir contraint les commissions scolaires à augmenter les impôts fonciers dans des proportions considérables. L'Union nationale, a-t-il dit, avait pour sa part absorbé, en deux occasions, sans nouvelle taxe, les dettes des commissions scolaires, empêchant ainsi une hausse générale des impôts fonciers. Ces mesures étaient avant tout des mesures de sauvegarde de la petite propriété."

Le conseiller législatif a accusé le gouvernement d'abus d'autorité et de chantage dans tous les domaines, sous le prétexte qu'il faut que "ça change". Le gouvernement a chabardé les ministères, il a chabardé notre système scolaire, nos institutions hospitalières, la loi des liqueurs, etc.

M. Tardif a déclaré que la chicanerie règne dans les paroisses de la région touchées par cette menace: l'hôpital Maisonneuve, l'hôpital du Sacré-Coeur, l'hôpital St-Joseph, l'hôpital St-Charles, l'hôpital St-Georges, l'hôpital St-Louis, l'hôpital St-Jacques, l'hôpital St-André, l'hôpital St-Elzéar, l'hôpital St-Joseph de Verdun, l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance de St-Laurent, et l'hôpital-Dieu de Valleyfield.

### Le leader du NPD déclare: Le séparatisme est le problème le plus important au Canada

VANCOUVER. — Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a exprimé l'avis que le mouvement séparatiste québécois est le problème le plus important qui se pose actuellement au Canada.

"Nombre d'observateurs sérieux craignent que ce mouvement détruise les fondations mêmes de notre pays."

"Il est urgent, dit-il, de réviser complètement le fédéralisme au Canada et de repenser les relations entre les deux nations qui forment l'association fondamentale dans la Confédération."

M. Douglas a également fait remarquer que jamais depuis la seconde guerre mondiale, il n'y a eu un besoin aussi urgent d'un gouvernement et d'une politique réfléchis à Ottawa.

## La culture canadienne-française

### est plus puissante



— Pickersgill

QUEBEC (DNC). — "Présentement, la culture canadienne-française est probablement plus dynamique que la culture anglaise et un grand nombre de Canadiens anglais écrivent que les Canadiens français prennent les devants en vue d'assurer le développement culturel de notre nation, même si quelques-uns d'entre nous n'acceptent pas la suggestion qu'il n'existe pas de culture canadienne-anglaise".

Décidément c'était hier soir, pour M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonaville-Twillingate, Terre-Neuve, la soirée des "fleurs". Conférencier au dîner national des jeunes libéraux, au Club de Réforme de Québec, le député libéral a rendu un hommage éloquent à M. Louis St-Laurent, qui célébrait hier, son quatre-vingtième anniversaire de naissance, à M. Jean Lesage et aux Canadiens français en général.

Après avoir signalé que le problème central de la politique canadienne "a été, est et sera pendant plusieurs années, le maintien de l'harmonie et le développement d'une plus grande coopération entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française", M. Pickersgill a déclaré: "Pendant plusieurs années la minorité canadienne-française dans notre pays s'efforce de sa survie comme groupe ethnique aussi bien que de la survie de sa culture qui dépasse de plus de mille ans à l'avant-garde de la civilisation."

"Ce problème, a-t-il ajouté, n'existe plus aujourd'hui. La survie de ce peuple canadien-français, de sa langue et de sa culture dans notre pays est maintenant définitivement acquise. Une seule question se pose aujourd'hui: jusqu'où s'étendra l'influence du peuple canadien-français? Depuis la deuxième grande guerre mondiale, une grande renaissance intellectuelle et culturelle s'est produite au Canada français. Présentement, la culture canadienne-française est probablement plus dynamique que la culture anglaise et un grand nombre de Canadiens anglais désirent que les Canadiens français prennent les devants en vue d'assurer le développement culturel de notre nation, même si quelques-uns d'entre nous n'acceptent pas la suggestion qu'il n'existe pas de culture canadienne-anglaise."

Le chef de l'opposition a cité l'encyclique Mater et Magistra et la dernière conférence du cardinal Léger pour prouver que le gouvernement avait eu tort d'enlever aux agences sociales la distribution des allocations.

"Il faut qu'il y ait, a-t-il dit, entre l'Etat froid et bureaucratique et l'assisté un lien humain, et ce lien humain c'était le réseau d'agences sociales qui avait été établi à travers la province."

M. Lesage, prenant la parole, a fait remarquer que c'était le Conseil des oeuvres de Québec qui avait demandé au gouvernement de retirer aux agences la distribution des fonds d'assistance. "Les agences sociales, a-t-il dit, prétendent qu'elles ont un rôle supplémentaire à remplir, non pas en distribuant des chèques, mais en se chargeant de soins, en fournissant des renseignements par exemple à la Commission des allocations sociales..."

Le premier ministre a ajouté qu'il est du devoir de tout bon citoyen d'aider ses semblables. A plus forte raison le député doit-il le faire. Et ce n'est pas du patronage que d'attirer l'attention des autorités compétentes sur un cas semblable. A plus forte raison le député doit-il le faire. Et ce n'est pas du patronage que d'attirer l'attention des autorités compétentes sur un cas semblable.

Voir page 12: Lesage

Voir page 12: La culture

## Une cinquantaine de médecins menacent de démissionner

Une cinquantaine de médecins radiologistes et radiologistes ont annoncé hier, au cours d'une conférence de presse — à laquelle Le Devoir n'avait pas été convié — qu'ils démissionneraient tous en bloc de leur poste s'ils n'obtenaient, d'ici le 1er mars, de meilleures conditions de traitement.

Selon les informations que nous avons pu recueillir, ces spécialistes ont décidé de démissionner parce qu'ils n'arrivent pas à s'entendre avec leur hôpital respectif sur le mode de rémunération en vertu de la nouvelle loi d'assurance-hospitalisation du Québec.

Cette loi rembourse aux hôpitaux le coût des soins ordinaires et celui des services de diagnostic, comme les rayons-X et les tests de laboratoire. Les hôpitaux soutiennent qu'ils ne peuvent payer les radiologistes et leurs honoraires sur une base d'honoraires plutôt que sur une base de salaire à moins qu'ils obtiennent de Québec la garantie que les sommes ainsi versées seront couvertes par le plan d'assurance-hospitalisation.

Il est à remarquer que les confrères anglophones de ces spécialistes ne protestent pas parce que les hôpitaux anglais ont accepté de payer eux-mêmes les frais supplémentaires occasionnés par le principe du traitement sur une base d'honoraires et non plus sur une base de salaire fixe.

Le gouvernement provincial a déjà déclaré que la question "salaire ou d'honoraires" était du ressort des hôpitaux, précisant simplement qu'il ne pourrait approuver le budget d'un hôpital contenant des traitements de plus de \$20,000 pour un radiologiste ou un spécialiste de laboratoire.

Il est possible que d'autres hôpitaux de la province soient à leur tour affectés par ce différend.

Voir page 12: Artiste

### DU STYLE TREMBLAY:

"Artiste, monopause et flanc mort...!"

QUEBEC (DNC). — Le député de Montréal-Maisonneuve, M. Lucien Tremblay, a lancé hier soir une de ses piécettes de bravoura. C'était durant le débat du crédit supplémentaire \$5,910,000, réclamé par l'instruction publique. Laissons la parole à M. Tremblay:

"On nous demande encore

... une fois de plus c'est  
**Desjardins**  
 qui vous la présente!

*La*  
**PLUS**  
*grande*  
**VENTE**  
*de*  
**FOURRURES**  
*jamais*  
**VUE**  
*à*  
**MONTREAL**



**MOUTON RASE**  
 (AGNEAU TRAITE)  
 Rég. \$150 **\$89** Rég. \$300 **\$175**

**PATTES DE MOUTON DE PERSE**  
 (TEINT NOIR) GARNI DE VISON  
 Rég. \$200 **\$69**

**CHAT SAUVAGE RASE**  
 Rég. \$400 **\$149** Rég. \$500 **\$250**  
 Rég. \$650 **\$399**

**RAT MUSQUE**  
 PEAUX ALLONGEES (TEINT VISON)  
 Rég. \$400 **\$169** Rég. \$450 **\$199**  
 Rég. \$500 **\$199**

**DOS DE RAT MUSQUE**  
 (TEINT VISON)  
 Rég. \$250 **\$125** Rég. \$350 **\$249**

**RAT MUSQUE RASE**  
 (TEINT BRUN)  
 UNI OU GARNI DE VISON  
 Rég. \$400 **\$149** Rég. \$500 **\$199**  
 Rég. \$550 **\$245** Rég. \$650 **\$475**

**MOUTON DE PERSE**  
 (TEINT NOIR) UNI OU GARNI DE VISON  
 Rég. \$375 **\$149** Rég. \$500 **\$199**  
 Rég. \$500 **\$299** Rég. \$650 **\$475**

**MOUTON DE PERSE BRUN**  
 (TEINT) GARNI DE VISON  
 GARNI VISON PASTEL UN MODELE UNI  
 Rég. \$600 **\$275** Rég. \$500 **\$199**

PLAN DE MISE DE CÔTÉ

**LOUTRE**  
 Rég. \$900 **\$595** Rég. \$1,200 **\$795**

**PHOQUE D'ALASKA**  
 (TEINT SAFARI OU MATARA) UNI OU GARNI DE VISON  
 Rég. \$1,200 **\$795** Rég. \$1,400 **\$895**  
 Rég. \$1,500 **\$995** Rég. \$1,800 **\$1395**  
 Rég. \$2,000 **\$1495**

**BROADTAIL RUSSE**  
 (TEINT NOIR)  
 UN MANTEAU DE GRAND LUXE  
 Rég. \$3,000 **\$1295**  
 UNE VALEUR UNIQUE!

**CASTOR RASE**  
 TEINT ROSE BEIGE OU BRUN  
 Rég. \$500 **\$199**

**MOUTON DE PERSE GRIS**  
 GARNI DE VISON  
 Rég. \$400 **\$199** Rég. \$500 **\$299**  
 Rég. \$700 **\$349** Rég. \$750 **\$495**

**CASTOR NATUREL**  
 Rég. \$500 **\$369** Rég. \$550 **\$349**  
 Rég. \$700 **\$449** Rég. \$800 **\$495**

**CASTOR DU LABRADOR**  
 DONT QUELQUES MODELES GARNIS DE VISON  
 Rég. \$800 **\$595** Rég. \$1,200 **\$695**  
 Rég. \$1,500 **\$995**

**MANTEAUX DE VISON**  
 DEMI-SANG  
 Rég. \$2,000 **\$1395**  
 SAUVAGE  
 Rég. \$3,000 **\$1895**  
 SAUVAGE "M.K.R."  
 Rég. \$4,500 **\$3295**  
 PASTEL  
 Rég. \$2,500 **\$1595** Rég. \$3,000 **\$2295**  
 Rég. \$2,800 **\$1995** Rég. \$4,500 **\$2995**  
 PEAUX TRAVAILLEES HORIZONTALEMENT  
 Rég. \$1,800 **\$1295**

**MANTEAUX DE SUEDE**  
 QUALITE "EXTRA", DOUBLES DE MOUTON RASE  
 Rég. \$149 pour **\$119** Rég. \$129 **\$99**

A compter du 5 février, ne manquez pas  
*"Cartes sur table"*  
 une intéressante série d'interviews radiodiffusées avec  
*Mme Nicole Germain*  
 les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à RADIO-CANADA, de 1.15 à 1.25 p.m.

A NOTRE RAYON DE LA CONFECTION

COLLECTION DE SOMPTUEUX  
**MANTEAUX**  
 DE  
**TISSUS**

Modèles unis ou garnis de riche vison

REDUITS DE

**25%**



La nouvelle collection printanière de

**MANTEAUX ROBES COSTUMES**

est arrivée... elle est de toute splendeur!



Madame... ne manquez pas de voir les chics

**CHAPEAUX**

faits à la main, des créations signées

*Josée de Montréal*

Ils vous sont présentés aux DEUX MAGASINS DESJARDINS, dans des salons ultrachics qu'il n'est pas exagéré de décrire comme les plus ravissants à Montréal!



La collection de

**CHAPEAUX POUR LA SAISON D'HIVER**

vous est présentement offerte à de très fortes réductions

**DESJARDINS & CIE LTRÉ.**  
 1170 RUE SAINT-DENIS — ANGLE DORCHESTER  
 SUCCURSALE 8784 RUE SAINT-HUBERT

OUVERT LE VENDREDI SOIR  
 FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE



Pour téléphoner au DEVOIR le soir: Rédaction Victor 4-3361 Sport Victor 4-3362 Tirage Victor 4-3364 Expédition Victor 4-3365 Composition Victor 4-3366

Si Québec consent à geler le rôle d'évaluation de Montréal,

La CECM demanderait une hausse de la taxe scolaire

A la suite du gel du rôle d'évaluation proposé par les autorités municipales de la ville de Montréal, les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont rapidement étudié la question du financement de leur organisme dans les années à venir. On sait que la CECM connaît actuellement des difficultés financières et que la présente année budgétaire se terminera avec un déficit de l'ordre de trois millions.

Si aucune décision n'est prise, la CECM connaîtra en effet des difficultés financières encore plus grandes. Au cours de leur réunion d'hier les commissaires ont également étudié la possibilité de l'alternance des écoles. Des septembre prochain en effet, il manquera quelque 600 classes. Il serait donc possible que, dès la prochaine année scolaire, plusieurs classes soient utilisées le matin pour un premier groupe d'écoliers et l'après-midi pour un second groupe. Cette

politique permettrait de pallier temporairement à la pénurie de locaux. Mais il n'y a pas seulement pénurie de locaux, à la CECM. Il y a aussi pénurie d'enseignants. C'est la raison pour laquelle les commissaires ont décidé de tenir un concours spécial de promotion pour le cours secondaire. Les listes d'éligibilité sont actuellement épuisées et les instituteurs détenteurs du diplôme requis pour le cours secondaire — mais qui enseignent actuellement au primaire — pourront présenter leur candidature avant le 28 février en précisant leur spécialité.

associations de parents d'élèves et les maîtres; l'autre afin d'étudier la possibilité d'améliorer les travaux des instituteurs au début de l'année. Un commissaire a fait remarquer que trop souvent les instituteurs prennent une semaine au début de l'année scolaire à se familiariser avec les locaux ou leur travail, et a proposé de voir s'il est possible que les instituteurs commencent un semaine avant le début de l'année scolaire afin que dès le jour de la rentrée, le travail commence immédiatement. Revenant sur la question des relations parents et maîtres, un commissaire a ajouté que l'école devait devenir un lieu familier pour les parents afin de faciliter le lancement d'un programme d'éducation des adultes que la CECM est en train de mettre sur pied.

OÙ ÉTAIT SITUÉ LE FORT DE DOLLARD? Appui d'historiens au Comité national Dollard des Ormeaux

Des historiens de Montréal, de Québec et d'Ottawa, auxquels d'autres experts éminents se joindront, ont accepté de faire partie du "conseil technique" du Comité national Dollard des Ormeaux, a annoncé hier M. François Lessard, président du comité.

Ces historiens sont MM. Gérard Malcheolasse, de Montréal; Lucien Brault, des archives nationales à Ottawa et le R. P. Adrien Pouliot, s.j., professeur d'histoire au collège St-Charles-Garnier, à Québec; M. Malcheolasse et le R. P. Pouliot sont membres de la Société historique de l'Amérique française. Le R. P. Pouliot adhère au Comité national Dollard des Ormeaux, à titre de conseiller technique.

MM. Frank Ridley, archéologue bien connu, de Toronto et Vernon Leslie, président de Pennsylvania Institute of Anthropology, ont également accepté de devenir membres du "conseil technique" du comité. Ce conseil, formé d'historiens et d'archéologues, d'accord avec le comité que préside M. Lessard, réitérera ces jours prochains à Me Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles, le désir que puissent se rencontrer les membres du "conseil technique" du Comité national Dollard des Ormeaux et les trois historiens que M. Lapalme a chargés récemment de préciser l'état de la question qui oppose en ce moment deux groupes d'historiens, celle du lieu exact où s'est déroulé le combat du Lac-Sault, où Dollard et ses 16 compagnons français ont fait le sacrifice de leur vie en succombant à l'assaut d'une troupe iroquoise.

Comme des articles de presse l'ont déjà signalé, l'archéolo-

L'U. d'Ottawa en désaccord avec la municipalité

OTTAWA. — Les autorités de l'université d'Ottawa protestent contre un projet municipal qui veut bissecter la cité étudiante en transformant la partie est de la rue Somerset en une grande artère à circulation dense. Ce projet est en marge de deux plans officiels de la ville d'Ottawa l'un concernant l'utilisation des terrains, et l'autre concernant les routes, les voies à accès limité et les voies ferrées. Selon ces plans, un pont doit enjambrer le canal Rideau et relier les deux sections de la rue Somerset.



Les Montréalais commencent à se demander quand tout cela prendra fin cependant que l'agent Wilfrid Desfossez, à l'angle des rues St-Catherine et Drummond, se dit qu'après tout, il en a vu d'autres... (Photo Le Devoir)

Lafrance: "Nous ne sommes pas responsable de cette mort...!"

QUEBEC (DNC) — Le ministère de la famille et du bien-être social n'est pas responsable de la mort, en novembre dernier, de M. François Marchand, de Cap-de-la-Madeleine. Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, avait, avant-hier, déclaré que M. Marchand, cardiaque, était décédé vingt-cinq minutes après que le Bureau du bien-être social lui eut refusé des médicaments. "Le ministre, avait-il ajouté, est responsable de cet acte méprisable et néfaste".

M. Emilien Lafrance, documents en mains, a répondu, hier, à l'accusation de M. Bellemare. Le ministre de la famille et du bien-être a clairement établi qu'à compter du premier mars 1961, la famille Marchand avait retiré en allocations de toute sorte des sommes mensuelles variant de \$295 à \$331. De plus, le Bureau du service social du Cap-de-la-Madeleine n'a jamais refusé de médicaments à M. Marchand.

Je vous avoue, a dit M. Lafrance, que malgré que je me méfie de ce que dit l'opposition, que j'ai été un peu ému de penser que je pourrais être responsable de la mort de quelqu'un. Le ministre, à l'aide d'une lettre de M. Jean Tremblay, chef du service de la famille et de l'aide à domicile, a rétabli les faits.

M. François Marchand est décédé le premier novembre 1961. Il a laissé son épouse, âgée de quarante ans et deux enfants dont les âges s'échelonnent de dix-sept à deux ans. Le centre du service social du diocèse de Trois-Rivières a commencé à assister cette famille, le premier mars 1961, alors que le père était malade. Les montants versés furent les suivants: les mars au 1er mai 1961: \$20 par mois; le 1er mai au 1er août 1961: \$30 par mois.

Une loi qui donne \$60 millions en allocations sociales aide les miséreux...

QUEBEC (DNC) — "Pour fins de discussion, admettons qu'il y ait quel que centaines de cas d'allocations sociales non réglés; mais qu'est-ce que cela en comparaison avec les dizaines de milliers de personnes qui retirent ces allocations?"

Prononçant son premier discours devant le comité plénier de l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte a déclaré: "Veuillez deux jours que l'opposition tente de convaincre la province qu'une loi distribuant \$60,000,000 en allocations sociales n'a pas aidé les miséreux".

"Le chef de l'opposition doit se souvenir d'une phrase de M. Duplessis qui disait: "Quelle haine l'opposition a-t-elle donc contre les cultivateurs?", aujourd'hui on pourrait dire: "Quelle haine l'opposition a-t-elle donc contre les miséreux?"

Alors que des cris de protestation s'élevaient parmi les membres de l'opposition, le député de Chambly a signalé que les cas particuliers relevés par l'opposition se classaient en deux catégories. "D'abord ceux dont on a mentionné les noms et on sait de quelle façon le cas souligné par M. Bellemare, par exemple, a été démenti par le ministre. La deuxième catégorie consiste en ceux dont on a refusé de révéler les noms. Pourquoi le député de Terrebonne a-t-il refusé de donner les noms? Il a donné comme raison que, l'an dernier, il avait fourni quelques noms et que le lendemain ces cas étaient réglés".

M. Laporte regrette comme tout le monde les retards survenus dans la distribution des allocations sociales, après le transfert de ces agences au gouvernement de la responsabilité de distribuer les chèques. "Cependant, a-t-il dit, ces retards sont de moins en moins nombreux. Et l'opposition a oublié de dire que lorsqu'on paie, les chèques d'allocations sont toujours rétroactifs." Le député a déclaré que dans son comité plusieurs lettres lui attestent que les bénéficiaires n'ont rien perdu même s'il y a eu des retards.

Lafrance: "Nous ne sommes pas responsable de cette mort...!"

Les revenus de la famille à cette époque étaient les suivants: prestations d'assurance-chômage \$132 par mois; allocations familiales \$74 par mois; contribution d'une fille travaillant \$40 par mois; total par mois: \$295. Le 1er août 1961, le cas est transféré au service municipal de bien-être, qui accorde pour le mois, une allocation de \$20.

Durant le mois de septembre, les prestations d'assurance-chômage étant discontinuées, l'organisme de bien-être verse \$93. A compter du premier octobre, à cause de la maladie du père et des besoins nombreux de la famille, l'assistance à domicile est versée à raison de \$188 par mois.

Dans sa lettre, M. Tremblay signale les faits suivants: "Le premier décembre 1961, l'organisme de bien-être cesse tout versement, parce qu'il est avisé que l'épouse est admise à la pension de mère nécessiteuse à compter du premier octobre 61 et que la pension qui lui est versée est de \$145,00 par mois. Le premier chèque de pension de mère nécessiteuse fut donné le 10 novembre 61 pour le montant de \$145,00, soit le mois d'octobre. Ce qui veut dire que durant le mois de novembre, la famille a reçu en assistance, \$145,00 de

la Commission des allocations sociales et \$188,00 de l'organisme de bien-être, soit un total de \$333,00. "Il faut ajouter que l'organisme de bien-être verse au directeur de funérailles, \$150,00 pour aider la famille à assurer des funérailles décentes à M. Marchand.

"L'organisme de bien-être nous fait aussi part que dès le mois de novembre, il a transmis à la Commission des allocations sociales du Québec, une demande pour qu'un supplément soit accordé à cette mère nécessiteuse. "Nous comprenons qu'il s'agit d'une famille nombreuse, dont les besoins sont élevés, mais le service municipal de bien-être certifie qu'il s'est toujours assuré que cette famille ne manque jamais du nécessaire. M. Langis, le directeur du service municipal de bien-être du Cap-de-la-Madeleine, nous certifie aussi que jamais l'organisme qu'il dirige n'a refusé de l'assistance, refus qui aurait empêché M. Marchand, de se procurer des médicaments."

"Voilà, a dit en concluant M. Lafrance, le cas tragique du député de Champlain. Cet exemple affiche bien avec ceux de Montréal - Matin, le genre d'exploitation que les règlements de cette Chambre ne permettent pas de qualifier".

La Patrie: les journalistes ne franchiront pas les lignes de piquetage des employés congédiés

Le conseil syndical du Syndicat des journalistes de Montréal s'est réuni hier soir pour étudier les conséquences du conflit que suscite la mise à pied du personnel du service des impressions de "La Patrie". Les typographes ayant établi une ligne de piquetage, les journalistes de l'hebdomadaire montréalais ont refusé de la franchir hier. Le conseil syndical a décidé de renvoyer cette affaire au président de la Fédération des métiers de l'imprimerie et de l'information (à laquelle sont affiliés les journalistes) qui sera appelé à émettre des directives à ses syndicats affiliés: journalistes, pressiers, expéditeurs, livreurs, etc.

Le conseil syndical a décidé de renvoyer cette affaire au président de la Fédération des métiers de l'imprimerie et de l'information (à laquelle sont affiliés les journalistes) qui sera appelé à émettre des directives à ses syndicats affiliés: journalistes, pressiers, expéditeurs, livreurs, etc.

refusé de la franchir hier. Le conseil syndical a décidé de renvoyer cette affaire au président de la Fédération des métiers de l'imprimerie et de l'information (à laquelle sont affiliés les journalistes) qui sera appelé à émettre des directives à ses syndicats affiliés: journalistes, pressiers, expéditeurs, livreurs, etc.



Où il est question de Hugo, démission et électricité...

QUEBEC (DNC) — "Je vais démissionner si le député prouve son accusation". C'est ainsi que le ministre de la famille et du bien-être a répondu, hier, à M. Lucien Tremblay qui l'accusait d'avoir cherché pendant quatre mois parmi ses employés pour savoir si j'avais eu des contrats de travaux d'électricité pour le ministère du bien-être social. A la menace de démission du ministre, le député U.N. de Maisonneuve, qui est entrepreneur-électricien, a répondu: "Eh bien! Démissionnez. Si au lieu de chercher comme cela, le ministre l'avait demandé, je lui aurais dit que je n'ai jamais rien fait pour son ministère, ni de près ni de loin. Cela lui aurait pris moins de temps. Si le ministre a le courage que je pense, pour le bien des libéraux et des derniers publics, il devrait démissionner."

Précédemment, M. Tremblay a fait remarquer que lors du budget annuel, le ministre avait demandé \$41,300,000 et qu'aujourd'hui il exigeait des crédits supplémentaires de \$11,500,000. "A ce propos, a dit le député de Maisonneuve, je veux citer un auteur bien connu... M. Le Sage: "Victor Hugo..." (Pour comprendre cette allusion il faut se rappeler que, la semaine dernière, dans son discours, M. Tremblay avait cité Victor Hugo. Au lieu de dire: "L'oeil était dans la tombe et regardait Caen", il s'était écrié: "L'oeil était tombé et regardait Caen". Au premier ministre qui, après la séance, lui a fait remarquer son erreur, M. Tremblay a répondu: "Je pensais que c'était un œil de verre.")

M. Tremblay: "Je cite donc: "Un budget est une estimation susceptible d'une certaine part d'erreur, mais une erreur de dix pour cent est une erreur inadmissible... et l'auteur de cette citation est le premier ministre actuel. Il l'a faite en commentant la politique financière du gouvernement précédent..."

M. Le Sage: "Je parlais de l'ensemble du budget et non d'un seul ministère..." M. Tremblay: "En me basant sur cette citation, je crois pouvoir dire que le ministre de la famille, avec une erreur de 23,8 pour cent, devrait donner sa démission. Il ne faut pas s'écarter les millions par la fenêtre..."

Murdochville: un détective de Noranda Mines aurait soudoyé un des syndiqués

De notre envoyé spécial Jules LeBlanc

QUEBEC (POC) — Un témoin cité par les Metallurgistes-Unis d'Amérique au procès de la grève de Murdochville déclare hier avoir été payé, en 1950 et 1951, par un dénommé Jean Robert pour lui fournir des informations sur les Metallurgistes-Unis de Chibougamau et sur les autres organisations de la région. Ce dénommé Jean Robert, selon Me Louis-Philippe Pigeon, avocat du syndicat, serait le détective Joseph A. Donnell, diplômé de "Ontario Police College" et détective de Noranda Mines Ltd qui a catégoriquement affirmé durant la contre-preuve de Gaspé Copper Mines qu'il n'avait jamais payé qui ce soit pour obtenir des informations. La preuve dans cette affaire n'est pas encore terminée mais Me Louis-Philippe Pigeon en a ainsi exposé les grandes lignes après que Me Jean Martineau, avocat de Gaspé Copper Mines, s'y fut vigoureusement opposé parce que non pertinent à son avis. Me Pigeon a expliqué au tribunal qu'il entendait qu'un montant de \$93,78 avait été payé au témoin en question en retour de renseignements qu'il aurait communiqués par correspondance à Robert et qu'il entendait prouver également à l'aide de documents certifiés par une banque, que ce dernier était en réalité le détective Donnell de Noranda Mines. Cette preuve, a-t-il ajouté, est pertinente en ce sens que nous entendons contredire le témoignage suivant du détective Donnell: Question de Me Désaulniers à Donnell: "Voulez-vous dire, parce que je veux vous comprendre bien étroitement, que dans la pratique et dans l'exercice de vos fonctions, avec toute la compréhension que vous en avez, il ne vous est jamais arrivé de demander une déclaration ou d'obtenir des informations avec l'entente qu'une faveur serait accordée en retour d'une telle déclaration ou de telles informations?" Réponse du détective Donnell: "Je récite que je n'ai jamais accordé de faveur ou fait de promesses ou offert de faveur ou de promesse ou fait aucune promesse à qui que ce soit depuis que je fais ce genre de travail — jamais à personne." Après avoir entendu cette explication, le juge Antonio Lacourrière, a permis au syndicat de faire sa preuve.

LOGEMENT DEMANDÉ Duplex moderne, 7 pièces, Outremont, paroisse St-Germain ou Côte-des-Neiges, trois adultes. T.L. 1-1129

Le froid devrait s'atténuer (légèrement) aujourd'hui

La vague de froid qui paralyse l'est du Canada depuis bientôt cinq jours, s'atténue légèrement aujourd'hui. La température a atteint 40 et 50 sous zéro dans le nord du Québec et de l'Ontario. Dans plusieurs régions, ce climat polaire était accompagné de vents violents et de neige poudreuse. Des dizaines de centres du Québec et de l'Ontario n'ont pas connu de température au-dessus de zéro depuis cinq jours.

Les régions de Sainte-Agathe et Saint-Jovite ont été privées d'électricité durant une heure et quinze minutes hier, alors que le thermomètre marquait 50 degrés sous zéro. Le bureau météorologique de Montréal estime que le froid durera au moins jusqu'à samedi alors qu'en Ontario, on prévoit que le mercure atteindra environ 15 degrés aujourd'hui. C'est que frappant, les températures de l'Alberta se sont

maintenues à environ 45 degrés au-dessus de zéro jusqu'à hier et le doux temps durera encore quelques jours. La presque île scandinave est, elle aussi, aux prises avec le Bonhomme Hiver. Des bourrasques ont balayé la région hier, de même que plusieurs autres pays de l'Europe occidentale. Le chancelier Konrad Adenauer, souffrant d'une grippe, a dû, sur l'avis de ses médecins, retarder son retour à ses bureaux de Bonn. A Paris d'autre part et dans d'autres régions de la France, il est tombé plusieurs pouces de neige. Cinq appareils n'ont pu se poser à l'aéroport d'Orly à cause de la tempête. Alors que tout Bruxelles était couvert de glace, Sabena a contremaître plusieurs envolées hier vers Londres et Paris. La Suède pour sa part s'est vue recouverte, en l'espace de quelques heures, d'amas de neige de trente pouces de hauteur. Plus dans le sud, 250 villages italiens sont isolés par suite de rafales de neige dans l'Italie centrale et du sud. Une vague de froid et des vents violents balayaient le pays depuis mardi. En Hollande, la première tempête de l'année a considérablement ralenti les communications. Il est aussi tombé de la neige en Ecosse et dans le nord de l'Irlande.

Faites REPARER ou GRAVER vos Briquets - Plumes-fontaines - Bracelets Le travail est exécuté pendant que vous attendez ou dans les 24 heures Commandes postales remplies ATFC INC. 256 est, Ste-Catherine Montréal. Tél.: J. BRASSARD, prop. U.N. 1-9293

EDITORIAL

Italie: un choix politique qui intéresse l'Occident entier

Un événement politique qui peut avoir des répercussions considérables pour tout le monde occidental vient de se produire en Italie: à la fin de son congrès annuel, le parti démocrate-chrétien s'est prononcé à une forte majorité en faveur de "l'ouverture à gauche", c'est-à-dire pour une certaine coopération avec le parti socialiste italien.

L'existence de partis démocrates-chrétiens puissants en Europe occidentale est, dans une large mesure, un phénomène d'après-guerre, phénomène important qui a permis la rentrée des chrétiens dans l'action politique, qui leur a permis d'exercer une influence directe, et parfois décisive, sur l'orientation de leur pays en particulier, de l'Occident en général.

En gros, l'électorat catholique continuait à "voter à droite", à appuyer les partis modérés ou conservateurs, contribuant trop souvent ainsi à orienter la masse ouvrière vers les formations socialistes et communistes.

Un problème devait bientôt se poser, celui de la collaboration avec les autres partis politiques et principalement avec les partis de gauche, ou plutôt avec les partis marxistes. Avec les formations de la droite classique, la coopération souvent acceptée, pour des raisons d'ordre tactique, ne posait pas à la conscience chrétienne un problème d'ordre idéologique: on y consentait, généralement sans enthousiasme, et sous la pression des événements, parce que la politique est l'art du possible.

Mais avec les partis marxistes, il en va tout autrement. S'il s'agit de formations qui, tout en conservant l'étiquette "socialiste", ont en fait renié pour une large part la philosophie marxiste, le problème est aisément résolu: ainsi, les partis démocrates-chrétiens ont depuis longtemps coopéré avec le parti socialiste classique en France, — la SFIO de M. Mollet —, avec le parti social-démocrate de M. Saragat en Italie, sans que cela soulevé en leur sein, ni par rapport à l'Eglise, de difficultés importantes.

Or, voici qu'en Italie, le problème se pose aujourd'hui de la collaboration avec un parti qui, certes, a pris ses distances

envers le parti communiste, — mais qui demeure franchement marxiste et dont les positions, sur de nombreux problèmes, rejoignent celles du parti communiste. Comme il était à prévoir, deux courants sont apparus parmi les démocrates-chrétiens, l'un qui croit non seulement utile mais nécessaire de rechercher une forme quelconque de collaboration avec le PSI, l'autre qui estime cette tentative inutile et dangereuse.

Animée par le secrétaire général du parti et par le premier ministre Fanfani, la première tendance vient de l'emporter sur la seconde, représentée principalement par l'ancien premier ministre Scelba et le ministre de la défense, M. Andreotti. Il reste maintenant à voir si le Conseil national du parti mettra réellement en oeuvre la résolution du congrès et si le parti de M. Nenni acceptera de soutenir sans y participer un gouvernement de coalition dirigé par les démocrates-chrétiens, et quelles conditions il posera à son soutien.

A l'appui de leur thèse, les partisans de "l'ouverture à gauche" ont invoqué surtout les deux arguments suivants: 1o) la démocratie chrétienne doit être un mouvement dynamique et populaire, un parti de progrès, un parti intérieurement "social", ce qui sera impossible si elle doit rester liée à la droite et à l'extrême-droite (libéraux, monarchistes, voire néo-fascistes) dont le soutien au Parlement lui est numériquement nécessaire; il faut se libérer de cette hypothèque et s'orienter vers le centre-gauche en substituant au soutien de la droite celui du parti socialiste; 2o) le parti socialiste de Nenni s'efforce, depuis quelques années, de rompre tous ses liens avec le parti communiste, de prendre sa place dans le jeu démocratique: il faut l'aider à mettre fin à ce mauvais compagnonnage et ainsi arracher une grande partie du prolétariat italien à l'influence du parti communiste. On ajoute que si le parti démocrate-chrétien reste associé aux éléments de droite, il risque de perdre une partie de sa clientèle: or, s'il perdait seulement 3 à 4 p.c. de ses voix, le danger serait grand, voire certain, d'une prise de pouvoir par une coalition communiste-socialiste. Dès lors, dans le respect absolu de la légalité, l'Italie s'engagerait dans la voie qui conduit à la démocratie populaire.

Si la résolution adoptée au congrès national du parti chrétien a effectivement des suites, l'Italie va vivre une expérience passionnante pour elle-même et aussi pour l'Occident, une expérience qui pourrait avoir valeur exemplaire. Ce serait le premier exemple de coopération directe entre un parti franchement marxiste et un parti démocrate-chrétien, dans un grand pays occidental: la démocratie chrétienne serait amenée à accentuer son caractère social et populaire, le parti socialiste à renoncer à certains éléments de sa doctrine ou à les mettre en veilleuse. La conjoncture actuelle: réduction du chômage et prospérité relative, perte de vitesse du parti communiste, semble favoriser une pareille expérience. Mais il reste de nombreux obstacles: la hiérarchie catholique a condamné dans le passé, au moins implicitement, le projet "d'ouverture à gauche"; d'autre part, le PSI a toujours prôné la neutralité de l'Italie entre les blocs et son retrait de l'OTAN.

On saura dans les prochains mois si ces obstacles peuvent être surmontés. S'ils le sont, la démocratie chrétienne et la démocratie tout court pourraient gagner beaucoup; s'ils ne le sont pas, le parti démocrate-chrétien sera rejeté à droite, son unité sera compromise et l'Italie risquerait de n'avoir le choix à long terme qu'entre une droite conservatrice et une gauche marxiste.

Jean-Marc LEGER

Franchise et lucidité d'un sous-ministre

On aura lu de larges extraits, publiés en page des spectacles, mardi, du discours prononcé par M. Guy Frégault à la première réunion du Conseil provincial des arts. Le nouveau sous-ministre aux affaires culturelles y témoignait d'une franchise et d'une lucidité que les esprits vigoureux ne gardent pas toujours lorsqu'ils occupent des postes officiels.

Par exemple, M. Frégault parle du rôle que jouera le service provincial des bibliothèques publiques. Il va s'agir, dit-il, d'une véritable politique de colonisation intérieure. Mais pourquoi? "Si l'on observe qu'à peu près la moitié de la population de la province doit encore se passer de bibliothèques publiques, que 8 p.c. des effectifs ruraux peuvent avoir accès à des dépôts de livres, que le nombre des volumes par rapport à la population est, chez nous, le plus bas de tout le Canada et qu'enfin ces livres circulent peu, puisque le nombre des prêts n'atteint même pas 15 p.c. du nombre correspondant en Ontario, on saisira l'ampleur de la tâche à laquelle ce jeune service doit se mesurer". Le sous-ministre n'a pas oublié l'art, propre à l'histoire, de ramasser une situation en peu de mots. L'intellectuel constate, mais c'est l'homme d'action qui s'engage. Il ne cède pas à l'ère plaisir de souligner un déficit: il veut savoir de quelle misère dramatique nous parlons — et dont il n'y a peut-être pas à

Régénérer la langue

M. Frégault parle de la langue avec le même réalisme et, au fond, la même ardeur: "La langue informe qui se parle ici, la langue incohérente qui s'écrit ici, la langue morte qui s'enseigne ici..." L'état de cette langue "dégénérée" rend nécessaire, lui aussi, "la mise en place d'un dispositif de colonisation". C'est la raison d'être de l'Office de la langue française—envers lequel nous pourrions éprouver une certaine rancune passagère puisque vient nous prendre un collaborateur très précieux, mais dont le rôle pourra être si important que nous lui consentions volontiers ce grand sacrifice. Il n'y a là, poursuit le sous-ministre, ni semonce ni dénigrement, mais honnête constatation. Car "il faut prendre

BLOCS NOTES

conscience de la réalité, si humiliante soit-elle, pour peu qu'on ait dessein de la corriger". L'enthousiasme et la fierté ne viennent plus, alors, de ce qu'on préserve une illusion, mais de la volonté d'entreprendre et de poursuivre une oeuvre de régénération.

Le bien commun

Il y aurait d'autres passages à reproduire et à commenter. Mais il faut se borner. Voici les réflexions du sous-ministre devant le Conseil provincial des arts qui devra, entre autres tâches, distribuer des subventions:

Pour peu que l'on réfléchisse que ces sommes, au fond, sont le fruit du travail de la collectivité, on voit tout de suite de quelles précautions, de quelle lucidité, de quel respect aussi leur distribution doit s'accompagner; ce n'est pas seulement de l'argent que l'on manie ainsi, c'est de l'argent gagné par d'autres et confié à l'Etat pour qu'il serve à tout, et non un trésor personnel où chacun peut puiser à sa puissance et de son habileté. La phrase est nette et impérieuse. On aime qu'elle soit prononcée par un haut fonctionnaire, au moment où il exerce sa fonction.

André L.



Encore un pèlerinage à Québec

lettres au DEVOIR

Le professeur André Lussier fait une mise au point

Le Quartier Latin du 25 janvier a consacré sa page frontispice à une requête des étudiants de la faculté de philosophie de l'université de Montréal, réclamant le départ d'un professeur: le père Alphonse Sylvestre, c.s.v.

- Etant donné a) que mon nom apparaît à quelques reprises dans différents textes de ce numéro du Quartier Latin; b) que le Nouveau Journal du 26 janvier rapporte que le doyen de la faculté de philosophie, tout en se refusant à faire tout commentaire, aurait néanmoins ajouté: "vous savez, des chicanes de professeurs qui montent les élèves contre d'autres professeurs..."; c) enfin que, toujours selon le Nouveau Journal: "le père

Sylvestre établit des relations entre les articles du Quartier Latin et la polémique qu'il a soutenue contre André Lussier dans "Le Devoir"; je tiens à faire les remarques suivantes:

- 1— Je n'ai eu de contact avec aucun étudiant de philosophie et je ne fus consulté par aucun. Je ne fus de plus aucunement consulté par la direction du Quartier Latin. Ceci, il me semble, est évident, du fait du ton pour le moins un peu leste adopté dans le Quartier Latin, exception faite du texte de Célyne Garneau. 2— Le doyen de la faculté de philosophie m'a personnellement déclaré, en des termes non équivoques, qu'il ne croit absolument pas qu'il s'agisse d'une querelle

de professeurs, et encore moins que j'aurais fait le moindre démarche pour monter les étudiants contre d'autres professeurs.

André LUSSIER

Déclaration du père Louis Lachance, doyen de la Faculté de philosophie: "J'ai pris connaissance de la déclaration de M. le professeur André Lussier et je l'approuve".

Louis Lachance, o.p. N.B. Je signale qu'il n'y eut entre le père Sylvestre et moi aucune polémique de soutien. Il eut, dans Le Devoir, les propos diffamatoires et calomnieux du père Alphonse Sylvestre à mon endroit. Point. A. L.

Réponse à un Torontois

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi de commenter brièvement le "témoignage d'un Torontois sur le séparatisme" qui a paru dans Le Devoir du 18 janvier dernier.

Monsieur Reynolds, le Torontois en question, s'afflige de ce que les séparatistes repoussent la bonne volonté qu'affichent aujourd'hui les Anglo-canadiens envers le Québec. Nous ne repoussons pas la bonne volonté des Anglo-canadiens: nous méprisons simplement ce qui nous apparaît comme une prétention plutôt qu'une réalité.

Les affirmations de bonne volonté ne sont pas nouvelles: John A. MacDonald a lui-même lancé la mode il y a 85 ans. Les seuls actes qui ont jamais suivi ces belles paroles ont été des actes d'agression envers les Canadiens français, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba où les droits et les privilèges du français ont été abolis avec la plus économe "bonne volonté". Monsieur Reynolds aurait profité à lire la page d'annonce du R.I.N. dans Le Devoir du Nouvel An.

J'aimerais dire à monsieur Reynolds que ce sont des "actes" de bonne volonté que le Québec attend et non plus des "paroles". J'aimerais pouvoir lui dire également que les chèques bililingues ne satisfèrent pas le Québec parce que ce ne sont pas les chèques bililingues qui permettront à la culture française de s'épanouir au Canada. Les chèques bililingues, aussi bien que le drapeau et l'hymne national, relèvent de l'artisanat et la période artisanale vient de prendre fin au Québec.

Monsieur Reynolds a également repris le thème éculé de l'expansion de la culture française en Amérique du Nord. On est venu bien près de dépeuple pour assurer les oeuvres dont il a besoin; j'y insiste: les oeuvres dont il a un besoin réel pour connaître et pour exprimer ce qu'il y a de plus vrai et de meilleur en lui-même, et pour sa poursuite, en définitive, d'un surcroît d'humanité. Dans cette perspective, ce n'est pas seulement un avantage matériel que d'être subventionné, c'est un honneur. Voilà pourquoi la distribution des subventions prend un caractère d'une singularité gravité.

Ces phrases sont toutes simples. Chacun les a comprises à première audition. Elles condamnent toutes les formes de patronage et de népotisme, et disent pourquoi en peu de mots. L'argent que manie un gouvernement ou que distribuent ses services, c'est de l'argent gagné par d'autres et confié à l'Etat pour qu'il serve à tout, et non un trésor personnel où chacun peut puiser à sa puissance et de son habileté. La phrase est nette et impérieuse. On aime qu'elle soit prononcée par un haut fonctionnaire, au moment où il exerce sa fonction.

André L.

Vers un nouveau "colosse" économique?

La campagne ouverte depuis plusieurs semaines aux États-Unis pour soutenir le grand plan de libération du commerce extérieur que le président Kennedy vient de présenter au Congrès, n'est pas sans rappeler celle qui précéda la déclaration "historique" de M. Macmillan, le 31 juillet dernier, sur la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Dans les deux cas il fallait remonter un long courant de traditions, lutter contre les "bonnes raisons" du protectionnisme, épauler les jeunes équipes assoiffées de croissance économique, sans pour cela braver les anciennes, éprises surtout de sécurité.

Depuis cent ans, rappelle James Reston dans le "New York Times", les présidents démocrates ont parlé des vertus du libre-échange, mais les résultats ne furent pas à la mesure de leurs discours, ou de leurs efforts. Et de citer les noms des patriarches James Buchanan, Cleveland, Jackson... M. Kennedy aura-t-il plus de chances?

La marche du temps, qui conduit inexorablement vers la constitution d'ensembles économiques et politiques de plus en plus vastes, favorise certes la préparation des esprits à une proposition dont l'audace rappelle celle du général Marshall, et qui est déjà, elle aussi, fort bien reçue en Europe. Il est d'assez bon augure que le président de la Chambre des représentants (qui avait fait échouer l'an dernier le projet scolaire de M. Kennedy) ait cette fois demandé aux deux partis de soutenir le projet de loi sur la nouvelle politique commerciale.

Les Américains semblent comprendre mieux que, pour soutenir leur économie, leur politique d'aide, leur monnaie et réduire le chômage, il faut faciliter l'offensive de leurs produits dans toutes les parties du monde, en attendant d'être battus en brèche, dans cette compétition commerciale par le nouveau venu aux dents longues: le Marché commun, les États-Unis, comme tout industriel avisé, cherchent à s'entendre avec le concurrent. Mais l'accord qu'il propose, loin de prévoir, comme souvent, hélas! entre firmes privées, des répartitions de marchés, porte sur des échanges d'avantages, en l'espèce un désarmement douanier réciproque.

Ce plan séduisant est aussi prudent, ce pour quoi il aura peut-être plus de chances devant le Congrès que ses prédécesseurs. Les mécanismes ressemblent fort, on le voit, à ceux qui ont été mis en place dans le traité de Rome, et le fait que le Marché commun ait réussi à se développer sans entraîner — bien au contraire — des dommages pour les participants devrait inciter les États-Unis à rompre définitivement eux aussi avec l'idée d'une "Amérique-forteresse".

Les arguments politiques ne seront pas au reste les moins convaincants. Pour aider l'Amérique latine, les États-Unis entendent profiter de ce nouveau plan commercial et faire disparaître les préférences dont les produits tropicaux africains bénéficient en Europe. Sur ce chapitre, on peut s'attendre à de sérieux accrochages. Mais c'est évidemment le désir de répondre au défi économique de l'U.R.S.S. qui anime également la jeune administration américaine. L'émulation ne peut être que bénéfique pour les deux parties, à condition toutefois qu'elle ne tende pas à "cristalliser", plus encore les blocs et à rendre plus difficile l'approchement politique des deux "colosses".

(Tous droits réservés pour LE DEVOIR et LE MONDE)

Allocations d'outre-frontières

Monsieur André Laurendeau,

J'apprends que le Département de l'Instruction publique vient de reconnaître un certain nombre d'institutions en dehors de la Province de Québec susceptibles de recevoir des allocations provinciales. Or parmi ces institutions j'en relève un certain nombre de langue anglaise. Décidément le DIP possède l'art de me taper sur les nerfs, lorsqu'il sautera, il pourra commencer par s'accuser.

Moi, payeur de taxes canadiennes-françaises et catholique, je refuse de payer des impôts pour soutenir des institutions de langue anglaise. De l'extérieur de la province de Québec, fusent-elles catholiques. A la pensée que mes impôts iront à Our Lady's High School de Pembroke, je ressens une irritation difficile à contenir.

Il ne faut pas que le catholicisme devienne un moyen d'anglaisier et d'humilier les Canadiens français. Si nos politiques et notre clergy ne comprennent pas ce que le séparatisme prendra rapidement une teinte "37-38".

Pierre-Paul RIOUX, Sherbrooke. Liste des institutions de langue anglaise que les Canadiens français subventionneront: Plus X Seminary, Ottawa; High School, University, Ottawa; Immaculate High School, Ottawa; Convent of Mary Immaculate, Our Lady's High School, Pembroke; (D'ailleurs, Loyola University (11); Information: "La Presse", 18 janvier 1961.

Refrancisation

M. Bona Arsenaull, ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

M. le ministre, L'exercice du pouvoir dans notre province se fonde sur des principes démocratiques. Ces principes, de par leur nature, autorisent les citoyens à exprimer leur mécontentement lorsqu'il y a lieu. Etant donné la nature confédérale de l'Etat où nous vivons: le Canada, les citoyens appartenant au groupe ou province minoritaire se doivent d'être toujours en éveil pour la conservation de leurs droits.

En vertu du paragraphe qui précède, les signataires de cette lettre tiennent à vous exprimer leur mécontentement et leur désapprobation pour avoir cédé aux pressions de certains fonctionnaires du gouvernement central en ce qui regarde la toponymie du nord de la province. L'Etat du Québec est de majorité française et sa toponymie doit refléter cette caractéristique. Nous attendions du nouveau gouvernement, à cause de ses nombreuses déclarations, un pas en avant dans l'affirmation de notre personnalité française. Loin de là, il semble que nous allons reculer. L'Estrie, par exemple, comprend des comtés dont le nom est anglais et dont la population est à plus de 90 p.c. française. Nous attendions de votre gouvernement la francisation du nom de ces comtés. Au contraire, vous allez empêcher, par un acte de servilité inexplicable, qu'une région non encore peuplée re-

Pembroke, je ressens une irritation difficile à contenir.

Il ne faut pas que le catholicisme devienne un moyen d'anglaisier et d'humilier les Canadiens français. Si nos politiques et notre clergy ne comprennent pas ce que le séparatisme prendra rapidement une teinte "37-38".

Pierre-Paul RIOUX, Sherbrooke. Liste des institutions de langue anglaise que les Canadiens français subventionneront: Plus X Seminary, Ottawa; High School, University, Ottawa; Immaculate High School, Ottawa; Convent of Mary Immaculate, Our Lady's High School, Pembroke; (D'ailleurs, Loyola University (11); Information: "La Presse", 18 janvier 1961.

M. Bona Arsenaull, ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

M. le ministre, L'exercice du pouvoir dans notre province se fonde sur des principes démocratiques. Ces principes, de par leur nature, autorisent les citoyens à exprimer leur mécontentement lorsqu'il y a lieu. Etant donné la nature confédérale de l'Etat où nous vivons: le Canada, les citoyens appartenant au groupe ou province minoritaire se doivent d'être toujours en éveil pour la conservation de leurs droits.

En vertu du paragraphe qui précède, les signataires de cette lettre tiennent à vous exprimer leur mécontentement et leur désapprobation pour avoir cédé aux pressions de certains fonctionnaires du gouvernement central en ce qui regarde la toponymie du nord de la province. L'Etat du Québec est de majorité française et sa toponymie doit refléter cette caractéristique. Nous attendions du nouveau gouvernement, à cause de ses nombreuses déclarations, un pas en avant dans l'affirmation de notre personnalité française. Loin de là, il semble que nous allons reculer. L'Estrie, par exemple, comprend des comtés dont le nom est anglais et dont la population est à plus de 90 p.c. française. Nous attendions de votre gouvernement la francisation du nom de ces comtés. Au contraire, vous allez empêcher, par un acte de servilité inexplicable, qu'une région non encore peuplée re-

coïncide des toponymes français. Si vous cédiez à de simples fonctionnaires sur des questions de toponymie qui relèvent uniquement de nous et où le fédéral n'a pas le droit d'intervenir, que feriez-vous lorsque nos droits essentiels seront en jeu?

Sachez, monsieur le ministre, que le peuple canadien français ne se laissera pas décider à s'affirmer surtout en ce qui regarde son territoire. Pour l'erreur que vous venez de faire en cédant à des pressions indues, au nom de la liberté de notre territoire et de la constitution de notre pays, nous tenons à vous dire de façon très nette, notre désapprobation et notre inquiétude pour l'avenir.

ONT. SIGNE: MM. Jean-Guy Lavalée, professeur; Jean-Marie Roy, professeur; Pierre-Paul Rioux, professeur; André Gingras, professeur; Léon Charette, professeur; Réjean Braut, professeur; Léo Provencher, professeur; Armand Lévesque, professeur; Claude Thibault, professeur; d'Angers: Pierre Cazalis; Guy Brosseau; Joseph H. Taillefer, professeur d'anglais; Claude Mitchellson; Roland Larrière, professeur; Paul Duot, professeur; Maurice Bertrand, professeur; F.X. Desrosiers; J.-C. Saint-Félix; Michel Gnarowski, tous de l'université de Sherbrooke.

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'obligeance de nous adresser tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

MONTREAL, VENDREDI, 2 FEVRIER 1962

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 16 janvier 1910. Rédacteur en chef: André Laurendeau. Secrétaire de la rédaction: Michel Roy. Directeur: Gérard Filion. Trésorier: Arthur Lefebvre. Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol. Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal. "Le Devoir" est imprimé au 454 rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, employant et dirigeant des personnes de couleur. Les droits de reproduction des documents publiés dans "Le Devoir" sont réservés. Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an) \$12.00. Abonnement au Canada \$16.00. Abonnement étranger \$20.00. Par abonnement (un an) \$5.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement de ce journal et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

La Bible vous parle

Parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence et implorons son pardon. (Judith 8, 14). Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

Marché commun: le cabinet britannique impatient

Le R.-Uni désire savoir d'ici août s'il peut adhérer à la CEE

LONDRES. — Le gouvernement britannique commence apparemment à s'impatienter devant la lenteur du progrès dans les discussions ouvertes depuis octobre dernier entre ses représentants et ceux de la Communauté économique européenne. Selon des sources dignes de foi, le gouvernement britannique aurait déclaré à la CEE qu'il souhaite vivement savoir en juillet ou en août si le Royaume-Uni sera admis ou non dans le marché commun européen.

Londres demanderait conséquemment que les discussions des divers comités d'experts soient accélérées de telle façon que les deux parties sachent en juillet si elles peuvent se mettre d'accord, si l'adhésion britannique est pour l'essentiel une affaire entendue. Après cela, les discussions pourraient se poursuivre sur des modalités mais le principe de l'entrée de Londres dans la CEE serait définitivement acquis. Ainsi, le premier ministre Macmillan pourrait annoncer au parlement — avant que celui-ci n'ajourne ses travaux pour les vacances d'été — que la Gde-Bretagne entrera ou n'entrera pas dans le marché commun.

Mais certains milieux à Londres comme à Bruxelles (siège de la CEE) doutent qu'il soit possible de respecter ce "cadencier" britannique. D'abord, pour atteindre cet objectif, il faudrait pratiquement donner la complexité des problèmes soulevés et par la Gde-Bretagne et par le Common wealth que les experts s'efforcent sans arrêt et presque jour et nuit d'ici juillet, ce qui est évidemment impossible. Ensuite, le gouvernement britannique s'est engagé à convoquer une conférence des premiers ministres du Commonwealth une fois que les solutions pour les problèmes les plus importants auraient été définies et avant que la Gde-Bretagne n'ait pris une décision définitive.

C'est pourquoi, les diplomates des pays européens de la CEE estiment généralement que le Royaume-Uni ne pourra pas avant la fin de l'année les conditions auxquelles Londres pourrait entrer dans le marché commun et que l'adhésion britannique officielle, si elle doit intervenir, ne deviendra pas effective au mieux avant le printemps 1963.

Fanfani formerait un cabinet de coalition qui jouirait de l'appui du parti socialiste

NAPLES. — A la suite de la décision du congrès du parti démocrate-chrétien de pratiquer "l'ouverture à gauche" en recherchant le soutien du parti socialiste italien, le premier ministre Amintore Fanfani présentera probablement ces jours-ci au président Gronchi sa démission et celle de son gouvernement homogène démocrate-chrétien. Il est déjà entendu que le chef de l'Etat invitera Fanfani à former un nouveau cabinet: le premier ministre pourrait alors donner suite à la résolution du congrès de Naples en constituant un gouvernement de coalition de type centre-gauche.

Le reste cependant à voir si le parti socialiste acceptera un contrat de cette nature et s'il n'en résultera pas des divisions trop graves au sein du parti démocrate-chrétien.

Fanfani et le secrétaire général du parti, Aldo Moro, ont ainsi réussi à faire triompher leur thèse au cours du congrès, — avec l'appui de près de 70% des participants — contre la tendance représentée surtout par les ministres Scelba et Andreotti, opposés à toute coopération avec les socialistes nenniens.

La résolution relative à "l'ouverture à gauche" écarte cependant toute modification profonde à la politique étrangère et notamment à l'appartenance de l'Italie au pacte Atlantique.

**Situation présente**  
Le parti démocrate-chrétien, tout en ayant le plus grand nombre de sièges dans les deux Assemblées, ne dispose pas de la majorité absolue au sein de l'Assemblée nationale; aussi, le cabinet actuel, composé exclusivement de démocrates-chrétiens, s'appuie-t-il sur une majorité, d'ailleurs fragile, composée, outre ses propres députés, des libéraux, des sociaux-démocrates et des républicains. Pour faciliter le glissement du parti démocrate-chrétien à gauche, le parti social démocrate a décidé voici deux mois de lui retirer son appui. Ainsi, le gouvernement ne peut durer que s'il obtient le soutien des monarchistes, à droite, ou des néo-fascistes, à l'extrême-droite.

**Formule envisagée**  
Le premier ministre Fanfani a déjà déclaré que jamais il n'accepterait de rester à la tête du gouvernement dans ces conditions. La formule envisagée à la suite de la décision prise au cours du congrès est la suivante: 1) démission prochaine du gouvernement; 2) formation, sous la direction de Fanfani, d'un cabinet de coalition de centre-gauche, formé par les démocrates-chrétiens, les sociaux-démocrates et les républicains, — ce qui signifie que les libéraux seront rejetés dans l'opposition; 3) conclusion avec le

partisan de M. Nenni d'un accord en vertu duquel, ce parti, sans participer au gouvernement, le soutiendra dans les problèmes de politique intérieure et s'abstiendra dans les questions de politique étrangère. Ainsi, estime-t-on, le parti démocrate-chrétien pourra suivre une politique sociale plus vigoureuse, se rapprocher des masses tout en maintenant l'Italie fermement dans le "camp atlantique"; d'autre part, le PSI sera en mesure de s'éloigner définitivement du parti communiste sans devoir pour cela appuyer l'appartenance à l'OTAN qu'il a constamment dénoncée.

BERLIN: TANDIS QUE LA CRISE EST AU POINT MORT

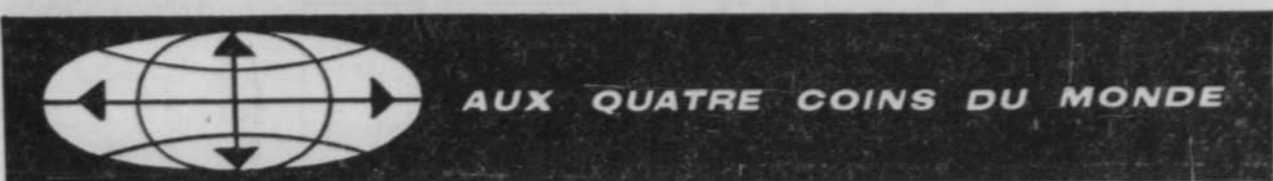
Gromyko et l'ambassadeur des E.-U. confèrent une autre fois

MOSCOU. — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. L. Thompson, ont eu hier leur troisième rencontre depuis le début de l'année sur le problème de Berlin. Les deux hommes ont conféré pendant plus de deux heures et demie; en quittant le ministère des affaires étrangères, le diplomate américain a simplement dit qu'il y aurait une autre réunion mais que la date n'en avait pas été arrêtée.

On sait que, conformément à une décision prise lors de la réunion du Conseil ministériel de l'Alliance Atlantique, à Paris, en décembre, les Etats-Unis s'efforcent, par le moyen de ces tête-à-tête Thompson-Gromyko, de voir s'il existe une possibilité de règlement satisfaisant de la crise de Berlin et si, conséquemment, il y a lieu de convoquer une conférence ministérielle des quatre "Grands" pour conclure un accord sur cette question. Jusqu'ici, rien ne permet de penser que l'ambassadeur américain ait décelé des raisons d'optimisme: il semble que le gouvernement soviétique n'a fait aucune concession

de quelque importance à la thèse occidentale. A Washington des porte-parole officiels disaient mercredi que les deux premières rencontres Gromyko-Thompson n'ont permis de dégager aucun élément pouvant justifier la convocation d'une conférence des ministres. Ils ont ajouté que la crise peut fort bien durer pendant encore longtemps avec des hauts et des bas sans provoquer cependant un conflit armé.

A Bonn, d'autre part, une publication officielle du gouvernement fédéral vient de répéter que le gouvernement de M. Adenauer reste totalement solidaire de ses alliés et n'acceptera jamais d'engager des négociations séparées avec l'Union soviétique sur le problème de Berlin comme sur le problème allemand en général. Dans un article consacré au fameux mémorandum soviétique du 27 décembre, il est dit que la normalisation des rapports Bonn-Moscou sera impossible tant que l'URSS continuera à appuyer le "régime fantoche et tyrannique" de l'Allemagne orientale.



ITALIE: le gouvernement accuse officiellement le pilote bulgare d'espionnage

BARI. — Le gouvernement italien a officiellement accusé le lieutenant d'aviation bulgare Milus Solakov d'espionnage politique et militaire, hier soir. Le magistrat-enquêteur, à Bari, a émis un mandat d'arrestation à l'encontre du jeune pilote dont l'avion à réaction s'écrasait le 20 janvier près d'une base de projectiles de l'OTAN qu'il avait au préalable survolée à deux reprises. L'avion était équipé d'instruments scientifiques et de caméras permettant la photographie à haute altitude. Solakov est actuellement à l'infirmerie de la prison civile de Bari où il se remet des blessures subies lors de l'accident. Le pilote a tenté de faire croire qu'il était venu volontairement en Italie afin d'y solliciter l'asile politique mais le gouvernement bulgare a déclaré que le pilote s'était égaré à cause des mauvaises conditions atmosphériques. En vertu de la loi italienne, un procès pour espionnage se déroule devant un tribunal civil; la peine maximum prévue est celle de quinze années d'emprisonnement.

UNION SOVIETIQUE: Molotov aurait subi une attaque cardiaque et serait hospitalisé

MOSCOU. — Selon des sources habituellement bien renseignées, l'ancien ministre des affaires étrangères, V. Molotov, aurait subi une attaque cardiaque, voici une dizaine de jours, et serait hospitalisé depuis lors. On sait que le vieux militant bolchévique est actuellement en disgrâce et serait sur le point d'être exclu du parti communiste pour avoir été prétendument l'un des chefs du "groupe anti-parti". Un haut fonctionnaire des services de presse du Kremlin a paru excité lorsque des journalistes l'ont interrogé au sujet de Molotov: "Nous n'avons pas de renseignements sur chaque citoyen soviétique allant à l'hôpital... Si M. Molotov est malade et a décidé d'aller à l'hôpital, cela ne nous regarde pas". Il a ajouté tout ignorer des décisions prises au sujet de Molotov par le gouvernement: voici quelque temps, la presse annonçait que l'ancien ministre regagnerait son poste de représentant de l'URSS auprès de la Commission internationale de l'énergie atomique à Vienne.

NOUVELLE-GUINEE: la Hollande accepte de libérer les prisonniers indonésiens

NATIONS UNIES, N.-Y. — L'Organisation des Nations Unies a annoncé hier que la Hollande avait accepté de remettre en liberté des prochains jours les soldats, marins et "volontaires" indonésiens faits prisonniers au cours de l'engagement naval qui a eu lieu le 15 janvier au large des côtes de la Nouvelle-Guinée occidentale. Une délégation du comité international de la Croix-Rouge se rendra en Nouvelle-Guinée pour surveiller l'opération: les prisonniers lui seront rendus et elle les remettra ensuite au gouvernement indonésien. On sait qu'au cours de cet engagement, 28 Indonésiens avaient été tués et 52 autres, faits prisonniers, cependant que les unités hollandaises envoyaient par le fond une vedette indonésienne et en endommageant une autre. Le secrétaire général de l'ONU a publié une lettre adressée par U Thant au premier ministre hollandais, invitant celui-ci à ordonner la libération des prisonniers comme geste humanitaire et pour faciliter un éventuel règlement à l'amiable. La Haye a accepté aussitôt.

CONGO: le premier ministre Adoula confèrera avec le ministre belge, Spaak, au siège de l'ONU

NATIONS UNIES, N.-Y. — Le premier ministre du Congo, Cyrille Adoula, s'entretiendra avec le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Paul-Henri Spaak, samedi, à New-York. Des sources diplomatiques ont annoncé mercredi soir que le chef du gouvernement congolais — qui doit arriver aujourd'hui à N.-Y. — a demandé à rencontrer le ministre belge afin d'examiner avec lui les modalités de l'assistance

de la Belgique au Congo et de la coopération entre les deux pays. On sait que les relations diplomatiques belgo-congolaises ont été rétablies le mois dernier et que les deux capitales souhaitent signer de nouveaux accords relativement à l'assistance et à la coopération. M. Spaak se trouve actuellement à N.-Y. afin de participer aux débats de la Commission de tutelle de l'Assemblée générale sur l'avenir des territoires de Ruanda et de l'Urundi, placés sous la tutelle de la Belgique et qui doivent accéder à l'indépendance au cours de l'année.

JAMAÏQUE: le ministre britannique des colonies envisage l'indépendance pour la fin de l'année

LONDRES. — Le ministre des colonies, Reginald Maudling, a déclaré hier aux chefs politiques de La Jamaïque qu'il y a lieu d'espérer que cette grande île des Caraïbes pourra devenir Etat indépendant au cours de l'année. Une conférence constitutionnelle a commencé hier entre les représentants du gouvernement britannique et ceux de La Jamaïque. Les participants doivent tout à tour fixer une date pour le retrait de La Jamaïque de la fédération des Antilles britanniques, rédiger une constitution pour le territoire, choisir la date de son accession à l'indépendance et définir la nature de ses rapports futurs avec la Grande-Bretagne. Les pourparlers devraient durer environ deux semaines. Il est déjà entendu que La Jamaïque restera au sein du Commonwealth et sera une monarchie constitutionnelle ayant à sa tête le souverain britannique: en d'autres mots, elle aura un statut semblable à celui du Canada ou de l'Australie.

PORTUGAL: la police doit réprimer une émeute antigouvernementale à Oporto

OPORTO. — La gendarmerie portugaise a dû tirer des coups de feu en l'air et lancer des grenades lacrymogènes mercredi soir pour mettre fin à une émeute à Oporto. Des dizaines de personnes auraient été blessées au cours des émeutes dont le gouvernement impute la responsabilité à des éléments communistes. Les manifestants qui lançaient des slogans antigouvernementaux ont renversé des voitures de police, arrêté les autobus et les tramways dont ils ont brisé les carreaux, mis le feu à un de ces véhicules, etc. La manifestation coïncidait avec l'anniversaire de la révolution de 1890 qui institua la république. Depuis quelques jours, des mouvements clandestins d'opposition avaient distribué des tracts appelant la population à manifester ce jour-là contre le régime. Oporto est la deuxième plus grande ville du Portugal.

Catholiques plus nombreux en Suisse

FRIBOURG. — Selon les dernières statistiques, la population catholique de Suisse s'est accrue plus sensiblement que la population protestante. Tandis que, pour une population totale de 5,429,000 habitants, les protestants n'avaient augmenté que de 202,000 âmes de 1950 à 1960, la population catholique s'est accrue de 514,000 âmes. La Suisse compte actuellement 2,857,000 protestants et plus de 2,473,000 catholiques romains.

Sur les 2,857,000 protestants, 1,383,000 sont du sexe masculin et 1,474,000 du sexe féminin. Parmi les membres de l'Eglise catholique, on compte 1,234,000 hommes et 1,239,000 femmes.

Des 99,000 membres d'autres confessions religieuses, on compte 54,000 hommes et 45,000 femmes.

"Le meilleur médecin du monde"

Docteur en médecine de l'Université McGill, titulaire à 24 ans d'une chaire de physiologie, Sir William Osler est encore considéré, plus de 40 ans après sa mort, comme "le meilleur médecin du monde". Lisez dans S'ÉLECTION du Reader's Digest de février l'attachante histoire de ce grand Canadien aux dons prodigieux — et comment tant de nos vétérans de la Grande Guerre lui doivent de vivre encore! Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Aussi canadienne que son nom l'indique  
**CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED**  
FABRICANTS DES  
GAZOLINES • HUILES À MOTEUR  
**WHITE ROSE**

**Hommage au courage**  
Un jeune héros de 25 ans, Ronald Casey, de Montréal, a été l'objet d'une fête organisée par ses patrons et ses camarades, la semaine dernière, à l'usine de la Continental Can Company of Canada. M. Casey avait sauvé un bambin de trois ans d'une noyade certaine dans le canal Lachine, en mai dernier.

**AVIS DE DÉCÈS**  
LIBOIRON — A Saint-Jérôme, le 31 janvier 1962, à l'âge de 59 ans, est décédé le Dr Pierre Auguste Liboiron. Il laisse dans le deuil son épouse, Louise Lefort; ses filles, Maryse et Suzel (Mme Frank Bourgeois); son père, M. Georges Liboiron; sa sœur, Cécile (Mme Guy Lefort); son frère, Roland, de Ste-Agathe-des-Monts; son gendre, M. Frank Bourgeois; ses beaux-frères et belles-sœurs, le Dr Guy Lefort, le notaire et Mme Antonio Giroux, M. et Mme Jacques Lussier, tous de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Saint-Jérôme, lundi le 5 février, à 9 h. 30.

**MAGNUS POIRIER**  
Entrepreneur  
Expert  
Embaumeur  
Pompes  
Funéraires  
6603, rue  
St-Laurent

**PUGET**  
PUR JUS DE FRUIT  
c'est une huile d'olive, oui... mais c'est surtout une huile d'olive pure  
Une tradition de qualité depuis 1857  
Agent général pour le Canada  
Alfred Oujmet, Montréal

**SHEARER LUMBER CO. LTD.**  
50 BOUL. STINSON MTL  
(angle Côte-de-Liesse)  
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE  
LIVRAISON RAPIDE  
**Ri. 8-6161**

**Georges Godin**  
Successeur d'Arthur Landry Engr.  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE  
Salons: Bureau: 518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
L'Fontaine 4-3571

**Bermi**  
BAR-SALON  
au-dessus de  
**La Fontaine de Trevi** Restaurant  
La où le déjeuner pour hommes d'affaires est l'élément de la journée et le dîner, un plaisir toujours nouveau.  
6717, rue Saint-Hubert  
CR. 1-0855  
Members: Diner, Club  
American Express, Carte Blanche

**ARCHITECTES**  
DAVID, BAROTT, BOULVA  
ARCHITECTES  
Charles David, conseil  
750, côte de la Place d'Armes  
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE  
ARCHITECTES  
QUEBEC 6 — 683-8673  
MONTREAL 34 — LA. 6-3073  
PAUL LAMBERT  
ARCHITECTE  
4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL — WE. 7-1388  
PAUL-O. TREPANIER  
ARCHITECTE  
GRANBY — FR. 2-6309  
MONTREAL — VI. 5-7866

offre spéciale de mobiliers ebena

En coopération avec EBENA, l'un des plus célèbres manufacturiers contemporains, nous sommes heureux de vous offrir à prix réduits, ces meubles de bon goût, d'un confort incomparable, créés par le dessinateur danois Chus Sorensen. Choix de deux riches textures laineuses, chacune s'obtenant dans une variété de 6 couleurs modernes. Coussins en caoutchouc-mousse de haute qualité et piétement en teck ou en noyer.

**CAUSEUSE 2 SIEGES** Rég. 332. pour **269<sup>50</sup>**

**SOFA 3 SIEGES** Rég. 426. pour **299<sup>00</sup>**

**SOFA 4 SIEGES** Rég. 534. pour **399<sup>00</sup>**

**FAUTEUIL** Rég. 220. pour **159<sup>00</sup>**

Livraison 7 jours après la commande  
Heures d'affaires: de 9hrs à 5.30 hrs, le vendredi de 9hrs à 9.30 hrs  
FACILITES DE PAIEMENT

Bernard morisset Jacques vliou Laurent béribé Jules bois Jules laporte pierre deniger, membres de la société des décorateurs-ensembliers du québec

Vliou, Morisset Inc.  
décorateurs-ensembliers  
760, Boul. Décarie,  
St-Laurent • Ri. 7-9921

# Un premier séminaire d'été de mathématiques supérieures

L'Université de Montréal a répondu au vœu de la Société de mathématiques du Canada en organisant du 26 juin au 3 août prochain, un séminaire de mathématiques supérieures. Les personnes qui possèdent déjà des certificats d'études supérieures en mathématiques sont invitées à y prendre part.

Le département de mathématiques de la faculté des sciences de l'Université de Montréal a la responsabilité d'organiser ces cours d'une durée de six semaines. D'éminents professeurs et mathématiciens donneront des cours et prononceront des conférences destinées spécialement aux étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat en mathématiques.

Deux universités canadiennes offrent en été des cours de

mathématiques au niveau post-gradué. Déjà l'an dernier, l'Université de la Colombie britannique institua un cours de mathématiques avancées dont les mathématiques appliquées étaient la note dominante.

Pour la première fois un séminaire d'été en mathématiques avancées aura lieu entièrement en français, au Canada. Le programme de ce séminaire, à l'Université de Montréal, prévoit la présence de quatre conférenciers de marque; ils donneront chacun une série d'environ 30 leçons. Chaque conférencier dirigera des périodes hebdomadaires de discussion. De plus, un certain nombre de mathématiciens seront invités à donner des conférences.

Les professeurs Jacques-L. Lions, de l'université de Nancy, France, et Lucien Waelbroek, de l'université de Bruxelles, sont les deux conférenciers étrangers invités par l'université de Montréal; le premier donnera des cours sur le problème aux limites dans les équations différentielles aux dérivées partielles; le second traitera de la théorie des algèbres de Banach et des algèbres localement convexes.

D'autres cours seront donnés par les professeurs Jean Mandara, introduction à l'algèbre homologique et Maurice L'Abbé, théorie des fonctions récursives et applications métamathématiques. Tous deux sont de l'université de Montréal.

Cette nouvelle initiative de l'Université de Montréal permettra de grouper des étudiants diplômés qui, au cours des longues vacances, demeurent plutôt isolés. Ces cours qui pourront donner droit à certaines équivalences de crédits permettront à des professeurs du cours secondaire de perfectionner leurs connaissances dans un milieu d'expression française. Des étudiants de langue anglaise ont également grand intérêt à s'inscrire à ces cours.

M. le professeur L'Abbé a souligné que l'on espère l'inscription de 30 à 40 personnes. Il n'y a pas de frais de scolarité; des subventions permettront de défrayer le transport et le séjour des étudiants.

M. Jacques Saint-Pierre, vice-doyen et directeur des études à la faculté des sciences, et M. Lee Ritcey, secrétaire administratif de la Société de mathématique du Canada, ont participé à une conférence de presse hier, à l'Université de Montréal.

M. Ritcey a noté que les diplômés en mathématiques sont encore bien peu nombreux et que les six universités canadiennes qui dispensent ces cours jusqu'au niveau du doctorat accordent des diplômes supérieurs à tout au plus une dizaine de mathématiciens chaque année. Il en faudra au moins 300 d'ici dix ans dans le seul domaine de l'enseignement, alors que l'industrie en réclame en nombre toujours croissant.

# Statistiques sur les finances des comm. scolaires

QUEBEC. — Conscient de l'importance grandissante de l'éducation dans notre province, le Bureau de la statistique du Québec vient de faire paraître une nouvelle publication sur les finances scolaires.

Le Bureau de la statistique du Québec est un organisme du ministère de l'Industrie et du Commerce que dirige M. André Rousseau.

Intitulé: "Etat financier des corporations scolaires", ce document se veut exhaustif et réunit toutes les données financières disponibles sur les corporations scolaires des revenus et dépenses, recettes et déboursés.

Cette publication fait suite à "Etude statistique sur les finances des corporations scolaires" que le Bureau a publiée à la fin de 1961 et qui portait sur les années 1951 à 1960. Le présent rapport reprendant, se distingue du précédent par deux traits principaux: il ne concerne qu'une seule année fiscale, celle se terminant le 31 juin 1960; en outre, les statistiques financières de chaque corporation scolaire de la province y figurent, alors que le rapport précédent portait sur l'ensemble des corporations scolaires. "Etat financier des corporations scolaires" permet donc d'établir des comparaisons très fructueuses sur les finances des diverses corporations scolaires. Il présente donc, tant du point de vue des contributeurs que des spécialistes en finances scolaires, un intérêt de tout premier ordre.

# Mme Chartrand devant les unions de famille

A cause de la TV, la vie familiale est passée de la cuisine au salon

Au collège Sainte-Croix hier soir, Mme Michel Chartrand a prononcé une conférence sur "la famille et la télévision". Mme Chartrand, membre du conseil de la Fédération des unions de famille, a dit que "la télévision est un instrument extraordinaire de récréation et de culture" et que "l'intérêt que chacun lui accorde est à peu près à la mesure de ses préoccupations personnelles". La conférencière a poursuivi: "La télévision ne fait que devenir un élément de plus dans la vie de l'homme, élément précieux ou nuisible selon l'usage".

Signalant que "la vie familiale est passée de la cuisine au salon", Mme Chartrand estime que la présence de la télévision au foyer remet à plus tard la discussion de problèmes parfois urgents, de dialogue à cessé entre les membres de la famille. Les parents, par souci de détente, choisissent les émissions les plus faciles.

La télévision, toujours selon Mme Chartrand, tue l'idéal des collégiens et transforme les adolescents en "pépites nerveuses, agitées ou indolents".

Pourtant, la télévision pourrait être justement ce facteur d'unité familiale qui

# Pouvez-vous vous fier à ce que publient les journaux?

TORONTO. — Peut-on vraiment se fier à ce qu'on lit dans un journal quotidien? Des rédacteurs, des éditeurs, un fonctionnaire, un directeur de relations extérieures et un directeur d'agence de publicité ont tenté de répondre à cette délicate question, mardi soir, au cours de l'émission "Inquiry", télévisée par Radio-Canada.

Certains n'avaient rien à reprocher au journal quotidien, d'autres ont critiqué les tendances monopolistiques de la presse, le rôle des directeurs de relations extérieures, la pénurie de journalistes aguerris, et la fait que les journaux doivent puiser leurs nouvelles internationales dans les services d'agences non canadiennes de nouvelles.

Voici quelques-unes des observations faites par les participants.

M. John Bassett, éditeur du Toronto Telegram, a dit pour sa part: "Je crois que la presse canadienne offre une information à point et fiable et qu'en

général les journaux font de l'excellent travail".

Mais M. R. A. J. Phillips, fonctionnaire au ministère des affaires du Nord, a affirmé aussi que "les journaux du Canada n'ont pas compris l'ampleur de leur mission quand il s'agit de rapporter les faits relatifs au gouvernement et à son administration".

Selon Pierre Berton, chroniqueur au Toronto Star, "les gens sont trop mécontents pour payer la prise que vaut un bon journal. Ils croient qu'un journal ne devrait jamais coûter plus qu'une tasse de café. A mon avis, un vrai bon journal devrait se payer environ 50 cents par jour".

Blair Fraser, rédacteur du magazine Maclean's, est d'avis, lui, que "nous avons au Canada une information journal, listique généralement bonne".

M. André Laurendeau, rédacteur en chef de Devoir, a déploré le fait que les journaux canadiens sont obligés de se fier à des agences américaines de nouvelles qui voient trop les événements selon l'optique américaine.

M. Laurendeau a précisé qu'il faut constamment vérifier les nouvelles que les services américains transmettent au sujet des événements en Amérique du Sud. Il a donné comme exemple que les agences américaines de nouvelles ont rapporté les actes de répression commis par le régime Castro, à Cuba, mais elles ne l'ont pas fait quand la même chose s'est passée en République Dominicaine.

Le vice-président de l'agence de publicité Cockfield Brown and Company, M. Joseph MacDougall, a soutenu que les journaux, "malgré toutes leurs faiblesses, demeurent le meilleur médium pour informer le public".

M. James Moore, directeur des relations extérieures du parti libéral, a dit que "l'on peut se fier à la majorité des journaux, en autant que l'on accepte le fait que 80 pour cent de leurs informations leur viennent de services de relations extérieures".

Cette affirmation n'a pas eu l'heur de plaire à M. Pierre Berton. Ce dernier a aussi trouvé "bien triste" qu'il n'existe pas au Canada de quotidien socialiste, alors que le parti socialiste se montre plus vigoureux que jamais. M. Berton a aussi reproché aux journaux en général de ne pas pousser suffisamment leurs enquêtes au-delà de la nouvelle. "Cela prend un éditeur avec un vrai sens de ses responsabilités envers la collectivité pour s'imposer ce genre de travail," a-t-il conclu.

# Quatre fois plus d'anglais et... moins de religion

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — La Ligue de promotion du bilinguisme a demandé hier à la Commission Parent de multiplier par quatre le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de l'anglais et de réduire l'enseignement religieux dans les écoles catholiques françaises de la province.

L'organisme recommande, dans son mémoire, que l'on porte de deux heures et demie à dix heures par semaine le temps consacré à l'enseignement de l'anglais, et ce à compter de la 4e année; cela ferait une moyenne d'environ deux heures par jour. (Le mémoire précise qu'en ce moment on enseigne l'anglais à raison de 50 minutes par jour, soit "l'équivalent de deux heures et demie par semaine".)

Plus loin, la Ligue de promotion du bilinguisme déclare que les cinq heures d'enseignement religieux, au niveau secondaire, se donnent au détriment des autres matières; elle recommande donc ce nombre soit réduit.

L'organisme réclame en outre l'uniformité des manuels scolaires et une accélération des cours à tous les niveaux. Il propose que les prières soient dérivant enseignées et apprises en français au lieu d'un latin.

# UN CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION DE 44 MEMBRES

# Il n'y a plus de raison pour que les évêques soient l'autorité au C.I.P.

De notre envoyé spécial Jules LeBlanc

QUEBEC. — "Je ne vois plus aucune raison pour que tous les évêques soient l'autorité, au Conseil de l'Instruction publique, en pédagogie, psychologie, manuels et matières scolaires. La recommandation que fait ici La Fierté Française de retourner Nos Seigneurs les évêques à leur diocèse n'infirme nullement les droits de l'Eglise et mon respect du caractère sacerdotal et de la mission de l'Eglise".

Voilà ce qu'affirme le directeur national de La Fierté Française, M. Jacques Lamarque, dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au nom de ce mouvement nationaliste canadien-français.

Le mémoire recommande la création, dans la province, d'un Conseil supérieur de l'éducation qui échapperait à toute influence politique et qui respecterait les valeurs fondamentales du Canada français.

Destiné à représenter les divers agents de l'éducation, ce Conseil revêtirait une forme corporative: 22 associations et organismes désigneraient chacune deux représentants. Sur les 44 membres du Conseil ainsi formé, on ne compterait que deux évêques catholiques.

Le Conseil supérieur de l'éducation élirait parmi ses membres un "bureau de direction général" et s'entourerait de comités et de commissions.

A propos des comités, le mémoire se contente de signaler: "Les comités auront l'allure et le pouvoir des comités catholiques et protestants actuels au Conseil de l'Instruction publique".

Pour ce qui est des commissions, elles seraient responsables des programmes devant le Conseil supérieur. Elles seraient au nombre de sept et elles régiraient "l'enseignement primaire, secondaire, universitaire, technique, agricole, normal (écoles normales), familial (instituts familiaux)".

Ces commissions créeraient les sous-comités dont elles auraient besoin pour établir les programmes et les méthodes d'enseignement.

Quant au Conseil supérieur il aurait juridiction sur toutes les écoles qui relèvent des commissions scolaires, sur les collèges et les écoles normales, ainsi que sur les institutions qui relèvent de ces commissions.

Le Conseil supérieur de l'éducation n'aurait pas de juridiction sur les collèges et les écoles normales, ainsi que sur les institutions qui relèvent de ces commissions.

Levont présentement de différents ministères provinciaux. Le mémoire précise que les institutions privées comme les séminaires, les collèges et les universités conserveraient leur indépendance à côté de leurs programmes d'études, cependant, devront être approuvés par le sous-comité des collèges ou le sous-comité des universités selon le cas.

Une loi spéciale de la Législature autoriserait le Conseil supérieur de l'éducation à présenter son budget, à le justifier et à le défendre devant les députés. Le trésor provincial verserait au Conseil les fonds ainsi votés; ces fonds seraient administrés par le trésorier du Conseil.

En ce qui concerne la composition de ce Conseil, elle se ferait suivant une formule corporative. Seraient ainsi représentés: les trois Eglises catholique, protestante et juive; les instituteurs de tous les niveaux de l'enseignement, catholiques et protestants; les commissions scolaires, les collèges classiques, les instituts familiaux et les universités; la Chambre de commerce provinciale et la Confédération des syndicats nationaux; des associations nationales canadiennes-françaises, les protestants et les Juifs francophones. De plus, tous les immigrants qui sont groupés dans une association provinciale se réuniraient pour déléguer deux représentants.

La Fierté Française réclame également une loi de l'éducation qui relèverait du gouvernement provincial mais serait rédigée par le Conseil supérieur de l'éducation et adoptée par l'Assemblée législative. Elle ne donne pas plus de précisions à ce sujet.

Elle ne veut pas que le système d'éducation tombe sous la tutelle et la direction de l'Etat. Toutefois, elle n'a pas d'objection à ce qu'il y ait un ministère de l'éducation si l'on adopte la formule corporative qu'elle préconise ou une formule semblable.

Au début de son mémoire, le mouvement, tout en se prononçant en faveur du maintien des écoles confessionnelles, précise sa position en ce qui touche les droits de l'Eglise en matière d'éducation et signale qu'il existe des limites à ces droits.

Puis, définissant l'éducation en fonction de sa fin ultime, l'organisme continue: "En formule lapidaire, l'éducation est l'art de faire des saints". Tirant une application de cette définition, il ajoute: "L'une des deux grandes valeurs nationales du Canada français est l'humanisme chrétien: le fait religieux cana-

dien-français existe. La communauté canadienne-française se sait en possession de la vérité religieuse".

Notant que "la vérité intrinsèque doit s'enseigner", le mémoire poursuit: "Le jeune Canadien français doit savoir que la nation canadienne-française est en possession de la vérité. Il doit recevoir, au cours de toute son éducation, l'influence de cette vérité". Cette influence ne doit cependant pas se faire sentir d'une "façon autoritaire et néfaste".

Sur un tout autre sujet, La Fierté française propose qu'on abolisse, au cours primaire, les examens imposés par les visiteurs, directeurs, inspecteurs, commissaires, etc., de façon à ne conserver que les examens essentiels. Elle souhaite que, dans le plus grand nombre de matières possible, il y ait des examens oraux plutôt que des examens écrits. Au niveau secondaire, elle recommande des examens avec le livre ouvert dans toutes les matières où c'est possible.

Elle réclame en outre l'établissement d'une "chaire de civilisation canadienne-française" dans toutes les écoles normales, ainsi que l'école aux Pères jésuites des deux collèges universitaires qu'ils demandent (Loyola et Sainte-Marie). Au chapitre de l'éducation nationale, elle dit faire siennes les recommandations de "Tradition et Progrès", et du Centre d'information nationale.

# 8,000 Irlandais: un sous-comité du Comité catholique

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — La section de Québec de l'Ancient Order of Hibernians demande à la Commission Parent d'étudier la possibilité de former un sous-comité du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui s'occupe de tout ce qui concerne les écoles catholiques de langue anglaise de la province. Le mémoire que cet organisme a présenté hier précise que ce sous-comité pourrait être conçu comme l'équivalent du Comité protestant.

Le groupement qui représente environ 8,000 Irlandais de la région de Québec, réclame "une structure complète pour les écoles catholiques anglophones". Il se prononce en faveur du maintien des écoles confessionnelles et propose que les classes maternelles fassent partie de l'enseignement public.

L'organisme se déclare opposé aux écoles bilingues ou l'on enseigne aux enfants dans les deux langues officielles du pays et invoque à ce sujet le droit des parents de faire instruire leurs enfants dans la langue qu'ils désirent.

L'Ancient Order of Hibernians demande également que l'histoire de l'Irlande et les chants irlandais soient inclus dans les programmes d'études, au moins comme matières facultatives.

# Hausse de 8 cents chez Warden King

Le Syndicat des métallos-unis a renoué une entente collective avec la compagnie Warden King Limitée, fabricant d'appareils de chauffage de Montréal.

Cette entente, pour une période de deux (2) années, expire le 15 octobre 1963. Trois cents travailleurs y sont assujettis.

En vertu des termes de cette nouvelle convention, les travailleurs de cette entreprise touchent deux hausses de salaire de quatre (.04) cents l'heure chacune portant le salaire minimum à \$1.82 l'heure. La première de ces hausses est effective à partir du 15 octobre 1961 et la deuxième sera accordée le 15 octobre 1962.

Les trois cents travailleurs de cette compagnie auront droit à huit (8) congés statutaires payés et garantis, sans impute le jour où ils tomberont.

En cas de mortalité dans la famille immédiate de ces employés, ceux-ci auront droit à trois jours d'absence avec paye.

Selon le Syndicat des métallos, le plan d'assurance-groupe a été aussi amélioré et prévoit une indemnité de \$40.00 par semaine en cas de maladie au lieu de \$35.00. Les frais chirurgicaux sont portés de \$200.00 à \$300.00.

Les négociateurs du syndicat local étaient: MM. Roland Jobidon, président; Normand Rondeau, directeur; et Gaston Beaulieu, secrétaire.

M. Raymond Lapointe, représentant international des métallos, dirigeait les négociations pour la partie syndicale.

# Le piquetage d'information est défendu

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a maintenu hier une décision de la Cour d'appel de la Colombie canadienne à l'effet que le piquetage devient illégal en l'absence de grève ou de construction.

La Cour rejette ainsi l'appel de M. Hercy Konn, de Vancouver, qui fut empêché en avril et mai 1961 de faire du piquetage en face d'un débit d'essence en construction.

Konn faisait le piquetage en arborant une pancarte informant les passants que "des employés non syndiqués s'y trouvaient au travail". Il prétendit que la législation ouvrière permettait le piquetage d'information et que ce dernier faisait partie du droit de la liberté de parole. La Cour d'appel de la Colombie canadienne et la Cour suprême du Canada ont rejeté cette prétention.

# Taxer les compagnies qui exploitent nos richesses

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — "Les grandes compagnies qui exploitent nos ressources naturelles et qui souvent payent ces mêmes ressources un prix dérisoire devraient être taxées d'une manière spéciale sur les profits qu'elles accumulent à nos dépens. Il devrait y avoir pour elles une taxe dite "taxe de l'éducation" et le produit de cette taxe devrait être versé intégralement aux fonds de l'éducation".

Telle est la suggestion que présente M. Jacques Lessard, de Cap Rouge, dans le mémoire qu'il a présenté hier à la Commission Parent.

M. Lessard, qui enseigne depuis 20 ans au niveau du cours secondaire affirme que ce cours, tel que dispensé présentement dans les écoles publiques de la province, est nul au point de vue pratique. Sur le plan théorique, il donne "une certaine formation", mais, en pratique, il ne prépare en aucune façon les jeunes à faire quelque chose dans la vie.

En conséquence, notre système d'enseignement doit être, non pas complètement chambardé, mais réformé et repensé.

Selon M. Lessard, "le principe de la confessionnalité de nos écoles est sacré et ne doit jamais être aboli".

# Mme Chartrand devant les unions de famille

A cause de la TV, la vie familiale est passée de la cuisine au salon

Au collège Sainte-Croix hier soir, Mme Michel Chartrand a prononcé une conférence sur "la famille et la télévision". Mme Chartrand, membre du conseil de la Fédération des unions de famille, a dit que "la télévision est un instrument extraordinaire de récréation et de culture" et que "l'intérêt que chacun lui accorde est à peu près à la mesure de ses préoccupations personnelles". La conférencière a poursuivi: "La télévision ne fait que devenir un élément de plus dans la vie de l'homme, élément précieux ou nuisible selon l'usage".

Signalant que "la vie familiale est passée de la cuisine au salon", Mme Chartrand estime que la présence de la télévision au foyer remet à plus tard la discussion de problèmes parfois urgents, de dialogue à cessé entre les membres de la famille. Les parents, par souci de détente, choisissent les émissions les plus faciles.

La télévision, toujours selon Mme Chartrand, tue l'idéal des collégiens et transforme les adolescents en "pépites nerveuses, agitées ou indolents".

Pourtant, la télévision pourrait être justement ce facteur d'unité familiale qui

manque actuellement à nos foyers. Mais pour cela il faut que "les membres se voient, se regardent et discutent ensemble autour d'une émission de première valeur".

La conférencière souligne alors l'efficacité d'une éducation des enfants dans de telles circonstances, considérant qu'elle se fait "sans en avoir les apparences".

Mme Chartrand soutient que l'adolescent à qui on aura, par la télévision, aiguisé le sens de la curiosité intellectuelle sera ainsi en mesure d'apporter quelque chose en retour à ses parents. La télévision peut devenir, dans les conditions actuelles, le principal facteur d'union entre deux générations passablement éloignées l'une de l'autre.

En terminant, Mme Chartrand a incité son public à étudier dorénavant "avec des yeux neufs" la programmation des divers canaux de télévision. Du même coup, on se libérera d'une foule d'émissions nulles et les pères de famille pourront "redécouvrir leurs anciens hobbies ou parcourir des manuels de science, de géographie, d'histoire, et peut-être réapprendront-ils à... faire la cour à leur femme."

général les journaux font de l'excellent travail".

Mais M. R. A. J. Phillips, fonctionnaire au ministère des affaires du Nord, a affirmé aussi que "les journaux du Canada n'ont pas compris l'ampleur de leur mission quand il s'agit de rapporter les faits relatifs au gouvernement et à son administration".

Selon Pierre Berton, chroniqueur au Toronto Star, "les gens sont trop mécontents pour payer la prise que vaut un bon journal. Ils croient qu'un journal ne devrait jamais coûter plus qu'une tasse de café. A mon avis, un vrai bon journal devrait se payer environ 50 cents par jour".

Blair Fraser, rédacteur du magazine Maclean's, est d'avis, lui, que "nous avons au Canada une information journal, listique généralement bonne".

M. André Laurendeau, rédacteur en chef de Devoir, a déploré le fait que les journaux canadiens sont obligés de se fier à des agences américaines de nouvelles qui voient trop les événements selon l'optique américaine.

M. Laurendeau a précisé qu'il faut constamment vérifier les nouvelles que les services américains transmettent au sujet des événements en Amérique du Sud. Il a donné comme exemple que les agences américaines de nouvelles ont rapporté les actes de répression commis par le régime Castro, à Cuba, mais elles ne l'ont pas fait quand la même chose s'est passée en République Dominicaine.

Le vice-président de l'agence de publicité Cockfield Brown and Company, M. Joseph MacDougall, a soutenu que les journaux, "malgré toutes leurs faiblesses, demeurent le meilleur médium pour informer le public".

M. James Moore, directeur des relations extérieures du parti libéral, a dit que "l'on peut se fier à la majorité des journaux, en autant que l'on accepte le fait que 80 pour cent de leurs informations leur viennent de services de relations extérieures".

Cette affirmation n'a pas eu l'heur de plaire à M. Pierre Berton. Ce dernier a aussi trouvé "bien triste" qu'il n'existe pas au Canada de quotidien socialiste, alors que le parti socialiste se montre plus vigoureux que jamais. M. Berton a aussi reproché aux journaux en général de ne pas pousser suffisamment leurs enquêtes au-delà de la nouvelle. "Cela prend un éditeur avec un vrai sens de ses responsabilités envers la collectivité pour s'imposer ce genre de travail," a-t-il conclu.



Photo prise à l'inauguration de l'exposition nationale annuelle des fournisseurs d'hôtels, restaurants et institutions, au Palais du Commerce, mardi dernier. On reconnaît, dans l'ordre habituel, MM. Maurice Novak, président de l'Association des restaurateurs canadiens, Eddy Prévost, secrétaire de l'Association des restaurateurs de la province de Québec, Walter Rafferty, président de la Food Service Executives Association et William Waldron, vice-président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants. M. Novak félicite M. Rafferty, dont l'organisme présente pour la première fois cette année, le trophée "Sterling Mr. Food Executiva".

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**ASSURANCE**  
JEAN GAGNON & CIE. LEE  
COFFRETS D'ASSURANCES  
Établi en 1929  
216 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal

**DACTYLOGRAPHES**  
"Tout pour le bureau"  
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.  
C-nada Dactylographe Inc.  
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Tél. VI. 4-3491, R.T. Armand

**MEDECINS**  
Dr Maxime Brisebois  
Électricité médicale - Rayons X  
L.G.A.C. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris.  
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.  
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 4, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4.  
L.A. 3-3252 - 814, Sherbrooke est.

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE COMMERCE  
BREVETS D'INVENTION  
en tous pays  
MARION, MARION  
ROBIC & BASTIEN  
3186, rue DRUMMOND  
MONTREAL 15

**Dr C. Melillo**  
Gradué d'Europe  
Généraliste, pédiatre, pédiatre, glandes, sécrétions psychosomatiques, troubles nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, bégaiement, excitation, e.s.s.i.t.e., rhumatismes, cirrhose.  
134 ouest, Sherbrooke. - VI. 5-0236

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**La Saubegarde**

MONTREAL

**Nouvelle émission**

**Nous offrons:**

**\$211,100.**

d'actions ordinaires classe "A" de

**L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE**

(Constituée en vertu des lois du gouvernement du Canada)

Conseiller juridique: Me Jean Drapeau, L.L.L.

Description: Actions ordinaires classe "A", valeur nominale \$100., à dividende privilégié de 6%, non cumulatif; participatives et comportant un droit de vote.

Renseignements généraux: L'Imprimerie Populaire Limitée compte près de 52 ans d'existence. Elle est éditrice du journal LE DEVOIR et propriétaire d'un atelier d'imprimerie.

**PRIX: \$100. l'action**

Nous vous ferons parvenir un prospectus sur demande

Nous offrons ces actions sous réserve de vente au préalable et nous nous réservons le privilège de réduire ou de refuser toute commande

**L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE**

434 EST, RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL — Tél.: VI. 4-3361

Détachez et faites-nous parvenir

**L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE**

434 est, rue Notre-Dame  
Montréal

Je désire obtenir de plus amples renseignements sur votre émission.

NOM .....

ADRESSE .....

Tél: .....

# Le président de la Bourse de Montréal: le Canada devrait réduire ses tarifs douaniers

OTTAWA. — Eric W. Kierans, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a recommandé hier que le Canada réduise ses tarifs douaniers au même titre que les pays européens et les Etats-Unis. "En même temps, a-t-il déclaré au Club Canadien, le Canada devrait encourager la crois-

sance des grandes industries qui pourraient ainsi entrer en concurrence sur les grands marchés mondiaux". Cette politique commerciale serait "un changement radical par rapport à la politique que le Canada a suivie depuis 1879, politique qui n'a cherché qu'à protéger l'industrie contre les pressions extérieures".

## M. C. Dazé, nommé sous-ministre adjoint des postes

OTTAWA. — Le ministre des postes, l'honorable William Hamilton, vient d'annoncer la nomination de M. Charles Dazé, fonctionnaire de carrière ayant débuté dans les postes en 1924, au poste de sous-ministre adjoint des postes.

A ce titre, M. Dazé assumera la responsabilité directe de l'exploitation de quelque 11,000 bureaux de poste répartis dans tout le pays, exploitation assurée par près de 50,000 employés. M. Dazé sera donc le premier fonctionnaire chargé de l'exploitation dans le ministère.

La nomination de cet ancien Montréalais au nouveau poste entre en vigueur dès maintenant.

Natif de Montréal où il a fait ses études, M. Dazé débuta au bureau de poste de Montréal en 1924. Après avoir été affecté à presque toutes les divisions, il était en 1947 muté à l'administration centrale, à Ottawa, comme agent de formation du personnel. En 1951, il était promu surintendant à la direction de l'exploitation, et quatre ans plus tard, soit en 1955, il devenait surintendant en chef. En 1959, il était nommé adjoint spécial au sous-ministre des postes.



Le Ralliement des créditistes a tenu quatre conventions dimanche dernier. Parmi les candidats choisis, une femme, Mme Liliane Vien-Beaudet, fera la lutte dans le comté de Montréal-Laurier qui est actuellement représenté par M. Lionel Chevrier.

Mme Liliane Vien-Beaudet, qui est vice-présidente de l'Association des femmes créditistes, a été choisie à l'unanimité. Elle est membre de la Société des écrivains canadiens et du Cercle des femmes journalistes. Mme Liliane Vien-Beaudet vient également d'être nommée régente du Cercle cardinal Léger, des Filles d'Isabelle, infirmière, institutrice et romancière, Mme Liliane Vien-Beaudet a déjà à son actif, plusieurs romans qui ont été publiés.

**COURROIES & POULIES EN V**  
COURROIES Y A MAILLONS  
COURROIES CUIR, COTON,  
CAOUTCHOUC, HAUTES  
VITESSES, NYLON,  
SANS FIN  
DOMINION BELTING  
977, St-Antoine  
J.-C.-G. Benoit, pr. UN. 6-3885

## POUR VOS CROISIERES DE 1962 CONSIDEREZ

- 1 - 1961 Croiseur démonstrateur 33' de marque "Shepherd".
  - 2 - Moteurs intérieurs (inboard) Gray 225 H.P.
- Ce croiseur est presque neuf et sera vendu avec la même garantie qu'un neuf. Il est équipé avec tous les extra nécessaires.

Pour renseignements, communiquez avec:  
GERRY SIROIS  
501, rue St-Maurice  
Trois-Rivières, Québec  
FRontenac 4-3566

## Du Grand Art

La coiffure pour Messieurs est devenue artistique, en ce sens, que les tendances sont adaptées à chaque visage, ce qui lui donne une réelle personnalité. Les créations du salon de barbier au Palais du Commerce exécutées par ses barbiers-coiffeurs donnent satisfaction. 1600, rue Berri, local 2 (au sous-sol). V. 9-0272.



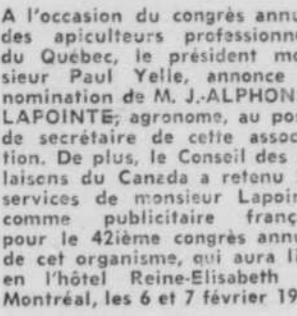
EXPORTATIONS TROIS FOIS PLUS IMPORTANTES — Les exportations canadiennes vers Cuba, durant les neuf premiers mois de 1961, se sont élevées à \$21,492,000, soit près du triple de celles de la même période en 1960 alors qu'elles avaient été de \$7,502,000. En septembre 1961, néanmoins, les exportations ont baissé à \$1,080,000, de \$2,104,000 qu'elles étaient le mois précédent et alors qu'elles avaient atteint un sommet de \$3,401,000 en avril de cette année. Le graphique illustre la tendance des exportations vers Cuba depuis la prise de pouvoir par Fidel Castro, le premier janvier 1959. Un embargo fut imposé le 20 octobre 1960 par les Etats-Unis sur la plupart des ventes vers ce pays. (Graphique PC)

## Les travaux municipaux d'hiver: une initiative qui s'avère féconde

Par Clément Brown

OTTAWA. — L'opinion publique, cela semble évident, apprécie davantage, chaque année, l'importance économique des travaux d'hiver. Les chiffres cités par M. Michael Starr, ministre du travail, sont à cet égard impressionnants. Les campagnes de publicité faites autour des travaux d'hiver s'adressent surtout à l'initiative privée. Elles ne sont pas sans résultats. En effet, M. Starr notait que, de novembre 1960 à mars 1961, les prêts accordés en vertu de la Loi nationale du logement, au chapitre des améliorations aux habitations, ont augmenté de 63 pour 100 en regard de la période correspondante de l'année précédente. La valeur de ces prêts a enregistré une hausse de 119 pour 100. Le nombre des prêts destinés aux améliorations agricoles et garantis par le gouvernement ont augmenté, pendant la même période, de 51 pour 100 et la valeur des travaux entrepris à ce chapitre s'est elle-même accrue de 53 pour cent. En fait en chiffres absolus, l'augmentation s'établit à quelque 19 millions de dollars en valeur. Les marchands de matériaux de construction ont vu, toujours pendant la même période, leurs ventes augmenter de 10 pour cent, les entrepreneurs, peintres et décorateurs de 21 pour cent, les entrepreneurs en plomberie et chauffage de 10 pour cent.

La population canadienne prend donc de plus en plus collectivement conscience de l'importance de faire exécuter, en hiver, certains petits travaux qui semblent négligeables mais dont la somme est cependant importante et contribue à maintenir à l'ouvrage un nombre appréciable d'ouvriers de la construction. Quant aux travaux municipaux d'hiver, qui constituent ce que l'on appelle le plan Starr, il a été inauguré, on le sait, en 1958-1959. Là aussi, le programme a fait boucle de neige et l'on ne saurait en négliger les résultats. Au point de vue de l'embauchage, 41,500 personnes au travail, pendant neuf semaines, en 1958-1959. L'année d'après, en 1959-1960, on enregistre 121,000 ouvriers et, cet hiver, bien que la saison ne soit pas terminée, on dénombre 111,200 ouvriers embauchés pour une période de plus de deux mois. Je crois que l'effort de la nation doit être dirigé, leurs ventes augmenter de 10 pour cent, les entrepreneurs, peintres et décorateurs de 21 pour cent, les entrepreneurs en plomberie et chauffage de 10 pour cent.



A l'occasion du congrès annuel des apiculteurs professionnels du Québec, le président monsieur Paul Yelle, annonce la nomination de M. J.-ALPHONSE LAPOINTE, agronome, au poste de secrétaire de cette association. De plus, le Conseil des salaires du Canada a retenu les services de monsieur Lapointe comme publicitaire français pour le 42ème congrès annuel de cet organisme, qui aura lieu en l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal, les 6 et 7 février 1962.

Le père Lombardi a écrit à Jean XXIII

ROME — Le père jésuite Ricardo Lombardi, dont le livre "Concile, pour une réforme dans la charité", a été blâmé par l'Observateur Romano pour avoir critiqué la curie romaine, a adressé une lettre au pape Jean XXIII, pour l'assurer de sa sympathie pleine et entière à sa volonté. Le père Lombardi répète en substance que ces opinions qu'il a exprimées dans son ouvrage ont un caractère strictement personnel. Il a admis, d'autre part, le fait d'avoir remis personnellement un exemplaire de son livre au souverain pontife, en ce qui ne doit pas être interprété, a-t-il dit, comme une approbation de la part du pape.

Le père Lombardi a conclu: "La vie a toujours été une bataille au service de l'Eglise, guidée par les supérieurs légitimes. J'accepte volontiers cette occasion pour réaffirmer mon dévouement inconditionnel à l'autorité que Dieu a placée sur la terre pour nous guider".

Le champ d'application de la loi des travaux municipaux d'hiver a également été élargi et englobe maintenant tous les travaux d'équipement, à savoir quelques secteurs comme la construction des écoles et des hôpitaux. Cette année, 6,048 projets municipaux ont été acceptés pour une valeur globale d'environ 250 millions de dollars. Les frais de main-d'œuvre sont évalués à 66 millions dont 33 millions seront remboursés par le gouvernement fédéral.

La première année (1958-1959) seulement 649 municipalités participaient au programme. L'année suivante, ce total était porté à 866. L'hiver dernier, 2,163 municipalités entraient dans le courant. Cet hiver, on en est rendu à un total de 2,286 municipalités. Les provinces ont apporté leur contribution au coût des salaires. Cette contribution est, en général, de 25 pour cent, sauf pour le Québec où elle est de 40 pour cent. Il n'est donc pas étonnant que, dans ces circonstances, le programme remporte un succès particulier dans notre province. M. Lucien Cléche, ministre des affaires municipales, en donna ces jours derniers un aperçu: 80 millions en travaux pour l'hiver en cours dans 875 municipalités. Le total des projets acceptés par Ottawa s'élève à quelque 1,800. Le tiers du programme national de travaux d'hiver sera exécuté dans notre province.

Evidemment, ce programme n'est pas sans défaut. Ses déficiences sont nombreuses et elles ont été soulignées par plusieurs députés, notamment ceux de l'opposition. On juge en général que la contribution du fédéral n'est pas assez élevée, puisqu'elle n'atteint que 15 p.c. du total des dépenses encourues. Il faut faire remarquer ici en correctif que les travaux municipaux ajoutés à l'actif des municipalités et que, du point de vue de leur pouvoir d'emprunt, cet avantage n'est pas à négliger. Personnellement, je pense qu'il y aurait lieu, aussi de la part du gouvernement fédéral, de faire connaître, dès la fin d'un programme, ses projets pour l'hiver qui suit de sorte que, dans la préparation de



M. Pierre Migneault, président du comité provincial de l'Association de la croix de Lorraine pour la fête des malades, a annoncé que cette fête sera célébrée le dimanche 11 février avec un éclat inaccoutumé, à l'occasion du dixième anniversaire. Le but de la fête des malades est d'inciter le public à rendre visite aux malades et aux vieillards dans les hôpitaux, sanatoria, hospices et à domicile. Cette année, pour la première fois, la réclamation de la rose, qui rappellera aux passants, aux lecteurs de journaux et aux téléspectateurs d'avoir une pensée pour ceux qui souffrent.

La première année (1958-1959) seulement 649 municipalités participaient au programme. L'année suivante, ce total était porté à 866. L'hiver dernier, 2,163 municipalités entraient dans le courant. Cet hiver, on en est rendu à un total de 2,286 municipalités. Les provinces ont apporté leur contribution au coût des salaires. Cette contribution est, en général, de 25 pour cent, sauf pour le Québec où elle est de 40 pour cent. Il n'est donc pas étonnant que, dans ces circonstances, le programme remporte un succès particulier dans notre province. M. Lucien Cléche, ministre des affaires municipales, en donna ces jours derniers un aperçu: 80 millions en travaux pour l'hiver en cours dans 875 municipalités. Le total des projets acceptés par Ottawa s'élève à quelque 1,800. Le tiers du programme national de travaux d'hiver sera exécuté dans notre province.

Evidemment, ce programme n'est pas sans défaut. Ses déficiences sont nombreuses et elles ont été soulignées par plusieurs députés, notamment ceux de l'opposition. On juge en général que la contribution du fédéral n'est pas assez élevée, puisqu'elle n'atteint que 15 p.c. du total des dépenses encourues. Il faut faire remarquer ici en correctif que les travaux municipaux ajoutés à l'actif des municipalités et que, du point de vue de leur pouvoir d'emprunt, cet avantage n'est pas à négliger. Personnellement, je pense qu'il y aurait lieu, aussi de la part du gouvernement fédéral, de faire connaître, dès la fin d'un programme, ses projets pour l'hiver qui suit de sorte que, dans la préparation de

## A LA DOMINION TEXTILE DE DRUMMONDVILLE

### Les syndicats, autorisés à prendre un vote de grève

Les syndicats des usines de la Dominion Textile à Drummondville, Magog, Montmagny et Sherbrooke affiliées à la CSN ont tenu chacun leur assemblée générale le 28 janvier dernier. Lors de ces réunions, le comité de négociations des quatre centres sous la direction de la Fédération du Textile a été autorisé à prendre tous les moyens légaux nécessaires pour obtenir une convention collective avantageuse. Il est devenu nécessaire, par suite de la législation ouvrière nouvelle qui prévoit des délais beaucoup plus courts pour franchir toutes les étapes de négociations et de conciliation, d'être autorisés dès le début à

prendre des décisions économiques importantes si les négociations aboutissent à un échec. Le tort de trop de syndicats, dans le passé, a déclaré M. René Gosselin, président de la Fédération du textile, a été de ne pas donner mandat complet aux comités chargés de négocier et d'avoir trop souvent attendu à la dernière minute avant de prendre des votes de grève. A ce moment, les parties ayant épuisé tous les moyens de négociations le recours à la grève devenait fatal. Suivant la nouvelle stratégie de la Fédération N.C. du Textile, le comité de négociations a toutes les autorisations nécessaires pour prendre tous les moyens légaux, y compris la grève.

aujourd'hui la maison vraiment moderne est une maison médaillon...

Une Maison Médaille est adaptée grâce au panneau HOUSE-POWER, aux besoins actuels et futurs d'appareils et d'éclairage. Voyez ce qu'il y a de plus nouveau en fait de maisons modernes. Venez au Carnaval de l'Habitation 1962

16 maisons modèles de \$13,000 à \$17,500 — Bungalows — Cottages — Semi-détachés.

OUVERT tous les jours de 1 h. p.m. à 9 h. p.m. Samedis et dimanches de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. Terrain de stationnement pour 500 voitures.

Tours de "sleigh" gratuits dans les bois de Saint-Bruno tous les samedis et dimanches après-midi.

Illuminées tous les soirs.

Facile d'accès — à 20 minutes de Montréal par les ponts Victoria ou Jacques-Cartier — prenez ensuite la route 9, passez l'aérogare de Saint-Hubert et tournez à gauche aux flèches indiquant le Carnaval.

Organisé sous les auspices de l'Association des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal, dans les cadres de la campagne des travaux d'hiver.

St. Bruno du 3 au 18 février 62

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Etabli en 1928 — C.-D. Mellor, C.A., Sec. Administratif Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière — Tél.: UN. 1-1891

<b>J.A.W. ARCHAMBAULT &amp; ASSOCIES</b> Comptables agréés A. W. Archambault, C.A. D. Marchand, C.A. 111, boulevard Gérald Arbour, C.A. Paul Lafleur, C.A. 159, rue Craig, UN. 1-1491	<b>DESCHAMPS &amp; GROTHE</b> Comptables agréés J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothe, C.A. 1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248	<b>MCDONALD, CURRIE &amp; CO.</b> Comptables agréés <b>COOPER BROTHERS &amp; CO.</b> Comptables agréés 507 Place d'Armes, VI. 9-8311 Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver Firme internationale associée: <b>COOPERS &amp; LYBRAND</b>
<b>ARMAND &amp; ASSOCIES</b> Comptables agréés Jean Armand, Marcel Armand, C.A. 311 est. 300 ouest, boul. rue Craig Henri Bourassa Tél. UN. 4-7168	<b>DUCHARME, ROULEAU &amp; CIE</b> Comptables agréés J. Omer Ducharme, C.A. J. Paul Rouleau, C.A. Bernard Dumais, C.A. Jacques Beaulieu, C.A. 170 est. boul. Dorchester, Suite 120 UN. 4-8651	<b>MESSIER, JACQUES &amp; CIE</b> Comptables agréés Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Régis Gauthier, C.A. Yvon B. Allard, C.A. 455 ouest, rue Craig — UN. 4-4791
<b>ARMAND, FILLION &amp; ASSOCIES</b> Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601 Ville Mont-Royal	<b>ROGER GAUVIN &amp; CIE</b> Comptables agréés Roger Gauvin, C.A. Pierre Lalonde, C.A. MONTREAL UN. 4-7134	<b>NADEAU, PAQUET &amp; CIE</b> Comptables agréés Jacques R. Nadeau, C.A. Albert Paquet, C.A. Guy Guimel, C.A. Gilles Biondi, C.A. Guy Laniel, C.A. 1290, Saint-Denis, UN. 6-4881
<b>LORENZO BELANGER &amp; ASSOCIES</b> Comptables agréés Nineteen Eighty Sherbrooke West Building WE. 7-4238	<b>GERARD LABELLE</b> Comptable agréé 3414, avenue du Parc Suite 309 VI. 9-1281	<b>PROULX, D'ORNONNENS &amp; CIE</b> Comptables agréés René Proulx, B.A., C.A. Guy D'Ornonnens, B.A., C.A. 10 ouest, St-Jacques — VI. 4-3017
<b>PAUL E. BONNIER &amp; CIE</b> Comptables agréés Paul E. Bonnier, C.A. Marcel Ducharme, C.A. Michel F. Mercier, C.A. 118 ouest, rue St-Jacques MONTREAL VI. 2-2741	<b>GEORGES LAFONTAINE B.A., L.S.C.</b> Comptables agréés 7876 Chemin de la Côte des Neiges MONTREAL 14 — RE. 1-1491	<b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE &amp; CIE</b> Comptables agréés J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., J. P. P. P., C.A., J. Brissette, C.A., P. Paquin, C.A., G. Girard, C.A., G. St-Pierre, C.A., F. H. Godin, C.A., J.-P. Roy, C.A., Donald Blodreau, C.A. 132 ouest, St-Jacques — VI. 2-3811
<b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables agréés H.M. Caron, C.A., L.J. Carrère, C.A., J.B. Gick, C.A., A.W. Gilmour, C.A., S.P. Keppel, C.A., J.D. Robitaille, C.A., J. Strain, C.A. Associés résidents 500 ouest, rue Saint-Jacques Montréal Toronto — Hamilton — London Windsor — Winnipeg — Regina Calgary — Edmonton — Vancouver	<b>LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON &amp; ASSOCIES</b> Comptables agréés H. Lavallée, C.A., R. Bidard, C.A., R. Lyonnais, C.A., L. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A., P. Nadeau, C.A., J. Desmarais, C.A., J. Simard, C.A., D. Tremblay, C.A., M. St-Louis, C.A., G. Prud'homme, C.A., M. Demers, C.A., P. Hébert, C.A., R. Fontaine, C.A. 10 est. rue St-Jacques, Montréal UN. 1-4335	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables agréés 7050 Avenue du Parc, suite 301 MONTREAL 15 — CR. 4-2797
<b>COURTOIS, FREDETTE &amp; CIE</b> Comptables agréés P.E. Courtois, C.A., R. Courtois, C.A., F. Fredette, C.A., R.R. Roulet, C.A., M. Lajeunesse, C.A., R. Poupert, C.A., G. Charrette, C.A., L. Robitaille, C.A. 10 ouest, rue Saint-Jacques Tél.: 842-8621	<b>LEMIRE, ROULEAU, FORGET &amp; CIE</b> Comptables agréés R. Lemire, C.A., R.M. Rouleau, C.A. Hervé Forget, C.A. 3189, rue Masson, Montréal RA. 9-5215	<b>SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX &amp; ASSOCIES</b> E. H. KNIGHT & CO. Comptables agréés MONTREAL — RIMOUSKI
<b>LUCIEN DAHME</b> Comptable agréé Edifice de la Sauvagerie 152 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681	<b>MAHEU, NOEL &amp; CIE</b> Comptables agréés J.E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A., R. Maheu, C.A., R. Robert, C.A., R.P. Fagnola, C.A., B. Bessette, C.A., M. Hurtubise, C.A., G. Armandeau, C.A., G. Landry, C.A., R. Maheu, C.A., L.M. Tanguay, C.A., L. Jarry, C.A., N. Charbonneau, C.A., M. Létellier, C.A. 274 ouest rue St-Jacques, Montréal VI. 2-4651 SHERBROOKE Tél.: 819-5141	<b>TROTTIER &amp; LEBLANC</b> Comptables agréés L.J. Trottier, C.A., F.E. Leblanc, C.A. Girard, L.G. Faucher, C.A. 1500, rue Stanley, VI. 2-7957 418 rue St-Sulpice, VI. 2-2703
<b>DENIS, ANDRÉ, HOULE &amp; CIE</b> Comptables agréés J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Marcel André, L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A., Émile Fournier, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A. 57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> L.D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A., Jacques P. Chénillon, C.A., Jacques P. Viau, C.A., J. Serge Gervais, C.A. 4926 AV. Verdun, Verdun PO. 9-3571	

LES 8, 9 ET 10 AU REINE ELISABETH

Que sera le Congrès des architectes 1962 ?

- DATE ET LIEU: Le Congrès des architectes 1962 se tiendra au Reine-Elizabeth, les 8, 9 et 10 février.
- HISTORIQUE: A la suite du manque d'intérêt de l'Assemblée Annuelle de l'Association des Architectes de la Province de Québec, à Sherbrooke, en janvier 1960, quelques Architectes se sont employés à changer la formule de ces réunions pour leur donner un contenu plus approprié à leur rôle dans la société.
- THEME GENERAL: "1967, anniversaire d'une majorité sinon d'une maturité" — Le rôle que seront appelés à jouer les Architectes dans la préparation lointaine et immédiate des fêtes de la Confédération.
- THEME DU CONGRES 1961: "La physionomie de nos villes: leur état actuel et leur perspective d'avenir."

DEUXIEME CONGRES 1962

"Les grands ensembles architecturaux"

Quelques exemples de la philosophie architecturale que doit adopter notre planification: l'importance primordiale de l'intégration de chaque bâtiment dans son cadre.

Les travaux présentés sont préparés par les sociétés régionales de l'Association.

La Société de Québec présentera une étude sur la "Cité Parlementaire" projetée.

La Société de Sherbrooke a préparé un travail sur la "Cité Universitaire" en voie de réalisation dans cette ville.

La Société de Montréal, pour sa part, a confié à son comité du Vieux Montréal, la tâche d'analyser un grand ensemble existant, la rue St-Jacques, centre des finances de la Métropole.

a) Le Montréal Financier: Première conférence: "La rue St-Jacques: grand ensemble financier; son passé, son présent et son avenir."



Mouloudji est revenu à Montréal après une absence de neuf ans. Mardi soir, il débutait au nouveau cabaret "La Tête de l'Art", où il reprenait la plupart de ses grands succès et donnait ses nouvelles chansons. Le même soir, il paraissait aussi à la télévision, en compagnie de Jacques Normand et de Roger Baulu, aux "Couche-tard".

**MONUMENTAL & SPECTACULAIRE**

2<sup>e</sup> SEM.

**les 3 mousquetaires**

FRANCOIS RIVOLI

CHALET DU PARC LAURIER — Laurier et Christophe-Colomb —

LA REVUE MUSICALE DE L'ANNEE

**"RIGOLONS"**

RIDEAU A 9 H. (sauf dimanche et lundi)

Avec: Janine FLUET, Marthe CHOULETTE, Roland REDARD, Robert de MONTIGNY, Marcel CABAY et 10 comédiens connus.

RESERVATIONS: 279-4093

Un film PASSIONNANT et AUDACIEUX!

LEON MORIN PRÊTRE

JEAN-PAUL BELMONDO

EMMANUELE RIVA

GRAND PRIX FESTIVAL DE VENISE '61

LAVAL

**LA TÊTE DE L'ART**

1451 METCALFE

Reservations: VI. 9-2195

Souper à la chandelle avec l'accordéoniste GEORGES VERSTY

**MOULOUDJI**

et Clémence Desrochers

Spectacle tous les soirs sauf le dimanche à 10h. et 11h.45

Le samedi 9 h. — 10 h. 45 — 12 h. 30

Au-dessus du restaurant "Au Pied de Cochon" 1449 Metcalfe

**Amours impossibles**

VALLONE - ROSSI DRAGO

UN FILM AUDACIEUX... VERIDIQUE!

UN FILM AU DAVID L. REMPLACABLE!

Semaine d'architecture

Une exposition de patrons et maquettes aura lieu au grand salon du Centre social de l'université de Montréal, le 4 au 11 février.

Vernissage 9.00 hres le 4 février au grand salon (p.m.)

Lundi: Forum 9.00 heures au grand salon du centre social. Invités: Jean-Claude Lahaie, urbaniste; Noël Mainguy, directeur de l'école d'architecture de Québec; Gilles Gagnon, professeur à l'école d'architecture.

Mardi: 9.30 hres: visite de l'Association des architectes de la province de Québec. (A.A.P.Q.)

Lundi, mardi, mercredi: 12.45 hres a.m.: Ciné-Midi (salle attenante à la mezzanine).

Pour renseignements supplémentaires: RE 7-7331 après 6.00 hres p.m. A l'école d'architecture durant la journée.

Concours musical national JMC

Violonistes, violoncellistes et altistes sont invités à s'inscrire au Concours Musical National J.M.C. 1962. De nouveau, ce concours se tiendra au Centre J.M.C. situé dans le Parc Provincial du mont Orford, à Magog, Québec.

Le choix du jury et celui des dates ne sont pas encore définitifs, mais juillet sera sans aucun doute le mois réservé à cet important concours.

Tout artiste canadien âgé de moins de trente ans, ayant terminé ses études musicales au Canada ou à l'étranger, et pouvant prouver d'une façon non équivoque sa compétence pour la carrière de soliste, pourra s'inscrire. Un comité anonyme vènera une enquête confidentielle, et dix noms seront retenus pour les épreuves de juillet.

Dans un avenir prochain, tous les autres détails du Concours seront communiqués aux intéressés.

A LA GALERIE LIBRE

Mario Mérola

Le 7 février, aura lieu à la "Galerie Libre", une exposition de peintures en reliefs de Mario Mérola.

En octobre dernier, on a pu voir de lui, à l'Atelier Laliberté, une exposition de maquettes et photos de murales réalisées dans des édifices publics, où était évidente une recherche d'intégration du mur à l'architecture.

Les oeuvres qui seront exposées à la Galerie Libre, ont été réalisées dans un total esprit de recherche et de libre mouvement; la couleur et le relief se réalisent ensemble et la principale recherche de Mérola a été de fonder cette couleur au relief, visant à l'unité. Cette unité est surtout évidente dans ses oeuvres monochromes.

Les oeuvres qui seront exposées à la Galerie Libre, ont été réalisées dans un total esprit de recherche et de libre mouvement; la couleur et le relief se réalisent ensemble et la principale recherche de Mérola a été de fonder cette couleur au relief, visant à l'unité. Cette unité est surtout évidente dans ses oeuvres monochromes.

Un autre mémoire présenté hier à la Commission Parent réclame la formation d'un comité d'achats au Musée de la province. Ce comité comprendrait cinq experts et passerait au crible toutes les oeuvres que compte acquérir le Musée.

Les membres québécois de la Société des sculpteurs du Canada précise: "Un tel comité éliminerait les achats faits pour des raisons étrangères à l'art: favoritisme politique, amitié personnelle ou népotisme. Nous ne connaissons pas d'autre musée d'une telle importance qui confie le choix des oeuvres à un seul individu."

La S.S.C. demande également de consacrer exclusivement à l'art vivant l'aile actuellement en construction au Musée de la province et d'y nommer un conservateur qui jouirait d'une indépendance totale vis-à-vis le musée actuel; celui-ci serait ainsi réservé aux seules oeuvres du passé.

Cours à tous les niveaux

Sur un autre plan, l'Ecole des Beaux-Arts de Québec demande que des cours d'initiation à l'art et d'histoire de l'art soient donnés, au même titre que les matières jugées essentielles, aux niveaux primaire, secondaire et classique.

Ces cours devraient être donnés par des professeurs diplômés d'une école des Beaux-Arts.

Insistant sur l'importance de la formation de base et dénonçant l'ignorance et la déformation paralysante de ceux qui commencent à suivre ses cours, l'école souhaite pouvoir organiser dans les principaux centres de la province des cours préparatoires d'un an ou deux pour les finissants du secondaire et du classique.

L'institution recommande en outre que les traitements des professeurs des écoles des beaux-arts soient semblables à ceux des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire.

Quant à l'aide aux jeunes artistes, l'Ecole des beaux-arts affirme qu'il serait préférable de pourvoir à leur installation en leur facilitant l'achat de l'outillage nécessaire plutôt que de leur fournir une somme d'argent qui leur permette de faire un séjour à l'étranger. D'ailleurs, ce séjour leur serait plus profitable après quelques années de pratique.

Notant ensuite qu'"il est inutile de développer des talents s'il ne nous est pas possible de les exploiter", l'institution souhaite que le gouvernement construise ou aménage des ateliers où, pour des prix modiques, les artistes pourraient travailler en commun ou individuellement.

L'Ecole des Beaux-Arts signale également que "la construction d'une école adaptée à nos besoins présente un caractère d'urgence". Elle explique que ses cours se donnent actuellement dans trois édifices éloignés les uns des autres et, dans chaque cas, les locaux sont trop exigus et inappropriés.

Soulignant que le Conservatoire de Musique et l'Ecole d'architecture connaissent de grandes difficultés semblables, le mémoire soutient qu'il faut, dès maintenant, prévoir un plan d'ensemble pour ces diverses constructions.

En ce qui concerne l'administration des écoles des Beaux-Arts, les sculpteurs de Québec réclament:

1) que les directeurs soient engagés pour un terme de cinq ans, renouvelable une seule fois; 2) que l'on partage les fonctions administratives et celles de l'enseignement; 3) que le directeur ne puisse pas imposer un programme d'études contre l'avis du corps professoral; 4) que l'administration de chaque institution soit confiée à un comité de quatre membres: le directeur, le directeur des études, un représentant des professeurs et le secrétaire administratif.

En ce qui concerne la distinction nette entre la section des beaux-arts et la section des arts commerciaux.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

DU 4 AU 11

Semaine d'architecture

Une exposition de patrons et maquettes aura lieu au grand salon du Centre social de l'université de Montréal, le 4 au 11 février.

Vernissage 9.00 hres le 4 février au grand salon (p.m.)

Lundi: Forum 9.00 heures au grand salon du centre social. Invités: Jean-Claude Lahaie, urbaniste; Noël Mainguy, directeur de l'école d'architecture de Québec; Gilles Gagnon, professeur à l'école d'architecture.

Mardi: 9.30 hres: visite de l'Association des architectes de la province de Québec. (A.A.P.Q.)

Lundi, mardi, mercredi: 12.45 hres a.m.: Ciné-Midi (salle attenante à la mezzanine).

Pour renseignements supplémentaires: RE 7-7331 après 6.00 hres p.m. A l'école d'architecture durant la journée.

Concours musical national JMC

Violonistes, violoncellistes et altistes sont invités à s'inscrire au Concours Musical National J.M.C. 1962. De nouveau, ce concours se tiendra au Centre J.M.C. situé dans le Parc Provincial du mont Orford, à Magog, Québec.

Le choix du jury et celui des dates ne sont pas encore définitifs, mais juillet sera sans aucun doute le mois réservé à cet important concours.

Tout artiste canadien âgé de moins de trente ans, ayant terminé ses études musicales au Canada ou à l'étranger, et pouvant prouver d'une façon non équivoque sa compétence pour la carrière de soliste, pourra s'inscrire. Un comité anonyme vènera une enquête confidentielle, et dix noms seront retenus pour les épreuves de juillet.

Dans un avenir prochain, tous les autres détails du Concours seront communiqués aux intéressés.

A LA GALERIE LIBRE

Mario Mérola

Le 7 février, aura lieu à la "Galerie Libre", une exposition de peintures en reliefs de Mario Mérola.

En octobre dernier, on a pu voir de lui, à l'Atelier Laliberté, une exposition de maquettes et photos de murales réalisées dans des édifices publics, où était évidente une recherche d'intégration du mur à l'architecture.

Les oeuvres qui seront exposées à la Galerie Libre, ont été réalisées dans un total esprit de recherche et de libre mouvement; la couleur et le relief se réalisent ensemble et la principale recherche de Mérola a été de fonder cette couleur au relief, visant à l'unité. Cette unité est surtout évidente dans ses oeuvres monochromes.

Les oeuvres qui seront exposées à la Galerie Libre, ont été réalisées dans un total esprit de recherche et de libre mouvement; la couleur et le relief se réalisent ensemble et la principale recherche de Mérola a été de fonder cette couleur au relief, visant à l'unité. Cette unité est surtout évidente dans ses oeuvres monochromes.

Un autre mémoire présenté hier à la Commission Parent réclame la formation d'un comité d'achats au Musée de la province. Ce comité comprendrait cinq experts et passerait au crible toutes les oeuvres que compte acquérir le Musée.

Les membres québécois de la Société des sculpteurs du Canada précise: "Un tel comité éliminerait les achats faits pour des raisons étrangères à l'art: favoritisme politique, amitié personnelle ou népotisme. Nous ne connaissons pas d'autre musée d'une telle importance qui confie le choix des oeuvres à un seul individu."

La S.S.C. demande également de consacrer exclusivement à l'art vivant l'aile actuellement en construction au Musée de la province et d'y nommer un conservateur qui jouirait d'une indépendance totale vis-à-vis le musée actuel; celui-ci serait ainsi réservé aux seules oeuvres du passé.

Cours à tous les niveaux

Sur un autre plan, l'Ecole des Beaux-Arts de Québec demande que des cours d'initiation à l'art et d'histoire de l'art soient donnés, au même titre que les matières jugées essentielles, aux niveaux primaire, secondaire et classique.

Ces cours devraient être donnés par des professeurs diplômés d'une école des Beaux-Arts.

Insistant sur l'importance de la formation de base et dénonçant l'ignorance et la déformation paralysante de ceux qui commencent à suivre ses cours, l'école souhaite pouvoir organiser dans les principaux centres de la province des cours préparatoires d'un an ou deux pour les finissants du secondaire et du classique.

L'institution recommande en outre que les traitements des professeurs des écoles des beaux-arts soient semblables à ceux des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire.

Quant à l'aide aux jeunes artistes, l'Ecole des beaux-arts affirme qu'il serait préférable de pourvoir à leur installation en leur facilitant l'achat de l'outillage nécessaire plutôt que de leur fournir une somme d'argent qui leur permette de faire un séjour à l'étranger. D'ailleurs, ce séjour leur serait plus profitable après quelques années de pratique.

Notant ensuite qu'"il est inutile de développer des talents s'il ne nous est pas possible de les exploiter", l'institution souhaite que le gouvernement construise ou aménage des ateliers où, pour des prix modiques, les artistes pourraient travailler en commun ou individuellement.

L'Ecole des Beaux-Arts signale également que "la construction d'une école adaptée à nos besoins présente un caractère d'urgence". Elle explique que ses cours se donnent actuellement dans trois édifices éloignés les uns des autres et, dans chaque cas, les locaux sont trop exigus et inappropriés.

Soulignant que le Conservatoire de Musique et l'Ecole d'architecture connaissent de grandes difficultés semblables, le mémoire soutient qu'il faut, dès maintenant, prévoir un plan d'ensemble pour ces diverses constructions.

En ce qui concerne l'administration des écoles des Beaux-Arts, les sculpteurs de Québec réclament:

1) que les directeurs soient engagés pour un terme de cinq ans, renouvelable une seule fois; 2) que l'on partage les fonctions administratives et celles de l'enseignement; 3) que le directeur ne puisse pas imposer un programme d'études contre l'avis du corps professoral; 4) que l'administration de chaque institution soit confiée à un comité de quatre membres: le directeur, le directeur des études, un représentant des professeurs et le secrétaire administratif.

En ce qui concerne la distinction nette entre la section des beaux-arts et la section des arts commerciaux.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "Fable for friendship", cartoon par Trnka.

Mardi 7 février, à 8 h. 30, la Musée présentera deux films avec commentaires en anglais, ce sont: "The Ancient world of Egypt". C'est l'histoire de l'Egypte, de la période préhistorique aux Ptolémées. La vie commence avec les eaux du Nil qui s'écoulent lentement dans des crêtes de montagnes jusqu'à la mer, et le Nil est l'Egypte. Nous pourrions admirer les splendides créations des grands Pharaons: les temples de Karnak et Luxor, le colosse d'Abu Simbel, les trésors de Akhenaten et la tombe de Tutankhamon, etc. Ce film dure 66 minutes et est en couleurs. Surplément: "F

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for time and program names like 'Cinéma International', 'Téléjournal', 'Le septième ciel', etc.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 indicating starting positions.

HORIZONTELEMENT: 1. Qui rend moins rude. 2. Parler - démonstratif. 3. Annonce un singulier. 4. Sans brillant - Séparation.

VERTICALEMENT: 1. Régies. 2. Conversation entre deux personnes - Consonne doublée.

Solution d'hier: 1. BROUSSAILLES. 2. OUBLIER - TE. 3. ETALE - ON.

1. RÉSISTANCE. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

1. ÉPIGRAMME. 2. ÉPIGRAMME. 3. ÉPIGRAMME. 4. ÉPIGRAMME.

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE

Un dessert économique: poudingue glacé au pain et au chocolat

Beaucoup d'entre nous se souviennent des poudingues au pain de leur enfance, qui constituait à l'époque, le dessert préféré des marmans pour bien des raisons.

Poudingue glacé au chocolat et au pain (Donne 6 portions) 2 tasses de lait 1 bâtonnet de cannelle de 2 pces

HORAIRES THEATRES

ANJOU - "Virginia" - 9h. - samedi et dimanche, à 8h.30 - Relâche lundi.

CINEMAS

ALOUETTE - "King of Kings" - 8h.30: matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 2h.

RESTAURANT FRANÇAIS Le Dauphin

est célèbre pour ses ressources thérapeutiques L'eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine, issue de massifs alpins.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

Le patron imprimé No 9159 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grandeur: 16 ressert à verges d'un tissu de 3-8 pouce de largeur.

DECORATION INTERIEURE

Le goût personnel vaut davantage que la mode

TORONTO - De l'avis d'un spécialiste torontois en matière de décoration intérieure, la femme aurait une maison plus attrayante si seulement elle lui accordait le même soin qu'à sa toilette.

M. Harold Rosnick explique que la maîtresse de maison devrait tracer un plan complet de la décoration de chacune des pièces de son foyer, plutôt que d'acheter un meuble avec l'espoir imprécis qu'il conviendra peut-être à son ameublement.

Toutefois, la plupart du temps, on achètera des meubles sans établir un plan de décoration, commente M. Rosnick. Considérant que les membres de la famille se tiennent le plus souvent au salon, dans la salle de jeu ou au boudoir, on s'occupera d'abord de meubler ces pièces le mieux possible en tenant compte du budget familial.

M. Rosnick dit qu'il n'aime pas à se faire demander: "Voyons, qu'y a-t-il de nouveau ces temps-ci en fait de décoration intérieure?"

Le spécialiste est d'avis que le bon goût n'est pas une question de mode, mais d'une coordination entre l'ameublement et les accessoires d'une pièce, reflétant la personnalité de l'acheteur.

Un meuble bien conçu et de bonne fabrication n'a pas besoin de demande pas d'être remplacé souvent. Ce sont les nouveautés du jour qui, nécessairement, doivent être changées fréquemment.

Dans le cas où une chambre comporte une décoration et des meubles de tons neutres, les accessoires de couleurs peuvent varier de temps à autre. Une disposition différente de l'ameublement créera également une ambiance nouvelle.

RETRAITES FERMEES Il y a des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Reparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: du 9 au 11 février, pour dames, préchée par le R. P. Louis Hudon, c.s.s., du 23 au 25 février, pour jeunes filles, préchée par le R. P. Lucien Laperrière, s.v.; du 2 au 4 mars, pour dames, préchée par le R. P. Maurice Gauvreau, s.j.; du 5 au 8 mars, pour dames de plus de quinze ans de ménage, préchée par le R. P. Maurice Lamarche, s.j.; du 12 au 15 mars, retraite de vie intérieure, préchée par le R. P. Maurice Lamarche, s.j. Pour informations: C.R. 1-0776.



Les collections se succèdent, les grandes tendances de la mode se confirment, ce matin c'était le tour de Marc Bohan, chez "Christian Dior" de présenter sa nouvelle collection. Marc Bohan après la présentation est félicité par quelques-uns de ses mannequins.

Salon national de l'agriculture du 16 au 25 février 1962 au Palais du commerce à Montréal

Agriculture et tourisme Une saison n'attend pas l'autre et qui de nous, pendant les rigueurs de l'hiver, ne rêve pas à un été ensoleillé? Les sports hivernaux devront également céder le pas aux plaisirs du camping, de la pêche... À ce moment-là, l'homme encore plus réfractaire et soutenu par des pierres ou des briques, attirera autant les affames.

Le créateur de fourrures Seymour en voyage d'étude à Paris

Le créateur de fourrures Seymour, de M. Shuchat Furs, dont les Canadiennes peuvent porter la fourrure avec plus d'élegance que toute autre femme au monde, est en voyage à Paris et à Londres afin d'apporter sa contribution à l'éducation des femmes de ce pays.

"Ce voyage en Europe me permet de comparer mes propres idées de ce qu'il y a de mieux là-bas," dit-il au moment de quitter le pays en vue d'étudier les collections européennes. "Je suis particulièrement intéressé à voir les créations de Lanvin-Castillo et de Nina Ricci cette saison - ces deux maisons présentent les plus intéressantes créations au domaine des fourrures."

Que s'attend-il à découvrir ou à confirmer? Il ne sait pas trop, sauf qu'il s'attend à ce que la plus élégante fourrure de 1962-63 soit le vison noir - il a lui-même porté son choix sur le Black Diamond pour la saison prochaine.

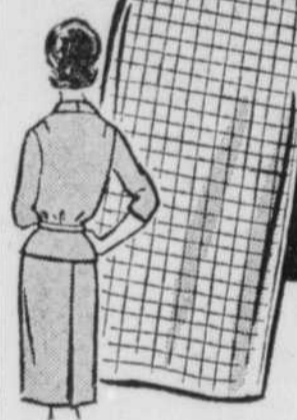
Le poisson, qu'il soit entier, est régaler de poisson et chacun a son paquet. Celui ou celle qui a fait cuire le poisson se garde bien d'en dire le contenu, retenons que c'est une surprise la curiosité autant que l'appétit seront ainsi aiguisés. Point n'est besoin d'ouvrir les paquets pour y trouver le poisson, il ne s'agit que de faire une incision en croix sur le papier d'aluminium et plus de secrets pour personnel.

Adam ou Eve? Connaissez-vous bien les hommes? Les femmes? A votre avis, lequel des deux sexes est le plus sensible? Le plus subjectif dans ses opinions? Le plus facilement tenté d'acheter des nouveautés? SÉLECTION du Reader's Digest de février vous pose 11 questions sur les différences psychologiques entre l'homme et la femme. Comparez vos réponses avec celles que donnent les psychologues à la suite de l'article - et voyez si vous êtes bien armés dans la "guerre des sexes". Achetez Sélection de février dès aujourd'hui!

La Couture chez soi



9159



Pour les jours frais du printemps, ce joli deux-pièces que vous porterez sous un manteau chaud vous apportera tout le confort désiré. Faites-le dans un tissu approprié à la maison: lainage, rayonne ou coton. Facile à confectionner.

La première machine au monde pour la confection automatique des chemises



La Pfaff automatique, destinée à la confection des chemises, a été construite pour répondre aux besoins des manufacturiers et des consommateurs.

Pour votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr. GUSTIN. Une eau de régime Alcaline Economique - recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante.

INFIRMIERES LICENCIEES DEMANDEES Service du soir et service de suppléance. Semaine de quarante heures - bénéfices d'assurance-groupe. Vacances annuelles d'un mois après trois années de pratique dans la profession. Rémunération en rapport avec l'expérience et la personnalité.

En soumettant sa demande, il faut faire mention du traitement auquel on s'attend et spécifier références. CASE 258, "LE DEVOIR"

MAINTENANT VOUS POUVEZ RECEVOIR dans un décor somptueux AU LUTIN

vous offre un menu digne des plus fins gourmets et un service impeccable. Déjeuner d'hommes d'affaires, Banquets et Réceptions, Cocktails, Mariages, Parades de modes.

HOTEL RITZ CARLTON Ritz Café at Night... DINER ET SOUPER Musique du populaire Trio Paul Notax et Johnny Gallant au piano

EN VEDETTE L'INCOMPARABLE Hildegarde FRED STAMER AU PIANO

Réservations: Alex - VI 2-4212 Service de stationnement Préposé aux automobiles à l'entrée

Advertisement for Lucie Guannel, featuring a photograph of her and text about her restaurant and services.

Advertisement for Evian water, highlighting its health benefits and availability.

Advertisement for Lithines, a mineral water product, and nursing services.

Advertisement for the Ritz Carlton, featuring dining and entertainment options.

# L'encours de la Cie d'assurance Mutual Life du Canada, à \$3,453,000,000.

## potins financiers

Les actions des sociétés aérospatiales reconstituent le soutien hier sur la Bourse de N.Y. Sur celle de Londres, il y avait des gains dans la plupart des secteurs. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les gains l'emportent sur les pertes.

L'intention de Kennedy de réduire les stocks de matières stratégiques, estimés à \$7,700,000,000, en regard d'une exigence de \$3,400,000,000, pour les cas d'urgence, au dire des experts, expliquerait la lourdeur des titres de cuivre, d'aluminium, de nickel, etc., hier.

Le moyen des pétroles a coté, hier, son plus haut point vu depuis juillet 1959, à Toronto.

Wall Street a vu la moyenne des industriels de DJ atteindre, hier, à la clôture 702.54, soit 2.54 points plus haut que la veille.

Nesbitt, Thomson and Co vient de publier d'intéressantes données sur 3 compagnies canadiennes de finance, soit Industrial Acceptance, Laurentide Financial et Traders Finance.

Shearson Hamill & Co recommande de profiter des niveaux actuels de bien des valeurs, occupant des situations exceptionnelles, car elles devraient se bien comporter, même si la liste mobilière oscille défavorablement. Somme toute, les avances seraient plutôt le caractère sélectif.

Royalite Oil Co affiche un profit net record de \$2,100,000 en 1961 vs \$1,041,621 en 1960.

Les ventes dans les grands magasins accusent une hausse de 6.2 p.c. durant la semaine terminée le 20 janvier au regard de la même semaine en 1960.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain les dernières nouvelles concernant Densault Limitée.

Le prix du plomb a baissé de 1/4 ct la livre au E.-U. et au Canada hier à 9 1/2 et 10 cts respectivement; ce qui sera mal vu des métaux.

Les dépôts d'épargne dans les banques canadiennes ont atteint les \$7,618,000,000 au 31 décembre 1961, vs \$7,215,000,000 à la fin de 1960. De tels chiffres devraient inciter notre monde des courtiers à d'habiles messages publicitaires, afin que ces épargnes prennent le chemin de placements profitables à l'économie canadienne.

Une firme membre de la Bourse de Montréal, admettrait sous peu comme associé un courtier israéliite, dit-on.

Lamaque Gold réunira ses actionnaires aujourd'hui à Bourlamaque pour la tenue de son assemblée annuelle.

Abitibi P & P Co publiera son rapport annuel seulement sur la fin du mois. On estime ses recettes nettes à \$13,710,536 vs \$12,266,288 soit donc l'équivalent de \$3.18 l'action vs \$2.83.

Dominion Oilcloth & Lino-leum Co. Ltd a gagné \$1.42 l'action durant l'exercice clos le 31 octobre 1961 vs \$1.23 précédemment. Au dire de son président, ses ventes furent plus considérables. Il a été fait pour \$833,344 de dépenses capital et une analyse de son actif révèle un fonds de roulement de \$7,912,243, contre \$7,825,261 antérieurement.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce procédera ce matin à 11 h. 30, à la pose de la pierre angulaire de son imposant gratte-ciel, coin des rues Peel et Dorchester. Cette cérémonie sera présidée par M. Neil J. McKinnon, président de la banque, puis ce dernier donnera une réception au 14ième étage du nouvel édifice. L'on s'attend à ce que maints représentants de notre monde des affaires et de la finance y assistent.

## \$400,413,000 de nouvelles affaires

La Compagnie d'assurance Mutual Life du Canada a tenu, hier, son assemblée annuelle à son siège social à Waterloo, sous la présidence de M. E. A. Rieder. Il ressort de son message transmis par ce dernier aux assurés que 1961 fut une bonne année pour la compagnie d'assurance Mutual Life du Canada. L'augmentation de l'assurance-vie en vigueur au total de \$3,453,000,000 et l'adoption d'une échelle plus forte de dividendes en 1962 en faveur des assurés font bien ressortir les progrès constants de la compagnie.

Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie, les ventes de nouvelles assurances sur la vie ont excédé les \$400 millions, une augmentation de \$40 millions sur 1960. Les ventes d'assurance-vie ordinaire ont atteint les \$329 millions — une hausse de \$20 millions et les ventes d'assurance-vie de groupe furent de \$71 millions, aussi en avant de \$20 millions. Notre commerce des rentes a aussi des gains substantiels au cours de l'année écoulée et les prises provenant des rentes ordinaires et de groupe se sont élevées à \$10,400,000 en 1960.

Echelle plus forte de dividendes en 1962. Le gain en surplus pour l'année fut de \$19,100,000. Des dividendes au montant de \$14,300,000 furent payés aux détenteurs de polices ordinaires, et en vertu de la nouvelle échelle de dividendes adoptée pour 1962, la somme qui leur sera distribuée devrait atteindre les \$13,600,000 cette année. La compagnie possède un record remarquable quant à ses distributions considérables de dividendes, grâce au choix judicieux des risques permettant un niveau raisonnable de réclamations et, aussi, grâce à son contrôle rigoureux des dépenses et au flot substantiel de revenus provenant de ses placements. En 1961, le taux de l'intérêt gagné sur les fonds investis, compte tenu des dépenses de placement de ces derniers, s'éleva à 5.22 p.c., à rapprocher de 5.06 p.c. en 1960.

Ses placements favorisent le progrès économique du Canada. La compagnie a continué de renforcer sa position financière au cours de l'année écoulée. Ses placements, effectués aux fins de donner le plus haut rendement possible tout en jouissant d'un caractère de tout repos, ainsi que les argents reçus des assurés ont contribué, d'une manière significative, à rencontrer les besoins en capitaux de l'économie nationale grandissante. Il a été investi une somme globale de \$336 millions en hypothèques, consenties en majeure partie sur des propriétés résidentielles. Votre compagnie a, aussi, continué d'investir des montants considérables dans des obligations de premier ordre, y compris celles des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que celles de corporations canadiennes. Au cours de l'année \$35 millions furent investis dans des obligations comportant des taux d'intérêt attrayants.

L'assurance-vie, un excellent mode d'épargne. La compagnie d'assurance Mutual Life du Canada a, au cours de 1961, payé \$41,200,000 à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires, dont \$26 millions furent distribués à ses assurés vivants. Des milliers de nos assurés ont appris, par leur propre expérience, que les investissements dans l'assurance-vie constituent un des meilleurs moyens d'épargner d'une manière systématique, tout en jouissant d'une sûreté absolue pour leurs économies, lesquelles comportent alors d'excellents rendements; en un mot, elle représente un moyen sûr de prévoir à la protection des familles et de s'assurer pour l'avenir un revenu à la retraite.

On trouvera dans nos commentaires un sommaire du message présidentiel.

## Administrateurs de Couvrette & Provost Ltée



JEAN-PAUL BEAUDRY LIONEL LEROUX JACQUES MÉLANÇON

M. Bernard Couvrette, président de Couvrette & Provost Ltée, annonce l'élection de M. Jean-Paul Beaudry, de M. Lionel Leroux et de M. Jacques Mélançon au Conseil d'administration de la Compagnie. M. Beaudry est président de Beaudry Groceteria Ltée, administrateur du Syndicat d'Épargne des Épiers du Québec, ainsi que président et administrateur de plusieurs autres compagnies. M. Leroux, notaire, membre de l'étude Leroux, Faribault & Leroux, est vice-président de Caisse Nationale d'Économie, administrateur de Société Nationale de Fiducie, de Cie d'Assurance du Canada contre l'Incendie, des Services de Santé du Québec, de Laurentide Acceptance Corporation, de Corporation Foncière de Montréal, de Corporation d'Expansion Financière et de plusieurs autres compagnies. M. Mélançon est président de Jacques Mélançon & Associés, président de Corporation d'Expansion Financière, trésorier et administrateur de La Corporation Foncière de Montréal, vice-président et administrateur de Commercial Acceptance Corporation, secrétaire et administrateur de l'Assurance-Vie du St-Laurent, administrateur de J.-B. Lefebvre Ltée, et de plusieurs autres compagnies; il est aussi administrateur de Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

## À noter...

Bruck Mills Ltd affiche un bénéfice net de \$221,384 au cours de l'exercice financier clos le 31 octobre, selon ce qui ressort du rapport rendu public ce matin. L'an dernier, le gain avait été de \$64,714. Les ventes atteignent \$17,199,177, soit un record et soit 12.3% de plus que précédemment. Au dire de M. Gerald L. Bruck, son président, la promotion de nouveaux produits et l'amélioration des conditions économiques ainsi que la baisse de notre dollar contribuent aux résultats favorables précités.

Canadian General Investment Ltd affichait un actif de \$58,812,404 le 31 décembre 1961, contre \$45,418,827 à la fin de 1960, soit l'équivalent de \$61.20 l'action vs \$47.26.

Le monde des courtiers en valeurs s'attendrait à une hausse du loyer de l'argent sous peu.

Bathurst P & P Co a eu un revenu net de \$1,979,000 en 1961 vs \$1,863,626 en 1960.

Wilroy Mines a accusé une perte de \$172,534 l'an dernier.

Nos félicitations à MM. Robert Jamieson, A.R.W. Young et Devon Smith qui viennent d'être nommés par M. Duncan F. Anderson, rédacteur des éditoriaux dans le Financial Times.

## Bourse de Toronto

Vigueur des industriels sur le marché minier.

TORONTO. — Poussé par des gains des valeurs industrielles de tout repos, le marché de Toronto a progressé pour la troisième journée consécutive, hier. Les banques, les boissons et les papiers ont été les valeurs les plus fortes parmi les industrielles. La Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Impériale de Commerce et la Banque Royale ont toutes monté de 1/4 ou de 1/2. Distillers-Seagram a avancé de 3/4, Canadian Breweries de 3/4 et Walker-Gooderham de 1/4. Moore Corporation a avancé de 3/4. Consolidated Paper a monté de 1/2 et Price Brothers de 1/4. Parmi les autres valeurs en hausse, citons Consumer's Gas, qui a progressé de 1/4, Canada Packers B, en hausse d'un point et Steel Company of Canada, qui a monté de 1/8.

## Bourse de Montréal Bourse de New-York

Résistance sur la place locale

Les valeurs étaient généralement en hausse hier aux Bourses Canadienne et de Montréal. Le volume des échanges a été moyen. Les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 5 contre 3.

Les métaux vils ont baissé. Aluminium Ltd., à 23, et International Nickel à 82 5/8 ont perdu chacune 3/4. Noranda a perdu 1/2 à 59.

La plupart des papiers étaient en hausse. International Paper a monté de 5/8 à 35 1/4, Abitibi a avancé de 1/4 à 40, et MacMillan a progressé de 1/8 à 18 5/8.

Parmi les services publics, Shawinigan a perdu 3/4 à 24. Québec Telephone a monté de 3/4 à 51, BC Telephone a monté de 1/8 à 54 1/2 et Union Gas a monté de 5/8 à 22 5/8.

Dans le compartiment des banques, la Banque Royale a monté d'un point à 81 3/4, la Banque de Montréal a avancé de 3/4 à 70 1/2, et la Banque de Commerce était en hausse de 5/8 à 67 5/8.

Dominion Bridge a monté d'un point à 25 1/4 et Stelco a progressé de 1/4 à 80 3/4.

Westcoast Transmission a progressé d'un point à 21 1/2, et Trans-Canada Pipelines a baissé de 3/8 à 25 3/4.

Canada Malting a monté de 2 points à 76, General Dynamics de 2 7/8 à 38 1/4, et Canadian Breweries de 1/2 à 58 1/4. Canadian Celanese a progressé de 1/2 à 34, et Hudson's Bay Company a monté de 3/8 à 12.

Les pétroles de l'Ouest étaient en hausse. Pacific Pet a avancé de 7/8 à 16 1/2 et Royalite a monté de 1/4 à 15.

Dans le compartiment des mines, Anglo-American Molybdenite a monté de 1/2 cent à \$3.30, Chemalloy a avancé de 1/2 cent à \$2.48, Steep Rock a monté de 20 cents à \$7.75, Bornite Copper de 1/2 à 24 cents, Taché Lake a perdu 2 1/2 à 27 cents.

Avances initiales, érodées à Wall Street

NEW-YORK. — Pour la première fois depuis le début de la nouvelle année, le marché a enregistré hier sa troisième hausse consécutive.

Le virement a été de 4,260,000 actions au regard de 3,940,000 mercredi. Il s'agit du plus important volume d'affaires depuis le 8 janvier, alors que 4,620,000 actions avaient changé de mains.

Vers la fin de la séance, le téléscripteur était en retard, dans l'enregistrement des transactions.

Une partie des métaux communs a décliné en raison de l'appel lancé par le président Kennedy en faveur d'une révision des réserves de la défense dans les possibilités d'une réduction.

Standard Oil New Jersey a progressé par suite d'une hausse des dividendes, et il en a été de même de quelques autres pétroliers.

Les chemins de fer ont également fait bonne contenance. Les produits chimiques, les services publics, les caoutchoutiers et les valeurs de détail ont progressé. Par contre, les sidérurgiques, les automoteurs et les usines d'avions se sont effrités.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 257.00.

Brunswick a été le stock le plus en demande, baissant de 1 3/4 à 36 3/4 sur un déplacement de 108,400 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, International a cédé 3/4, Granby Mining, Aluminium Ltd., McIntyre Porcupine et Hudson Bay Mining accusaient des baisses fractionnaires tandis que Distillers Seagrams et Dome Mines ont haussé respectivement de 1/2 et 1/4.

## MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	7ba	16uf	25in	36co	18ca	1500
Hier	71.76	142.0	339.9	275.0	487.4	80.71
Température précédente	71.29	142.2	338.4	275.1	485.1	80.49
Semaine dernière	70.99	141.4	338.9	275.1	482.4	83.88
Mois passé	71.01	145.9	342.4	276.9	505.5	84.27
Année passée	61.47	148.3	292.4	244.5	457.8	78.50
1961 haut	75.55	149.3	345.5	274.9	511.5	89.14
1961 bas	46.14	141.2	276.1	232.1	444.7	70.45
1960 haut	40.01	145.1	320.0	264.4	484.7	85.77
1960 bas	51.01	135.1	258.5	218.5	405.0	64.64

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### La direction de la Bourse Canadienne dame le pion, une fois de plus, à la Bourse de Toronto

Depuis le 1er février 1962, la section hors liste de la Bourse Canadienne a cessé d'exister selon ce que le Comité de Régie de ce marché vient de décréter. Cette décision constitue le dernier pas dans la mise en pratique d'une politique préconisée antérieurement à l'effet d'abolir la section hors-liste de la Bourse Canadienne, organisée au début comme une division du marché local. Toutes les valeurs, négociables dans cette section précédente, devront donc être inscrites sur la liste officielle. Le Comité de Régie de la Bourse Canadienne fait savoir que 55 valeurs ont obtenu le privilège d'inscription de leurs titres sur la liste officielle et ces valeurs comptent parmi les plus importantes. 57 autres valeurs, en tout, ne sont plus négociables. En marge de ces données, nous croyons à propos de féliciter les Gouverneurs de la Bourse Canadienne pour avoir agi ainsi, car, à notre opinion, ils ont dâment le pion, une fois de plus, à la Bourse de Toronto, dont les membres avaient décidé, par l'intermédiaire de leur Comité de Régie, de ne plus permettre l'exécution sur leur marché à partir du 1er février de parties de commandes sur les valeurs hors-liste de la Bourse Canadienne, inscrites aussi sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

### La Montreal Trust Co. a gagné \$3.22 l'action en 1961 vs \$2.92 en 1960

Avec l'avènement de février, c'est le temps de publication des rapports annuels par maints trusts, ayant leur siège social respectif à Montréal. A peine, la Montreal Trust Co. a-t-elle rendu public hier son rapport que la Royal Trust Co. en fera autant sous peu, suivi sur le milieu du mois par ceux de la Société d'Administration et de Fiducie et de la Société Nationale de Fiducie et enfin par celui du Trust Général du Canada. En ce qui concerne la Montreal Trust Co., disons que, selon une dépêche de la CNW, cette société a enregistré un profit net de \$1,398,437 en 1961 soit \$3.22 par action pour les 434,870 actions en cours, en comparaison de \$2.92 par action pour les 407,075 actions en cours en 1960, aux termes du bilan annuel publié hier. Les comptes, aux postes capital et fiducie garantie ont augmenté de \$26,318,759 et ont atteint \$169,139,124. Les profits pour l'année se sont chiffrés par \$2,887,437 avant déduction d'une réserve de \$1,289,000 pour fins d'impôt sur le revenu. Le dividende trimestriel régulier de 40 cents par action et un dividende supplémentaire de 35 cents pour l'exercice de 1961 ont été déclarés et seront payés le 18 avril aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 1962. Il a été annoncé que l'assemblée générale annuelle de la compagnie aura lieu à Montréal le 15 février 1962.

### Crédit Inter-Cité Incorporé émet pour \$350,000 de billets garantis

René-T. Leclerc Inc. offre présentement en souscription au public une nouvelle émission de \$350,000 de billets garantis, à fonds d'amortissement, 6 1/2 %, série "A", de Crédit Inter-Cité Incorporée. Ces valeurs sont accompagnées de titres de droits de souscription donnant le privilège de souscrire à 10 actions participantes de la classe "A" du capital-actions de l'entreprise pour chaque \$500.00 de billets achetés et cela à des prix variant entre \$11 et \$15 l'action, si achetés de 1964 à 1968. Le Trust Général du Canada agit comme fiduciaire dans cette finance, effectuée dans le but de rembourser une partie de l'emprunt bancaire et de faciliter l'expansion rapide de ses affaires. Ces billets sont garantis par acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement, de gage de tous ses biens et un coup d'oeil sur son actif se totalisant à \$1,438,858.91, au 31 décembre 1961, permet de constater que ces billets constituent sa seule dette à long terme. Il ressort du prospectus, publié à l'occasion de ce financement, que l'entreprise a été organisée en janvier 1961, et qu'au cours de sa première année d'opération, elle a escompté, à ses clients, un montant de \$2,355,767.37 de contrats et elle clôtura cet exercice avec \$1,320,732.82 de contrats en vigueur.

### La Mutual Life accuse un pourcentage d'augmentations pour ses nouvelles affaires, excédant de beaucoup la moyenne

La Compagnie d'assurance Mutual Life du Canada, étant une mutuelle, elle interesse donc grandement ses assurés, vu qu'ils en sont l'unique propriétaire. En parcourant les données ci-contre, ils constateront que l'institution a particulièrement progressé en 1961 et qu'ils en ont grandement bénéficié, puisqu'elle a distribué, l'an dernier, \$1,000,000 par semaine à ses détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires — incidemment, les premiers reçoivent 75% du total distribué. C'en est assez pour expliquer sa marche en avant excédant l'ordinaire, puisque ses nouvelles affaires ont augmenté de près de 11% en 1961, par rapport à celles en 1960, alors que l'accroissement pour l'ensemble du commerce de l'assurance-vie au Canada a été de 2.2%. Comme nous faisons ressortir ci-contre les faits saillants du rapport de 1961, nous nous gardons donc d'en dire davantage. Nous croyons toutefois opportun de dire que ce n'est pas sans raison que son président, M. E. A. Rieder, incita "le gouvernement à restreindre ses dépenses afin de ne pas augmenter les impôts — ces dépenses, elles représenteraient aujourd'hui 31% de la production nationale — et qu'il invita les Canadiens à faire en sorte de ne pas faire figure d'isolationniste entre les États-Unis et le Marché commun, d'autant plus que le relèvement des affaires, un embouchage accru et des ventes plus agressives militent en faveur d'un regain de confiance en l'avenir.

Marcel ELEMENT

## Qui gagne de l'argent à la Bourse?

La réponse est facile. Ce sont des gens qui achètent et qui vendent des actions.

Mais cela ne veut pas dire que tout le monde gagne, loin de là. Encore moins que n'importe qui peut gagner de l'argent à la Bourse en achetant et en vendant sans discernement.

Ce que cela veut dire, c'est qu'actuellement — comme toujours — les gens prudents peuvent trouver à placer leur argent de façon judicieuse, qu'ils peuvent le risquer avec des chances raisonnables de réaliser un profit.

Nous le savons, parce que nous croyons qu'un bon nombre de nos clients sont des gens prudents... Parce que depuis des années — à travers les hauts et les bas de la conjoncture économique — nous avons vu un bon nombre d'entre eux faire des gains appréciables.

Naturellement, nous aimons à penser que notre aide a été au moins pour quelque chose dans la réussite de leurs placements.

Service français  
**MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.**  
 MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.  
 635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2  
 Téléphone: UNiversity 1-8241  
 Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

## 1961 - ENCORE UNE ANNÉE DE SUCCÈS POUR LA MUTUAL LIFE DU CANADA

Les Canadiens ont acheté de la Mutual Life, durant cette dernière année, pour au-delà de 400 millions de dollars d'assurance-vie — le plus gros chiffre annuel de toute notre histoire, et quarante millions de plus que l'année précédente. Le progrès constant de la première mutuelle d'assurance-vie du pays se voit clairement dans les quelques chiffres ci-dessous.

Le rapport annuel est adressé d'office à chacun de nos assurés. Toute autre personne le recevra sur simple demande à notre siège social de Waterloo, Ont.

### POINTS SAILLANTS DU 92<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL

	1961	1960
Ventes d'assurance-vie (année)...	\$ 400,413,000	\$ 360,544,000
Assurance-vie en cours (total)...	3,452,987,000	3,179,505,000
Surplus pour l'année .....	19,064,000	17,169,000
Actif .....	722,557,000	673,784,000
Dividendes versés aux assurés....	14,271,000	13,102,000
Total payé aux assurés et bénéficiaires .....	56,228,000	53,421,000

**M The Mutual Life**  
 ASSURANCE COMPANY OF CANADA  
 La compagnie aux dividendes constamment élevés

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION CHEZ CANADIAN SCHENLEY

Marcel-A. Chaurat

La nomination de M. Marcel-A. Chaurat au poste de directeur-adjoint de la vente dans la province de Québec, pour cette même compagnie.

Francour 33500 10 9/16 9/16 -1/8

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Titres au Comptoir

Table of stock market data for titles at the counter, including columns for stock names, prices, and changes.

Moyennes à N.-Y.

Table of average stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Moyennes de Toronto

Table of average stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries, including columns for country names and rates.

Mines Hors-Listes

Table of stock market data for mines not listed, including columns for stock names, prices, and changes.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, service de l'inspection, division de l'inspection, 306, rue Craig est, Montréal.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmises à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien était en baisse de 5-6, à 85 7/16, en devises américaines, à la fermeture des cours hier.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 41,90 NF hier sur le marché libre de l'or français.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond market data for New York, including columns for bond names, prices, and changes.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund market data, including columns for fund names, prices, and changes.

Dow Jones

Table of Dow Jones index data, including columns for index names, prices, and changes.

Moyennes de Toronto

Table of average stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries, including columns for country names and rates.

Mines Hors-Listes

Table of stock market data for mines not listed, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Canadian market, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Titres au Comptoir

Table of stock market data for titles at the counter, including columns for stock names, prices, and changes.

Moyennes à N.-Y.

Table of average stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Moyennes de Toronto

Table of average stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries, including columns for country names and rates.

Mines Hors-Listes

Table of stock market data for mines not listed, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

INVESTORS MUTUAL OF CANADA LTD. Dividende no 47

Labatt's AVOIS DE DIVIDENDE

A. Renaud & Cie Ltée Courtier en valeurs

PRETS HYPOTHECAIRES CREDIT M.-G. INC.

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6% GARANTI

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.

COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC LA PROVINCE DE QUEBEC

La Commission...

(Suite de la première page) Toutes les questions d'éducation seraient ainsi remises entre les mains des délégués des parents et des Églises.

Le règlement de la question...

(Suite de la première page) conflit algérien est en vue, et parlent d'une association des deux pays dans la perspective de l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

Le Conseil...

(Suite de la première page) me qui est posé depuis quinze ans. L'ambassadeur Shekhar Jha, de l'Inde, a dit que la thèse de l'occupation par le Pakistan d'une partie du Cachemire qui appartient entièrement à l'Inde, est une agression permanente.

Décès de M. Paul A. Béique

M. Paul A. Béique, fils de feu le sénateur F.-L. Béique et épouse de Thérèse Merrill, est décédé à l'âge de 79 ans.

Petites annonces du "Devoir"

Section of small advertisements including 'A LIQUIDER', 'PENSION DEMANDEE', 'TRANSPORT CAMIONNAGE', 'TAILLEUR', 'DROLET TAILLEUR', 'TRANSPORT ET DEMENAGEMENTS', 'TARIF', 'Annonces classées', 'COTTAGE A VENDRE', 'COTTAGE A LOUER', 'LOGEMENT DEMANDE'.



M. Frick, en dépit de son âge, est une des vedettes des Ice Follies. Depuis 1939 il a fait rire des millions de personnes qui ne cessent de s'émerveiller de son étonnante longévité.

Championne allemande avec les Ice Follies

La jolie roussie Ina Bauer, trois fois championne d'Allemagne est la vedette d'un numéro charmant qui traite de l'hiver dans la somptueuse revue des "Ice Follies" qui tiendra l'affiche du Forum du 4 au 11 février prochain.

Le basket-ball est un sport sérieux

M. Yvan Coutu, président et propriétaire des As de la ligue Canado-Américaine a menacé les autorités de ce circuit si les autres équipes ne prennent pas leurs activités plus au sérieux.

Lesage...

(Suite de la première page) de mise portée à sa connaissance. "Je veux que les députés de l'opposition sachent que s'ils ont des cas particuliers à soumettre qui tombent sous le coup d'une des lois provinciales, ils n'ont qu'à écrire à l'importeur le quel de nos collègues."

"Artiste..."

(Suite de la première page) \$5,910,000. Je calcule que le gouvernement devrait faire moins de gains. Je ne sais pas où l'on va... Une voix crie les libéraux: "Ouvre tes lumières..."

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'aménagement d'un terrain par coupure de la rue... Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN.

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'aménagement d'un terrain par coupure de la rue... Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN.

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'aménagement d'un terrain par coupure de la rue... Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN.

Le Canadien junior reçoit ce soir le Peterborough

Les Petes de Peterborough, le club qui a donné le plus de fil à retordre au Canadien junior, cette saison, seront les visiteurs au Forum ce soir dans une joute régulière de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

A LONGUEUIL

Dans le cadre du carnaval

Dimanche prochain le 4 février, à 2 heures p.m., le Longueuil Junior de Gilles Roch, qui s'achemine vers un championnat, recevra la visite du Tower de Greenfield Park, de John Kazmerchuck, et ce, dans le cadre du Carnaval de Longueuil.



Le roi des comédiens sur glace, naturellement et à bon rai...

COUR SUPERIEURE

HAROLD J. INNS, Syndic L.P., dans le District de Beauharnois, et LLOYD H. PAUL, Comptable Agréé et Syndic Licencié, de la Ville de Mont-Royal, dans le District de Liquidateurs Permanents.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du code civil, que le siège principal des affaires de la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, et transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-sixième jour de janvier, 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le trentième jour de janvier, 1962, sous le numéro 1580329.

COUR SUPERIEURE

AVIS public est, par les présentes, donné que le siège principal des affaires de la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, et transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-sixième jour de janvier, 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le trentième jour de janvier, 1962, sous le numéro 1580329.

COUR SUPERIEURE

AVIS public est, par les présentes, donné que le siège principal des affaires de la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, et transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-sixième jour de janvier, 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le trentième jour de janvier, 1962, sous le numéro 1580329.

COUR SUPERIEURE

AVIS public est, par les présentes, donné que le siège principal des affaires de la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, et transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-sixième jour de janvier, 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le trentième jour de janvier, 1962, sous le numéro 1580329.

que s'est avérée des plus fructueuses à date. Toutefois il se peut que Claude Ruel demande à ses joueurs, de replier coup pour coup ce soir, de la même manière qu'ils ont fait dernièrement contre le Hamilton.

Les Petes ne seront pas faciles à vaincre. Ils possèdent un excellent gardien de buts en Chuck Goddard. Disons incidemment que Goddard n'a que 18 ans et c'est un fameux prospect.

Excursion forfaitaire au Carnaval de Québec

Les Francs Amis de Laval organisent une excursion de fin de semaine à Québec, à l'occasion du carnaval, et ils invitent leurs amis de Chomedey et de Montréal à se joindre à eux dès maintenant, tandis qu'il y a encore de la place dans les trains et les hôtels.

COUR DE MAGISTRAT

REGINALD D. TORMEY, avocat, de la cité et district de Montréal, pratiquant à 505 ouest, rue Dorchester, dans la Cité de Montréal, District de Québec, Canada, sous les noms de "TORMEY GUERIN & GODBOUT".

HYDRO-QUEBEC

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m. heure normale de l'Est, jeudi le 22 février 1962, relativement à la fourniture de

SOUSSIONS POUR LE NOISEMENT D'UN AVION

Les soumissions cachetées concernent le noiselement d'un avion Otter ou d'un appareil bimoteur ayant une capacité similaire de chargement et un rendement équivalent, devront être adressées au soumissionnaire et envoyées par courrier recommandé au plus tard le 7 février 1962, à heures de l'après-midi, heure normale de l'Est. L'avion devra être équipé pour affronter, à l'année longue, toutes les conditions d'opérations et aura une base à Frobisher Bay, N.T.O. L'avion sera nolisé pour une période de 500 heures de vol, soit du 1er avril 1962 au 31 mars 1963, qui sera répartie comme suit:

avion muni de roues / skis

390 heures  
avion muni de flotteurs: 110 heures

avion muni de roues / skis

390 heures  
avion muni de flotteurs: 110 heures

avion muni de roues / skis

390 heures  
avion muni de flotteurs: 110 heures



**CHAMONIX**

Ensevelie au fond de la vallée de l'Arve, à l'ombre du mont Blanc, la station de ski de Chamonix fut considérée pendant longtemps par le skieur moyen comme un rendez-vous pour la caste privilégiée des compétiteurs et des grands noms du ski. Mais l'avènement des tramways aériens et de la télécabine moderne ont littéralement transformé la vallée. Les skieurs en vacances qui se rendent à Chamonix ont maintenant le choix des pentes douces qui naissent au sommet des téléphériques de Brevin ou de La Flégère, ou peuvent s'ils le désirent s'attaquer à quelques-unes des pistes les plus périlleuses de l'Europe. Pour ceux qui poussent l'esprit de l'aventure, il y a toujours l'ascension de l'Aiguille du Midi qui se dresse à deux milles au-dessus du village. A partir du sommet, un téléphérique transporte le skieur aux grands glaciers de la frontière italienne, où les pentes de Courmayeur sont desservies par les tramways aériens du Col du Géant. S'il part du sommet de l'Aiguille, le skieur peut faire une descente de pas moins de 13 milles sur les flancs de la Vallée Blanche, s'arrêtant en cours de route pour admirer la beauté grandiose qu'offre la vue des pics qui l'entourent. Une fois la journée de ski terminée, ceux qui en ont encore l'énergie, peuvent goûter à la détente particulière que procure l'atmosphère des boîtes de nuit, qui s'éveillent à la tombée du jour lorsque le soleil a disparu derrière les Alpes. Chamonix, la station internationale où débutteront les championnats de la Fédération internationale de ski dimanche prochain, est le quartier général de l'École nationale française de ski qui, chaque année, produit un groupe de moniteurs d'élite pour les centres français.

**DERNIERS PREPARATIFS**

Les cinq skieuses de l'équipe nationale du Canada, Nancy Holland, Nancy Greene, Linda Crutchfield, Vicki Rutledge et Ann Parsons, n'ont pas participé au slalom géant de Saint-Gervais, la dernière répétition générale en vue des championnats mondiaux, l'entraîneur Pepi Salvenmeyer ayant jugé à propos de leur accorder une période de repos prolongée après trois semaines consécutives de compétition. La course a été gagnée haut la main par la jeune Française Madeline Bochaty, mais quatre Américaines se sont classées parmi les 11 premières places, ce qui semble bien augurer pour la délégation des Etats-Unis à Chamonix. Les Autrichiennes ont cependant démontré encore une fois leur supériorité collective en prenant les deuxième, troisième et quatrième places. En dépit des derniers préparatifs, le sort des championnats du monde demeure incertain. Si l'équipe de l'Allemagne orientale ne reçoit pas les visas de voyage indispensables du gouvernement français, il est fort possible que les championnats soient contremariés. Après avoir battu les Autrichiens et les Français à Kitzbuehel et à Cortina, le jeune Américain Chuck Ferries est devenu le grand favori pour gagner le championnat mondial de slalom. Nul doute qu'une médaille d'or ferait un héros national de Ferries aux Etats-Unis où le seul encouragement au ski international vient d'un petit groupe d'enthousiastes.

**ICI ET LA**

La classique annuelle de la Coupe Ryan aura lieu dimanche au mont Tremblant et on prévoit une vive lutte entre les meilleurs skieurs de la zone Laurentienne, et une poignée de nouveaux venus qui commencent à percer dans les compétitions... La zone Laurentienne tiendra son championnat de slalom classe "C" au mont Sauvage dimanche et un nombre sans précédent de compétiteurs sont inscrits. Interdiction formelle a été faite aux membres de la Patrouille de ski de porter leurs blousons dans les bars. Histoire d'entourer les patrouilleurs d'une auréole de dignité et leur conserver le respect des skieurs. Les patrouilleurs ont beaucoup de mérite, mais on ne le leur reconnaît pas toujours. L'un d'eux, Elliott Kaufmann, n'écoula que son esprit de dévouement l'autre jour et se porta au secours d'une personne blessée dans un accident d'automobile. Pour une raison qu'il n'a pas encore réussi à découvrir, il fut arrêté par la police, qui le relâcha plus tard sans explication. Un autre patrouilleur, Harvey Voisin, s'est fait voler ses skis pendant qu'il conduisait un blessé à l'hôpital. Fondée en 1939 par une poignée de personnes dévouées, la Patrouille de ski compte actuellement 1.300 membres... Le mont Sainte-Anne, au lac Guindon, s'enorgueillit d'un restaurant d'architecture révolutionnaire, situé au sommet du T-Bar et à la naissance des diverses pistes. Dans la plupart des stations, le restaurant est au bas des pentes. Les projets d'avenir du mont Sainte-Anne comprennent l'aménagement de six autres pistes et d'un téléphérique à chaises.

**HOCKEY AMATEUR**  
**La situation demeure confuse**

MONTREAL — La FIHG a enfin reçu un avis officiel au sujet des difficultés éprouvées par l'Allemagne de l'Est en regard à sa participation au tournoi mondial de hockey amateur, qui doit être présenté à Colorado Springs, Colo., du 7 au 18 mars.

Le président de la Fédération, M. Robert Lebel, a accusé réception d'un télégramme de la Fédération de l'Allemagne de l'Est, protestant contre le refus du bureau allié de voyage de Berlin de leur émettre les permis nécessaires à l'obtention de visas américains.

M. Lebel a ajouté qu'elle avait demandé l'aide de la FIHG et qu'elle va certainement l'obtenir, car elle a droit de participer au tournoi. Il doit se rendre aux Etats-Unis, aujourd'hui, afin de rencontrer le comité américain organisateur des championnats, lundi et mardi prochain.

Entre temps, les autorités tchèques de hockey ont révélé à Prague, hier, qu'ils avaient fait une offre par télégramme à M. Lebel pour présenter le tournoi en Tchécoslovaquie, ce que M. Lebel n'a pas reçu en réponse.

Prague, Tchécoslovaquie

En effet, selon l'agence de presse officielle de Tchécoslovaquie, des représentants tchèques, tout en protestant contre la discrimination politique contre l'Allemagne de l'Est, ont offert de présenter les championnats mondiaux chez eux.

Le bureau allié de voyage de Berlin Ouest, à cause de l'érection d'un mur à Berlin, a refusé des permis à cinq Allemands de l'Est, comme partie d'un ban de l'O.T.A.N.

D'autre part, Walter Brown, le vice-président de la FIHG américaine, a prétendu qu'il était trop tard pour un changement de venue du tournoi, car ça prend un an pour préparer un tel événement. De plus, les autres pays alternatifs sont le Canada et l'Allemagne de l'Est, ce qui ne changerait rien à la situation, car ils sont également membres de l'O.T.A.N.

Des rapports ont circulé à l'effet que la Tchécoslovaquie se retirerait du tournoi, de même que la Russie, la Suède et les Pays-Bas. Les Tchèques n'en font pas mention dans leur télégramme.

A Moscou, un porte-parole officiel a déclaré que la Russie était encore indécise au sujet de sa participation.

**Ligue Américaine**

**Les compteurs**

Équipe	R	A	Pts
Fweeney, Springfield	24	41	63
Ferry, Cullin, Buffalo	31	33	64
Marshall, Herby	23	39	62
Kilrea, Springfield	21	37	62
Fitzsim, Buffalo	14	40	54
Glover, Cleveland	29	24	33
Smith, Springfield	19	37	32
Clare, Springfield	25	26	31
Furber, Québec	13	27	30
Burchell, Rochester	9	40	49
Faulkner, Springfield	22	26	45
Timmins, Rochester	18	30	45
Attwell, Cleveland	18	30	45
McCrea, Springfield	17	31	45
Mitkol, Cleveland	17	31	45

**TRANSMISSION**

**TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES**

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou 4.000 milles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

ST-GREGOIRE

LA. 7-4518-9

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

# Canadien bat Toronto

Par Jean-Paul Cofsky

Dans une brillante exhibition d'adresse et d'habileté, les Canadiens de Montréal ont subjugué hier soir au Forum les Maple Leafs de Toronto pour augmenter leur avance en tête de la ligue à six points alors qu'ils ont disposé des hommes de Punch Imlach au pointage de 5 à 2. Les étoiles furent décorées à Bernard Geoffrin, Dave Keon et Jacques Plante, qui malgré sa cheville blessée a donné une magistrale preuve de sa valeur au Canadien et à ses partisans.

Au hasard d'une rencontre dans le hall d'entrée du Forum hier soir Jacques Plante nous déclarait qu'il essaierait de commencer la joute mais qu'il n'était pas sûr de la finir. Au grand soulagement de la foule, dès le début de la partie Plante exécuta un bel arrêt après quoi Fontinato fut puni ainsi que Horton.

**Tremblay compte**

Quelques instants après le début de la punition, Gilles Tremblay donna l'avantage aux Canadiens en déjouant Bower sur une belle pièce de jeu.

Buffalo	4
Québec	2

**SOMMAIRE**

**Première période**

1- Buffalo, Hicke 0-4-4  
(Hillman, Barry Cullen)  
2- Buffalo, Stratton 5-0-0  
(Hall, Geffrin)  
Punitions: Van Impe 1-3-5 Barry Cullen 7-20, Mantia 15-91

**Deuxième période**

3- Québec, Burchell 0-12-0  
(Grize, Lewicki)  
Punitions: Erickson 9-22, Labrosse 15-22

**Troisième période**

4- Buffalo, Geffrin 4-2-10  
(Hall)  
5- Buffalo, Barry Cullen 4-13-19  
(Hillman, Cushman)  
6- Québec, Rousseau 15-0-6  
(Hoekstra)  
Punitions: Aulneau 10-19 3-24  
ARRÊTS: DEBORJY 16 19 3-24  
HODGE 8 3 11-22

## HOCKEY

**CLASSEMENT**

**LIGUE NATIONALE**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	28	9	11	176	111	67
Toronto	27	14	166	124	61	
Chicago	24	18	4	170	148	52
New York	17	23	8	135	147	42
Detroit	16	23	9	128	151	41
Boston	12	33	8	121	138	28

**LIGUE AMERICAINE**

**DIVISION EST**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	30	13	2	185	123	62
Hershey	22	18	3	140	132	49
Providence	22	22	1	154	140	45
Québec	21	25	3	141	138	45

**LIGUE AMERICAINE**

**DIVISION OUEST**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	22	22	1	158	150	53
Cleveland	23	18	2	145	130	48
Rochester	21	24	4	151	156	46
Pittsburgh	8	34	8	111	196	18

**LIGUE DE L'EST**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kingston	26	13	3	127	137	57
Hull	22	13	9	125	102	52
Kitchener	24	18	4	170	148	52
Sudbury	15	18	7	144	159	27
North Bay	13	24	7	114	147	23
S. Ste-Marie	8	25	8	121	177	30

**LIGUE METROPOLITAINE**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jarôme	22	8	3	175	124	49
Verdun	20	11	2	150	116	42
National	20	11	2	150	116	42
Sorel	18	16	1	141	145	37
Lachine	13	19	4	142	124	20
Rosemont	11	24	1	101	128	27
N.-D.	9	23	4	135	175	22
Valleilard	20	21	2	115	112	22

**LIGUE PROVINCIALE JUNIOR**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	34	4	1	218	99	69
Victoriaville	25	15	1	183	143	47
Shawinigan	17	15	1	163	177	35
Ni-Nord	13	21	2	126	156	27
St-Hyacinthe	11	24	0	127	182	22
T.-Rivières	10	24	1	104	164	21

**LIGUE DES CANTONS DE L'EST**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Granby	20	5	1	180	37	41
Drumville	16	9	1	111	64	32
Mil-Olympe	8	18	0	97	112	16
Sherbrooke	6	18	1	67	94	13

## Montréal aura le contrôle de la corporation du stade

La ville de Montréal s'assurera le contrôle de la Corporation du stade dont elle réclame la création par lettres patentes émises par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le maire Jean Drapeau a expliqué mercredi soir au Conseil municipal que l'amendement relatif au stade, inclus dans le bill de Montréal, est copié sur le principe qui a présidé à la création de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier qui a la responsabilité de la réalisation du projet de la Place des Arts.

Cette clause du bill demande à la Législature d'autoriser le cabinet provincial à constituer la corporation et à lui accorder tous droits et pouvoirs qu'il jugera appropriés à ses fins corporatives et qui découlent de la juridiction législative de la province.

Une fois cette autorisation accordée, les administrateurs municipaux prendront l'initiative de la requête pour l'obtention des lettres patentes.

M. Drapeau a expliqué que depuis un an il a discuté du problème avec un grand nombre de personnes intéressées à la construction d'un stade d'au moins 65.000 sièges à Montréal.

La corporation sera en plus chargée de construire, aménager, posséder, entretenir et administrer dans la cité de Montréal un ou des immeubles cons-

tituant un centre d'expositions générales mais particulièrement agricoles.

On compte qu'avec un tel centre qui pourra être aménagé à même le stade il y aura possibilité d'obtenir des subventions du ministère de l'Agriculture.

Le maire Drapeau a aussi précisé que la Corporation, une fois formée, étudiera tous les moyens à prendre pour construire un stade à moins de frais possible pour la ville de Montréal. Le maire est même allé jusqu'à dire "qu'il se peut que le stade soit construit sans qu'il en coûte un sou à la ville".

La clause du bill prévoit que les municipalités de banlieue pourront souscrire au fonds de la corporation toute aide financière qu'elles jugeront convenable, sans autre formalité qu'une résolution adoptée à cet effet et approuvée par la Commission municipale de Québec.

Les municipalités seront autorisées à contracter un ou plusieurs emprunts à ces fins.

La corporation sera aussi autorisée, comme la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, à recueillir des fonds au moyen de souscriptions publiques pour la construction du centre d'exposition incluant un stade.

La séance de mercredi du Conseil municipal s'est poursuivie jusqu'à 1 h. 30 a.m. jeudi matin. Les conseillers ont approuvé tous les amendements à

la charte de Montréal proposés par l'administration.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a tenté ensuite de faire adopter le bill concernant la Corporation de Montréal Métropolitain, en bloc, mais plusieurs conseillers s'y sont opposés. Ce projet de bill a été étudié hier soir clause par clause.

Outre les pouvoirs demandés pour le gel du rôle d'évaluation et la réglementation des devoirs de l'estimateur et ses adjoints, le Conseil a aussi approuvé les amendements qui permettraient à la ville d'accorder une exemption partielle de taxe aux propriétaires de taudis qui renoveront leurs bâtiments.

Parmi les autres projets d'amendements approuvés, certains concernent: les normes dont devra tenir compte la régie des services publics lorsque le moment sera venu d'acquiescer les terrains du cimetièrre Mont-Royal pour fins de parcs; le pouvoir d'exproprier certains immeubles dans Westmount pour la construction du métro; l'échange de terrains qui modifierait les limites entre Cité Saint-Luc et Montréal; l'abrogation de la clause de la charte qui permet à la ville d'émettre des incorporations de clubs à charte municipale; un délai de deux ans pour le dépôt du programme de 25 années des grands travaux à effectuer dans Montréal.

Bower revient aux applaudissements de la foule et le jeu reprend avec Canadien à l'offensive. Kelly fait sa première apparition sur la glace pour les Leafs. Mahovich est puni pour rudesse et le Canadien se lance à l'assaut des buts de Bower de nouveau. Bower fait un bel arrêt sur un lancer de Rousseau.

Stewart est puni alors qu'il tente de pousser Marshall sur le poteau des buts. Cinq contre trois, Henri Richard déjoue Bower pour le 5ème but des Canadiens, assisté de Geoffrin et Moore.

Avec le pointage de 5 à 2, Canadien se replie sur la défensive et les Leafs essaient de retrouver un semblant d'attaque. Mais les hommes de Toe Blake repoussent toute tentative d'organisation de leur part et la partie s'achève avec le compte de 5 à 2.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1-Canadien, Moore 2-01  
(Johnson, Rousseau)  
2-Canadien, Béliveau 17-08  
(Rousseau)  
Punitions: Fontinato 1-42, Horton 5-12, Nevin 9-20, Geoffrin 18-26, Marshall 11-23  
Arrêts: Bower 10 - Plante 10

**Deuxième période**

3-Canadien, Marshall 3-07  
(Backstrom, Geoffrin)  
4-Toronto, Mahovich 13-13  
5-Toronto, Keon 13-13  
(Horton, Stanley)  
Punitions: Béliveau 5-25, Talbot 9-03, Pulford 10-07, Fontinato 10-07, Fontinato 15-22  
Arrêts: Bower 10 - Plante 10

**Troisième période**

6-Canadien, Geoffrin 12-15  
(Backstrom, Geoffrin)  
7-Canadien, Richard 12-15  
(Geoffrin, Moore)  
Punitions: Mahovich 11-02, Stewart 12-42  
Arrêts: Bower 10 - Plante 7

## Bobby Hull a compté 4 buts et Chicago l'emporte, 7-4

DETROIT. — Après avoir pris une avance de 3-0 à la première période, les Red Wings de Detroit se sont complétement effondrés alors que Chicago s'est rallié de façon sensationnelle pour l'emporter au compte de 7-4. Bobby Hull a dirigé l'offensive de son club à cinq reprises.

Marcel Pronovost ouvrit le pointage dans la deuxième minute, avec l'aide de Gordie Howe et Alex Delvecchio. Len Lundie profita d'une punition à Bobby Hull pour porter le pointage à 2-0, sur des aides de Howe et Delvecchio. Ce dernier réussit le troisième but de son club, avec Warren Gooffrey et Lunde. Glen Hall effectua 17 arrêts pour Chicago dans cette première période.

Hull fut de nouveau bombardé de 22 lancers à la deuxième période. Il fut déjoué une fois.

Ce fut une véritable orgie de buts. Reg Fleming ouvrit le pointage pour son club, puis Bobby Hull égalisa les chances avec deux buts en moins d'une minute. Norm Ullman et Bronco Horvath échangèrent ensuite des buts.

Deux autres buts par Bobby Hull et un autre de Reg Fleming ont complété le pointage à la dernière période.

Glen Hall a effectué un total de 51 arrêts.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1-Detroit, Pronovost 1-3-4  
(Pronovost, Howe)  
2-Detroit, Lunde 2-3-6  
(Delvecchio, Howe)  
3-Detroit, Delvecchio (Gooffrey, Lundie) 13-19  
Punitions: Hull 5-23, Gadsby 8-32  
Arrêts: Hall 17, Sawchuk 7

**Deuxième période**

4-Chicago, Fleming 3-3-6  
(Fleming, Horvath)  
5-Chicago, Hull 8-32  
(Hull)  
6-Chicago, Hull 12-33  
(Hull, Pilote)  
7-Detroit, Ullman 12-46  
8-Chicago, Horvath 13-48  
(Fleming, Turner)  
Punitions: Mikita 13-47, Ullman (mineure et 10 minutes mau- vaise conduite), 13-41  
Arrêts: Hall 21, Sawchuk 9

**Troisième période**

9-Chicago, Fleming 11-13  
(Blomach, Mikita)  
10-Chicago, Hull 15-34  
(Pilote, Mikita)  
11-Chicago, Hull 18-40  
(Hull, Mikita)  
Punitions: Aulneau 13-22  
Arrêts: Hall 13 - Sawchuk 8

## Rangers passe au quatrième rang

BOSTON. — Grâce à un ralliement de dernière période, les Rangers ont vaincu hier soir les Bruins de Boston au compte de 5-3 pour monter seuls au quatrième rang du classement.

Dans une période où Lorne Murrey a effectué 14 arrêts, Murrey Oliver a compté pour les Bruins, sur des passes de Charlie Burns et Jerry Toppazzini.

Dean Prentice et Earl Ingarfield ont donné une courte avance aux Rangers à la deuxième période, mais Boston a repris les devants grâce aux buts de Doug Mohs et André Pronovost.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1-Boston, Oliver 3-3-20  
(Toppazzini, Burns) 13-20  
Punitions: Howe 5-12, Leach 13-28, Radford 16-07, Wilson 17-09  
Pronovost 19-41

**Deuxième période**

2-New York, Prentice 9-17  
(Bathurst, Spencer) 9-17  
3-New York, Ingarfield 4-52  
(Spencer, Prentice)  
4-Boston, Mohs 5-30  
(Oliver, Bucky) 5-30  
5-André Pronovost 18-54  
(Toppazzini, Westfall)  
Punitions: Spencer 0-34, Mohs 11-53, Prentice 19-30, Burns 19-30

**Troisième période**

6-New York, Schinkel 5-29  
(Wilson, Ingarfield)  
7-New York, Wilson (Schinkel) 19-48

## Hull Ste-Marie 5-1

**SOMMAIRE**

**Première période**

1-Hull, Hill 3-33  
(Masterton) 3-33  
2-Hull, Hill 14-33  
(Hill, Armstrong) 14-33  
3-Hull, Hill 17-01  
(McCrea, Masterton) 17-01  
4-Robson, Raftery 19-21  
Punitions: Pearson 9-49, Ronson 14-20, Nevin 15-22, Bodey 17-36

**Deuxième période**

5-Hull, Bodey 4-08  
(Parker) 4-08  
6-Hull, Robert 5-32  
(Hill)  
Punitions: Piker et McCartan 14-24, Keller et McCartan 17-03  
Sullivan et Hill 17-22

**ARRÊTS:**

WACKLEY 8 10 9-27  
MCCARTAN 13 11 9-33

## Au gré du Sport Bon gré, mal gré

Par Jean-Paul Cofsky

### Cléroux est d'accord avec Archie Moore

Tout le monde sait que le vieil et rusé, Archie Moore est un grand fantaisiste. Il peut vous écrire une chanson, surtout vous la chanter avec l'aplomb d'un professionnel; il peut vous négocier un contrat comme peu de notaires pourraient vous en finionner, comme peu de promoteurs pourraient en imaginer. Il peut en outre vous dessiner de mémoire la carte du monde entier, car il a bourlingué depuis tant et tant d'années que la Mongolie n'a pas plus de secrets pour lui que le Harlem de New-York! A l'occasion, il peut aussi boxer. Mais voilà, selon la commission de boxe de New-York, il ne le fait pas assez souvent. "Pas de contrats alléchants", dit Moore; "pas d'argent, pas de mangouste", c'est son mot préféré. Or ce nom de mangouste qu'il aime se donner est connu surtout en Egypte sous les noms de rat d'Égypte, rat d'Inde, rat de Pharaon, ce qui nous ramène ici à Robert Cléroux, champion canadien, que Moore a évité récemment, et qui, selon lui, serait un rat... tout court!

### Voulez-vous une augmentation de salaire!

Les Yankees annoncent qu'ils ont mis sous contrat le lanceur gaucher Bud Daley. Ce lanceur de 28 ans, dont la fiche de l'an dernier marquait 12 victoires et 17 défaites, a bénéficié d'une légère augmentation avec les Yankees cette année. C'est Bob Fishel, agent des relations extérieures des Yankees, qui l'affirme. On n'a pas mentionné de chiffres exacts, mais on laisse entendre que le salaire de cette presque recrue sera aux environs de \$23.000.00 dollars pour l'année 1962! Son acquisition fut faite des Athletics de Kansas City le 14 juin dernier en échange du lanceur Art Ditmar et du joueur de champ intérieur Johnson. Après n'avoir gagné que 4 de ses 12 premières parties commencées pour les Athletics de Kansas City, Bud Daley a fini la saison chez les Yankees avec un record de 8 victoires et 9 défaites. Morale? Si vous êtes un Yankee, vous avez droit à une augmentation! Avec un mauvais record, essayez ça avec votre nouveau patron!...

### Que de boeuf, que de boeuf...

Un événement extraordinaire va prendre place au cours de l'été qui vient. Du 21 au 27 juin 1962, sera tenu à l'université de Toledo, le tournoi des tournois, ou couronnera le champion des champions de tous les pays du monde. Cela ne pouvait se produire qu'aux Etats-Unis. Championnat de quoi? Mais de lutte voyons! Ou croyez-vous que l'on puisse rencontrer tant de champions dans tant de quartiers sinon au pays des "oreilles en chou-fleur". Lutte libre, lutte grec-romaine, annonce-t-on. Un vrai régal. Je n'en finirais plus de mentionner les noms de tous les pays qui y prendront part. Un détail pourtant: je n'y ai pas vu le nom du Canada mentionné. Mais rassurez-vous, on a certainement pensé à nous quand même; car en effet plus on relit le programme, plus on se rend compte que les organisateurs de cet événement extraordinaire ont eu une délicieuse pensée pour nous. Lutte libre: du 21 au 23 juin, grec-romaine: du 25 au 27 juin. Vous saisissez? Le 24... la Saint-Jean-Baptiste... pas de lutte: finies les luttes fratricides chez nous!

**FORUM**

CE SOIR A 8 H.

Ligue de Hockey Junior de l'Ontario

**PETERBOROUGH** — vs — **CANADIENS**

**FORUM**

Samedi, le 3 février à 8 h. p.m.

**HOCKEY - L.N.H.**

**DETROIT** — vs — **CANADIENS**

SIEGES RESERVES — \$2 et \$1.50 (centre de la promenade, loges, mezzanine et amphithéâtre); ENTRE GENERALE — \$1.50 et \$1 (extrémité de la promenade, loges et mezzanine, \$1.50 - extrémité de la promenade et "circle", \$1); ENFANTS — sections réservées, 50 cents accompagnés d'un adulte; ENTRE GENERALE — billets à \$1.25 en vente samedi soir à 7 h., au guichet de la rue St-Luc.

**SKI**

**STE-AGATHE**

9 T-BARS • 1 TELESIEGE

Maison Fondée en 1826

**CHEMINEAUD**

**BRANDY**

Super-Fin

"On ne peut aimer la vie sans aimer le brandy." Quels que soient vos goûts ou vos préférences, le velouté insurpassable du Brandy Cinq Étoiles Chemineaud vous convaincra que c'est le meilleur brandy que vous ayez jamais dégusté. La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

**CHEMINEAUD FRÈRES**

PARIS, FRANCE

par

**MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTREAL, QUEBEC**

Équipe	B	A	Pts
Bathgate, Rangers	18	43	61
Howe, Detroit	24	33	57
Mikita, Chicago	15	36	51
Hull, Chicago	30	21	51
Mahovich, Toronto	26	24	50
Provost, Canadien	27	21	48
Ullman, Detroit	17	28	45
Bucky, Boston	12	38	45
McCann, Boston	20	23	43
Delvec			

## D'UN OCEAN A L'AUTRE

Moins de mariages, moins de naissances et moins de décès

OTTAWA. — Les taux de naissance, de mariages et de décès ont été moins élevés en 1961 que l'année précédente, selon un relevé préliminaire du Bureau fédéral de la statistique. Bien que le nombre des décès ait atteint 140,500 en 1961, comparativement à 139,700 l'année précédente, le taux correspondant de 7 décès pour 1,000 habitants a été le plus bas jamais enregistré au pays. En 1960, ce taux était de 7.3. Le taux des naissances est tombé en 1961 à 26.1 pour 1,000 habitants, de 26.9 qu'il était en 1960. Le nombre des naissances a diminué d'une année à l'autre de 4,600, et n'était en 1961 que de 474,000. C'est la quatrième année d'affilée que ce taux décroît. Il était en 1957 de 28.3. Le nombre des mariages a également décliné. 127,000 mariages ont été célébrés l'an dernier, contre 130,300 en 1960. Les taux respectifs pour ces deux années ont été de 7 et 7.3 pour 1,000.

### Acierie en Ontario

TORONTO. — M. J. P. Roberts, premier ministre de l'Ontario, a annoncé hier que la grande société américaine Jones & Laughlin Steel Corporation construira une aciérie de \$30,000,000 dans la région de Kirkland Lake. Les travaux de construction débuteront au mois de mai. L'aciérie qui donnera du travail à environ 400 hommes, doit commencer sa production dans deux ans.

### Ottawa va faire un sondage chez les étudiants

OTTAWA. — Les statisticiens du gouvernement fédéral viendront bientôt jeter un coup d'oeil dans les goussets des étudiants d'université. Le Bureau fédéral de la statistique a laissé savoir hier qu'il effectuera un sondage, à l'aide de questionnaires, afin d'évaluer le revenu et les dépenses de tous les étudiants gradués et de 11,000 étudiants non gradués appartenant à diverses facultés.

Les résultats de cette enquête profiteront aux étudiants, aux parents, aux responsables de l'administration des universités, des maisons d'étudiants, ainsi qu'aux organismes chargés de la distribution des bourses.

Le dernier sondage du genre, en 1956-57, a démontré qu'environ 40% des sommes dépensées par un étudiant proviennent des revenus occasionnels par les emplois d'été, 25% de son argent dépensé provient de sommes fournies par des parents et des amis, et le reste, de prêts, d'économies antérieures, de bourses, etc.

Le ministre des finances, M. Donald Fleming, a affirmé hier que le Canada profite d'ores et déjà des résultats de la politique gouvernementale destinée à favoriser l'essor du commerce et de l'économie.

Devant les membres du Club Kiwanis de la métropole M. Fleming a déclaré que la reprise économique actuelle est aussi forte que celle dont le Canada fut témoin dans des circonstances similaires dans la période de l'immédiat après-guerre.

Le ministre a ajouté que le revenu des particu-

liers, la production industrielle, les bénéfices des sociétés, le pouvoir d'achat et l'emploi ont tous atteint des sommets. Selon lui, la diminution du chômage est plus importante que dans les circonstances semblables, en d'autres temps.

Le ministre des finances s'est également plu à souligner que la réduction des entrées de capitaux étrangers et de la valeur du dollar canadien ont amélioré la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers.

Depuis décembre 1960, le taux de change du dollar canadien a été abaissé de quelque 5 pour cent. Les prêts consentis par la Banque d'expansion industrielle (organisme de la Couronne) se sont étendus à de nombreuses nouvelles entreprises. Le montant des prêts de la BEI durant les trois derniers mois s'est élevé à près du double de ce qu'il fut l'année précédente.

Les prêts consentis au titre de la nouvelle loi sur les prêts aux petites entreprises, entrée en vigueur l'année dernière, ont atteint en fin novembre, le chiffre de \$23,200,000.

# FLEMING : notre politique a favorisé l'essor économique

Le ministre des finances, M. Donald Fleming, a affirmé hier que le Canada profite d'ores et déjà des résultats de la politique gouvernementale destinée à favoriser l'essor du commerce et de l'économie.

Devant les membres du Club Kiwanis de la métropole M. Fleming a déclaré que la reprise économique actuelle est aussi forte que celle dont le Canada fut témoin dans des circonstances similaires dans la période de l'immédiat après-guerre.

Le ministre a ajouté que le revenu des particu-

### M. Fleming s'en prend à Douglas et à Jean Lesage

Au cours d'une conférence de presse, le ministre des finances a élevé hier des critiques contre les récentes déclarations de M. T. C. Douglas, chef du NPD, et de M. Jean Lesage, M. Fleming a qualifié d'"incroyables" les propos par lesquels M. Douglas comparait la situation actuelle de notre économie à celle des années de la crise des années 30. Si M. Douglas a vraiment prononcé les paroles qu'on lui attribue, a dit le ministre des finances, le chef du NPD "a donc perdu tout contact avec la réalité".

Les hommes publics qui critiquent le gouvernement, a-t-il dit, doivent s'en tenir aux faits, et non pas au produit de leur imagination. Tant que M. Douglas ne sera pas mieux informé, a dit le ministre, il devrait s'abstenir de faire des déclarations qui ne peuvent qu'ébranler la confiance que l'on met dans l'économie canadienne.

Prié de commenter le refus opposé par M. Lesage à la proposition fédérale d'un réseau national d'électricité, le ministre des finances a exprimé ses regrets de constater que le premier ministre du Québec "ait une vue aussi étroite". Le gouvernement fédéral, a-t-il précisé, ne songe pas à émietter sur les droits des provinces. Mais le respect de l'autonomie n'écarte pas la possibilité d'une collaboration des provinces et d'une assistance fédérale.

chat et l'emploi ont tous atteint des sommets. Selon lui, la diminution du chômage est plus importante que dans les circonstances semblables, en d'autres temps.



### LES MEDICINS FAVORISENT UNE ASSURANCE-SANTÉ 'FACULTATIVE'

Le président de l'Association médicale canadienne a déclaré à Montréal que les médecins canadiens sont favorables à l'institution d'une assurance-santé d'Etat pour les personnes de moyens modestes, mais tiennent à ce que le reste de la population reste libre de s'assurer ou non.

Le Dr G. W. Halpeny, de Montréal, avait intitulé sa cause: "Pourquoi je suis opposé à la médecine socialisée".

Pourquoi? Parce qu'en Saskatchewan comme en Grande-Bretagne, l'assurance-santé obligatoire a, selon lui, donné de mauvais résultats.

Tous les médecins, a-t-il dit, reconnaissent la nécessité de fournir des services de santé accessibles à tous les Canadiens. La question est de savoir comment atteindre cet objectif. Les services médicaux canadiens sont comparables aux meilleurs au monde, et ce niveau a

été atteint, ajoute le conférencier, sans intervention du gouvernement. Nous croyons que la profession médicale ne pourrait maintenir les normes actuelles, encore moins les améliorer dans un régime de médecine nationalisée.

Les hôpitaux psychiatriques sont, selon le conférencier, un exemple concret de l'inefficacité de l'Etat dans ce domaine. Le gouvernement se sont réservés la responsabilité des institutions psychiatriques... et c'est précisément là que les services offerts retardent le plus.

En Gde-Bretagne, a poursuivi le Dr Halpeny, une pénurie de médecins compétents commence à se faire sentir après 14 années de médecine socialisée. On a été contraint de faire venir quelque 4,000 médecins "junior" du Pakistan et de l'Inde, ce qui a contribué à la dégradation des services de santé.



## La session fédérale

Débat remis sur le projet de loi Howard

OTTAWA. — M. Frank Howard (PSD - Skeena) a proposé hier un projet de loi visant à éliminer les délais dans la négociation de conventions collectives de travail, afin de réduire le nombre des grèves et des contre-grèves. Il a souligné que le présent système sert souvent aux deux parties à consolider tout simplement leurs positions et ne contribue nullement aux négociations de bonne foi. Le projet de loi de M. Howard ferait disparaître les comités de conciliation et en confierait les pouvoirs à de simples conciliateurs. Le bill Howard a provoqué un débat d'une heure, après quoi il est retombé au bas de la liste des projets de loi non ministériels. On ne pourra plus en parler avant plusieurs semaines. Un député conservateur, M. Maloney, avocat, s'est déclaré en faveur de ces modifications à la loi, mais il a suggéré que les Communes ne les adoptent pas avant d'avoir consulté les employeurs et le Congrès canadien du travail.

Aux Postes, on évite les timbres religieux

OTTAWA. — M. Paul Martin a voulu savoir hier pourquoi le ministre des Postes a rejeté les demandes l'invitant à émettre un timbre spécial commémorant la naissance du Christ. M. William Hamilton a dit que la politique de son ministère est d'éviter les sujets religieux dans le but de "mousser la tolérance religieuse et le respect mutuel entre citoyens de diverses croyances".

Subvention fédérale au Reddy Memorial Hospital

OTTAWA. — Une subvention fédérale de \$7,612 aidera le Reddy Memorial Hospital de Montréal à poursuivre son programme de soins organisés à domicile, annonce le ministre de la santé nationale et du bien-être social. La subvention servira à acquitter une partie du coût des services médicaux, sociaux et autres tels que salaires du personnel, service infirmier à domicile, assuré par le V.O.N., et les frais de transport. La somme aidera aussi à fournir des médicaments, des examens de laboratoire, des fournitures chirurgicales, des soins de physiothérapie et à couvrir des dépenses diverses. Le programme de soins à domicile du Reddy Memorial Hospital fonctionne depuis 11 ans et c'est le premier service de ce genre à avoir été établi au Canada.

Le pont Champlain sera à péage

OTTAWA. — Le ministre des transports, M. Léon Balcer, a de nouveau affirmé hier aux Communes que le pont Champlain sera un pont à péage. Après avoir répondu à la question que lui avait posée le

député de Saint-Henri, M. H. "Pit" Lessard, M. Balcer a rappelé que le gouvernement fédéral a demandé aux autorités québécoises et à la ville de Montréal d'entamer des pourparlers avec lui afin de discuter de l'abolition du péage aux ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Un député veut honorer Laurier et Macdonald

OTTAWA. — M. Jack Wratten, député conservateur de Brantford, a annoncé hier qu'il présentera de nouveau son projet de loi invitant le gouvernement à créer un jour de fête nationale pour honorer la mémoire de Sir John Macdonald, le premier des chefs de gouvernement du Canada. Il a ajouté qu'il aimerait aussi que l'on crée un "Jour de Sir Wilfred Laurier", en mémoire du premier Canadien français à diriger le gouvernement du pays.

Bel hommage à M. L. Saint-Laurent

OTTAWA. — La Chambre des communes a rendu hommage à M. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre, à l'occasion de ses 80 ans. M. Diefenbaker a fait l'éloge de son prédécesseur et lui a souhaité longue vie. M. Lester Pearson a remercié M. Diefenbaker pour ses paroles cordiales et généreuses. Quant à M. H. W. Herriede, il s'est fait le porte-parole du Nouveau parti démocratique. "Il fait bon de voir que les députés aux Communes peuvent occasionnellement mettre de côté toutes leurs divergences politiques pour reconnaître ce qu'un grand Canadien a fait pour son pays," a dit M. Herriede.

Démenti du premier ministre à M. Gleave

OTTAWA. — M. Diefenbaker a déclaré hier n'avoir jamais dit qu'il serait fort étonné si le programme de réduction tarifaire du président Kennedy recevait l'approbation du Congrès des Etats-Unis. Selon M. Lionel Chevrier, cette déclaration avait été attribuée au premier ministre par le président de la National Farmers Union, M. A. Gleave.

Café-Thé Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
**DESY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.-A. DESY LTD  
MONTREAL

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. (Samedi: 5 h. 30)

**Dupuis**

**\$4,000.00 EN PRIX**

Y COMPRIS UNE AUTO "ENVOY" CHEVROLET

PARTICIPEZ AU CONCOURS DU "QUARTIER FRANÇAIS"

Chaque achat d'un dollar vous donne droit à un coupon. Déposez vos coupons dans les boîtes CONCOURS au rez-de-chaussée chez DUPUIS.

**CHEMISES BLANCHES 100% TERYLENE**

Une marque connue dont vous reconnaîtrez la griffe avec satisfaction — Dans le groupe: 14 à 17 1/2

Tricot TERYLENE blanc sur blanc. Col mou pointes longueur moyenne — baleines fixes — Poche poitrine. Manchettes doubles. Qualité supérieure. Manches de 32 à 35 dans le groupe. LAVABLES SANS REPASSAGE.

ECONOMISEZ \$4 Ord. 9.95

**5.95**

\*CIL FIBRES POLYESTER

**CRAVATES**

Grande variété

Ord. 1.50 à 2.50 chacune **1.00**

**6 pour 5.00**

Tout soie — rayonne et soie et autres tissus modernes dans un vaste choix de rayures et nouveaux motifs pour le complet du printemps. Charcoal - Gris - Marine - Or - Brun - Rouge - Vin.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620

FAITES UNE NOUVELLE PROVISION EN EPARGNANT

ECONOMISEZ 2.00 - 4.00 et plus

**NOUVEAUX, ÉLÉGANTS SOULIERS**

ORD. 18.95 — 20.95 ET PLUS LA PAIRE

**16.95**

Pour hommes et jeunes gens. Pointures dans le groupe: 6 à 12, largeurs variées

Choix considérable de modèles, tous nouveaux pour le printemps. Cuirs de premier choix en brun, noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSES RAYON 619

**SOLDE Aujourd'hui et demain samedi**

Provenant de séries désassorties "lignes brisées" de nos stocks courants

PRIX ORD. 59.95 ET 69.50

A SOLDER

**54.50**

**COMPLETS 2 PANTALONS**

HOMMES ET JEUNES GENS, ne manquez pas une telle occasion et achetez-en deux à la fois

Tailles dans le groupe 36 à 46. Statures: ordinaire, courte, élancée ou corpulente mais non dans chaque série. AUX PREMIERS CLIENTS UN PLUS VASTE ASSORTIMENT. Veston droit 3 boutons avec le bas fendu sur les côtés ou fendu à l'arrière. Deux pantalons pour compléter.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610